



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



# **Reconditionnement informatique : vers une filière au service de l'inclusion numérique dans les territoires**

Mai 2025

# Édito

## **La Banque des Territoires aux côtés de l'Etat et des collectivités pour faire du numérique une opportunité pour tous**

Partenaire historique de l'Etat et des acteurs locaux, la Banque des Territoires accompagne le déploiement des politiques publiques d'inclusion numérique sur l'ensemble de la chaîne de valeur : accès à internet, équipement, accès aux droits, compétences numériques de base, éducation au et par le numérique, et formation tout au long de la vie.

Le manque d'équipement informatique est aujourd'hui encore un frein important pour une partie de la population qui ne peut profiter pleinement des opportunités offertes par le numérique, et qui touche particulièrement les plus fragiles.

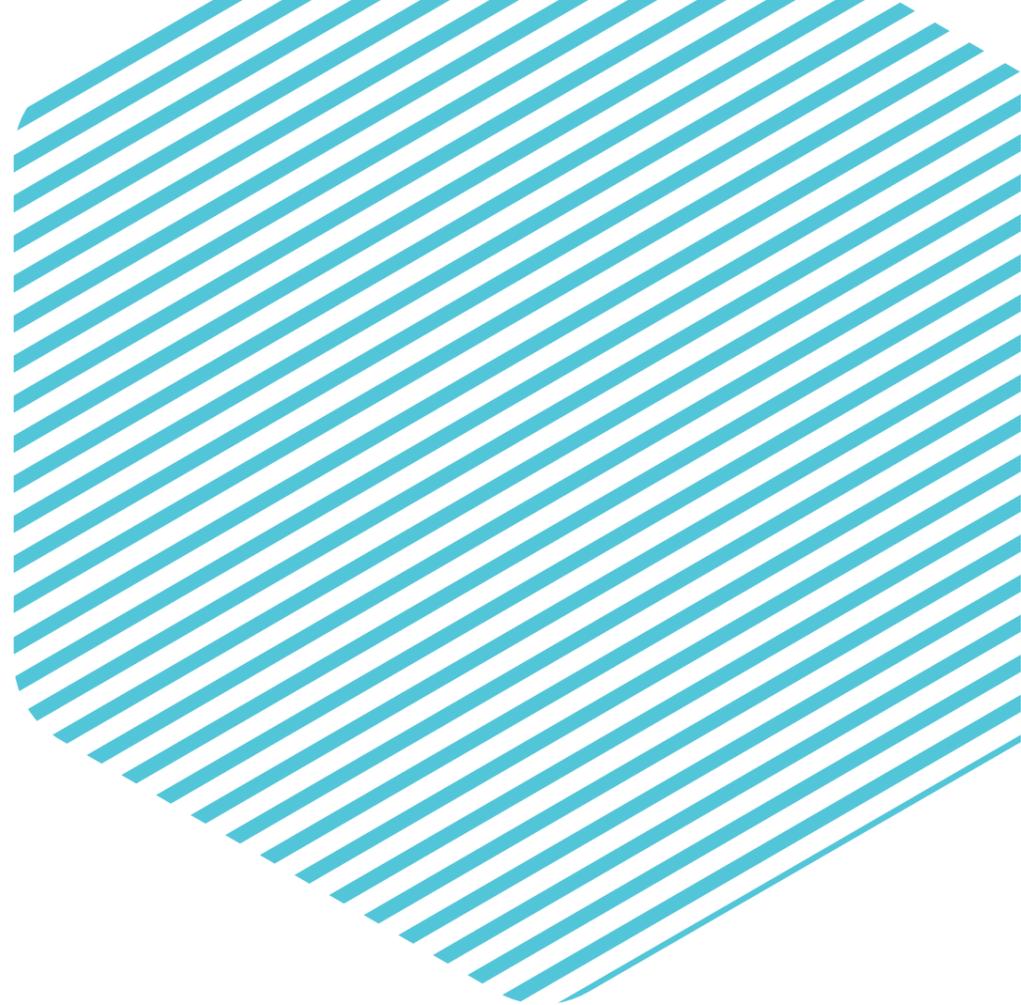
A la croisée de plusieurs politiques publiques (inclusion numérique, numérique responsable, développement économique, insertion), le réemploi de matériel informatique peut constituer une partie de la solution, à condition que la filière se structure et que l'ensemble des parties prenantes se saisisse du sujet. C'est l'objectif fixé par France Numérique Ensemble, qui vise 2 millions d'appareils reconditionnés distribués à des publics précaires d'ici à 2027.

Cette étude sur la filière de reconditionnement informatique en France doit permettre d'identifier ses atouts, sur lesquels il faudra capitaliser, mais aussi les freins à lever pour que, collectivement, nous puissions atteindre cet objectif.

Par un recensement inédit des acteurs de la filière à l'échelle nationale et par des exemples concrets de boucles locales mises en place, cette étude est conçue comme un outil à la disposition de tous les acteurs qui souhaitent s'engager, expérimenter et faire du reconditionnement informatique un levier pour permettre à chacun d'être connecté et équipé, partout sur le territoire.

**François Blouvac**

**Responsable inclusion numérique et accès au droit, économie sociale et solidaire, éducation et formation professionnelle, Banque des Territoires**



# Avant- propos

## Pourquoi une étude sur le reconditionnement informatique ?

À la suite d'une large consultation lors du volet « Inclusion numérique » du Conseil National de la Refondation en 2023, l'Etat a lancé la stratégie **France Numérique Ensemble**, la feuille de route nationale pour l'inclusion numérique sur la période 2023-2027. L'un des objectifs de cette politique publique vise à rendre accessible **deux millions de matériels informatiques reconditionnés aux plus modestes**.

La territorialisation de cette politique publique s'est traduite par la mise en place de gouvernances et de feuilles de route à l'échelle locale, qui ont fait remonter des besoins importants en matière d'équipements et des ambitions fortes sur le reconditionnement informatique.

En facilitant l'acquisition de matériel informatique à tarif solidaire ou dans le cadre de dons, le reconditionnement constitue aujourd'hui une solution à part entière pour lutter contre la fracture numérique, en complément de ses impacts positifs sur l'environnement (allongement de la durée de vie des terminaux) ou sur le développement économique des territoires (création d'emplois liée à la structuration d'une filière).

**Le reconditionnement informatique se trouve donc à la croisée des transitions écologique, sociale et économique auxquelles tous les acteurs de politiques publiques sont confrontés.**

Pourtant, cette filière reste encore peu structurée, éclatée entre de multiples acteurs aux modèles variés. Alors que les besoins en équipements restent élevés (11 % de la population n'est pas équipée d'un ordinateur, 9 % pour les smartphones selon l'édition 2025 du baromètre du numérique du CREDOC), le potentiel du reconditionnement, à vocation commerciale ou solidaire reste sous-exploité.

**La présente étude vise à éclairer les enjeux et les perspectives de cette filière.** Elle en propose un état des lieux et met en lumière son rôle-clé pour l'accès au matériel informatique des publics précaires, dans l'allongement de la durée de vie des produits et dans la création d'emplois locaux partout en France. La filière apporte également des réponses aux enjeux de souveraineté et de relocalisation des activités économiques.

**Comprendre la chaîne de valeur du reconditionnement informatique, c'est identifier les leviers pour structurer et renforcer une filière porteuse d'impacts majeurs.**

- Qui sont les acteurs de la filière ?
- Quels sont leurs modèles économiques et leurs enjeux ?
- Comment capitaliser sur les savoir-faire des différentes parties prenantes pour développer la filière ?
- Comment outiller les acteurs qui veulent se saisir de ce sujet ?
- Quel rôle pour les acteurs publics locaux dans la structuration de boucles locales ?

Autant de questions auxquelles cette étude entend apporter des éléments de réponse, sur la base d'un **recensement inédit à l'échelle nationale** et d'une **enquête menée auprès des acteurs recensés**.



## SYNTHÈSE

# L'étude a permis de recenser 397 ateliers de reconditionnement informatique en France.

L'étude s'est appuyée sur différents relais pour établir un recensement inédit des reconditionneurs présents en France.

Réseaux nationaux et territoriaux de reconditionneurs et d'acteurs de l'inclusion numérique sollicités dans le cadre de l'étude.



### Recherche documentaire et entretiens.

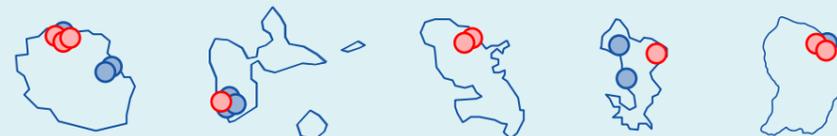
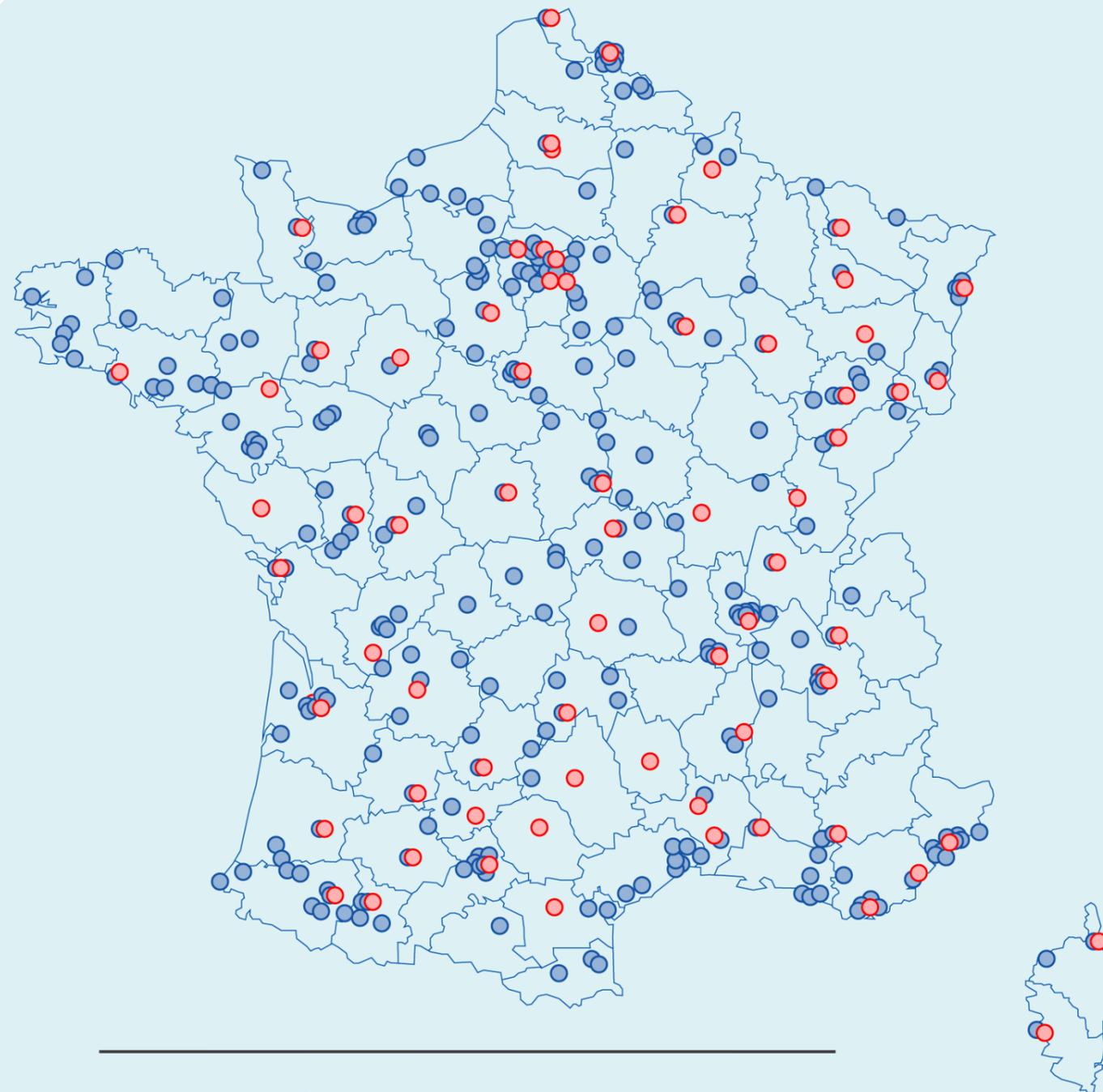
**Revue documentaire**  
300+ sites web et documents utilisés pour recenser des structures et comprendre les enjeux du secteur.

**Entretiens**  
25 entretiens réalisés avec des structures de reconditionnement informatique sur toute la chaîne de valeur.

## Ce premier travail de recensement a vocation à être affiné et mis à jour régulièrement.

- **Exhaustivité** : d'autres structures et ateliers pourraient être recensés grâce au concours d'autres réseaux ou à la participation d'acteurs locaux.
- **Précision** : parmi les structures et ateliers recensés, certains l'ont peut-être été par erreur ou ont été omis. Une future itération permettrait de corriger cela en cas de retours terrain.
- **Mise à jour** : des structures et ateliers vont être amenés à être créés ou fermés dans le futur, ce qui nécessitera une actualisation des données actuelles.

## Carte des relais mobilisés et des ateliers de reconditionnement recensés.



● Relais mobilisés pour recenser des ateliers de reconditionnement en France.

● Ateliers recensés dans le cadre de l'étude.



La liste complète des ateliers recensés dans chaque département est disponible en annexes. Pour tout ajout ou modification, veuillez écrire à l'adresse [inclusion.numerique@caissedesdepots.fr](mailto:inclusion.numerique@caissedesdepots.fr)



## SYNTHÈSE

### Les messages clés à retenir de l'étude.

#### La filière du reconditionnement informatique (ordinateurs, smartphones) répond à plusieurs enjeux de politiques publiques.



**Favoriser l'inclusion numérique** en équipant les ménages précaires avec du matériel mis à disposition à tarif solidaire ou gratuitement.



**Favoriser un numérique responsable** et se mettre en conformité avec la réglementation en réutilisant du matériel et en allongeant leur durée de vie, et en relocalisant l'activité et l'approvisionnement en France.



**Dynamiser les territoires** en créant des emplois qualifiés partout en France, et pour tous.

#### Une filière encore jeune mais en plein essor avec des structures de natures très diverses, recensées partout en France.

# 340

structures ayant des ateliers en France ont été recensées dans 94 départements, soit 397 ateliers en France.

# 1 structure sur 2

a commencé son activité de reconditionnement il y a moins de 5 ans.

# 53%

des structures sont des associations, 47% des entreprises, avec de nombreuses structures relevant de l'ESS et de l'insertion par l'activité économique.

# 12 000x

L'écart d'appareils reconditionnés entre les plus grandes structures (300 000 / an et plus) et les plus petites (25 / an ou moins).

#### Associations et entreprises proposent des modèles complémentaires qui peuvent s'alimenter mutuellement, notamment sous l'impulsion des acteurs publics locaux.



Les associations sont en lien avec les réseaux locaux et notamment les collectivités pour répondre à des besoins identifiés. Elles savent toucher les publics-cibles, et maîtrisent les enjeux de la distribution gratuite ou à tarif solidaire et de la collecte par don.

## 72%

du matériel reconditionné par les associations est distribué de manière solidaire, contre 9% pour les entreprises.

## 92%

du matériel collecté par les associations provient de dons.

## 46%

des ETP des ateliers portés par les associations sont des bénévoles.



Les entreprises sont capables de traiter des volumes importants de matériel, via la formation de salariés qualifiés, le rachat de gisements de bonne qualité et leurs investissements.

## 97%

du volume total de matériel informatique reconditionné est réalisé par des entreprises alors qu'elles représentent 47% des structures.

## 81%

des gisements utilisés par les entreprises viennent d'entreprises ou de collectivités.

## 3 à 5x

Un ETP en entreprise reconditionne en moyenne 3 à 5 fois plus de matériel qu'un ETP en association.



Les acteurs publics locaux peuvent soutenir les écosystèmes locaux à travers leurs politiques publiques pour créer des boucles vertueuses.

## 75%

de la collecte et de la distribution solidaire se fait à l'échelle du département pour les associations (68% pour les entreprises).

## 67%

des associations et des entreprises de l'ESS font appel à des subventions pour se financer (autres sources de financement : auto-financement, emprunt, levée de fonds).

## 6 exemples

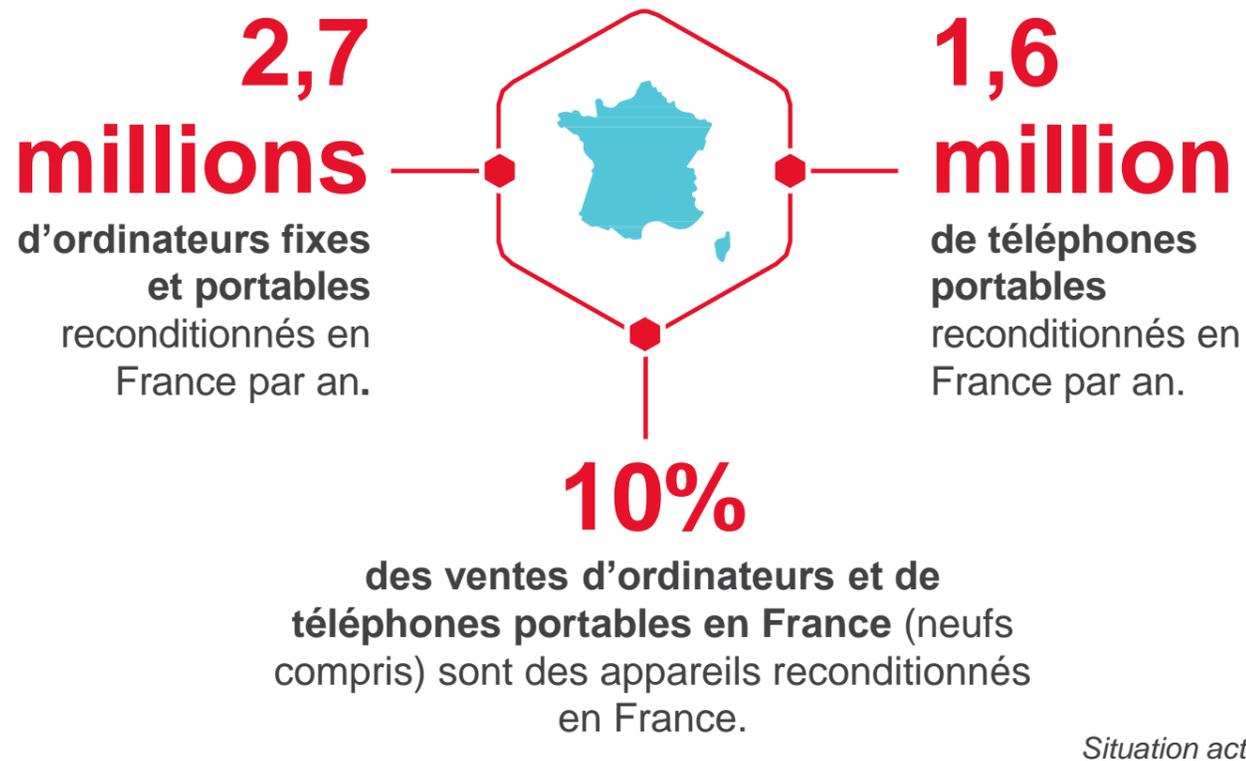
de boucles locales portées par des collectivités ou des collectifs de reconditionneurs sont disponibles dans cette étude.



## SYNTHÈSE

### Les messages clés à retenir de l'étude.

La structuration de la filière permettra d'atteindre l'objectif fixé par France Numérique Ensemble de 2 millions d'ordinateurs et de téléphones reconditionnés par an.



### Un objectif ambitieux : 2 millions

de matériels informatiques reconditionnés mis à disposition des plus modestes entre 2023 et 2027 (objectif France Numérique Ensemble), soit environ **400 000** chaque année.



### Une base déjà solide à renforcer :

**250 000** ordinateurs reconditionnés seraient déjà distribués à titre solidaire par an en France.

### La filière française du reconditionnement informatique peut compter sur des atouts et sur la complémentarité de ses parties prenantes pour son développement.



**Un marché en plein essor**, grâce à l'appétence croissante des consommateurs pour le reconditionné.



**Une offre disponible de reconditionneurs et de revendeurs** partout sur le territoire.



**Des expérimentations et initiatives locales nombreuses** qui peuvent servir d'exemples.



**Des réseaux locaux déjà en place** pouvant être mobilisés pour la coordination et la prescription des publics cibles.



**Des politiques publiques en faveur du reconditionnement** : France Numérique Ensemble (FNE), loi anti-gaspillage pour une économie solidaire (AGEC), loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique (REEN).



**Des acteurs de taille et de nature très diverses, aux compétences complémentaires.**

### Plusieurs leviers d'action ont été identifiés pour favoriser le déploiement des boucles solidaires de reconditionnement de matériels informatiques à l'échelle locale.



#### Collecte

#### Faciliter l'accès des reconditionneurs aux gisements de qualité

- Mieux sensibiliser et rassurer les donateurs potentiels aux enjeux du reconditionnement (avantages, cadre juridique, impact...)
- Systématiser les diagnostics territoriaux pour mieux identifier les acteurs et les gisements « dormants »
- Favoriser les partenariats entre donateurs et reconditionneurs
- Améliorer les modalités de collecte



#### Chaîne de production

#### Soutenir la professionnalisation et la structuration de la filière

- Encourager la mutualisation et l'optimisation des ressources
- Accélérer la montée en compétence de la filière
- Faciliter l'accès à de l'ingénierie financière et aux financements
- Améliorer la confiance des donateurs et des utilisateurs



#### Distribution

#### Encourager la coordination et le portage politique à l'échelle locale

- Capitaliser sur les réseaux locaux existants
- Développer des indicateurs d'impact et d'évaluation

# Sommaire



**Méthodologie de l'étude :**  
périmètre, moyens employés et limites.

Page 14



**La filière du reconditionnement informatique, au cœur des transitions socio-économiques et environnementales, est jeune et modeste sur le plan économique mais en croissance.**

Page 18



**Les associations de la filière œuvrent à la réduction de la fracture numérique, sociale et territoriale, mais souffrent d'une faible productivité et d'une dépendance aux aides publiques.**

Page 34



**Les entreprises de la filière affichent une productivité élevée, mais la réduction de la fracture numérique ne représente qu'une faible part de leur activité.**

Page 42



**La filière doit continuer à se structurer pour permettre aux acteurs de l'inclusion numérique d'atteindre les objectifs de France Numérique Ensemble.**

Page 50



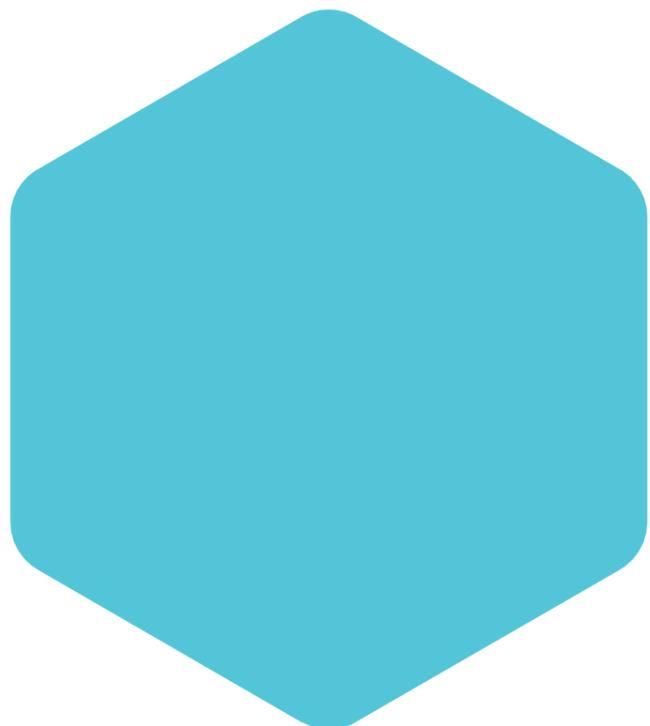
**Les leviers d'actions pour favoriser le développement des boucles locales de reconditionnement informatique.**

Page 80



**Annexes**

Page 94



**Méthodologie de l'étude :  
périmètre, moyens employés  
et limites.**



## L'étude porte sur les ordinateurs et téléphones portables reconditionnés, dans l'Hexagone et dans la majorité des départements d'outre-mer.

### Périmètre fonctionnel :

#### Le périmètre fonctionnel de l'étude inclut :

- Les ordinateurs fixes
- Les ordinateurs portables
- Les tablettes
- Les téléphones portables type smartphone

#### Le périmètre fonctionnel de l'étude n'inclut pas :

- Les box internet
- Les téléviseurs et consoles de jeux vidéo
- Les enceintes sons et webcams
- Et tout autre matériel non cité

### Périmètre géographique :

#### Le périmètre géographique de l'étude inclut les reconditionneurs ayant des ateliers dans les zones suivantes :

- La France métropolitaine
- La Réunion
- La Martinique
- La Guadeloupe
- La Guyane française

#### Le périmètre géographique de l'étude n'inclut pas :

- Mayotte
- Les autres territoires d'Outre-mer
- Les pays étrangers

Extrait du décret n° 2022-190 du 17 février 2022 relatif aux conditions d'utilisation des termes « reconditionné » et « produit reconditionné ».

« 1° Le produit ou la pièce détachée a subi des tests portant sur toutes ses fonctionnalités afin d'établir qu'il répond aux obligations légales de sécurité et à l'usage auquel le consommateur peut légitimement s'attendre ;

2° S'il y avait lieu, le produit ou la pièce détachée a subi une ou plusieurs interventions afin de lui restituer ses fonctionnalités. Cette intervention inclut la suppression de toutes les données enregistrées ou conservées en lien avec un précédent usage ou un précédent utilisateur, avant que le produit ou la pièce ne change de propriétaire. »

### Les produits suivants ne sont pas des produits reconditionnés :

#### Produits neufs

Par définition, un équipement neuf n'a jamais été utilisé, au contraire d'un produit reconditionné, qui a donné lieu à un transfert de propriété.

#### Produits réparés

Une réparation n'a pas nécessairement donné lieu à des tests portant sur toutes ses fonctionnalités, et il n'y a pas nécessairement eu de changement de propriétaire.

#### Produits d'occasion

Un produit d'occasion n'a pas nécessairement été reconditionné.

#### Produits recyclés

Aujourd'hui il n'existe pas d'ordinateurs recyclés. La filière du recyclage peut au mieux rediriger une partie du matériel ou de ses composants vers la filière du réemploi ou reconditionnement.

## Méthodologie : moyens employés et limites méthodologiques.



### Revue documentaire

300+ sites web et documents utilisés pour recenser des structures et comprendre les enjeux du secteur.



### Entretiens

25 entretiens réalisés avec des structures de reconditionnement informatique sur toute la chaîne de valeur.



### 2 enquêtes en ligne

auprès de 120+ relais et de 250+ structures de reconditionnement.



### 109 réponses reçues

à l'enquête auprès des structures de reconditionnement (taux de réponse : 34%) et 111 pour les relais (taux de réponse : 85%).



### 340 structures recensées

dans la base de données, dont 149 entreprises, 166 associations et 25 autres structures (universités, écoles, collectivités principalement).



### 397 ateliers recensés

dans la base de données, certaines structures ayant plusieurs ateliers en France.

### Lexique

#### Relais :

Plusieurs réseaux ont été mobilisés dans le cadre de l'étude pour appuyer la Banque des Territoires dans le recensement des structures de reconditionnement. Ces relais incluent notamment le réseau des coordinateurs de conseillers numériques, les Hubs territoriaux pour un numérique inclusif, des réseaux d'acteurs de la filière (SIRRMET, Ordi3E, Rcube, Emmaüs Connect), ainsi que toutes les personnes interrogées au cours des 25 entretiens conduits.

#### Structure de reconditionnement :

Les structures de reconditionnement sont des entreprises, associations, acteurs publics, etc. qui ont une activité de reconditionnement informatique (pas uniquement de support) qui a lieu au moins partiellement en France, dans le cadre du périmètre défini précédemment. Ces structures ont été identifiées grâce à la mobilisation des relais et à la revue documentaire opérée dans le cadre de l'étude.

### Les limites méthodologiques de l'étude

#### Exhaustivité de la base de données :

La filière n'étant pas identifiée en tant que telle dans la statistique nationale, et aucun acteur ne disposant d'une liste exhaustive et limitée au périmètre de l'étude, les structures recensées proviennent principalement des relais mobilisés, des entretiens réalisés, des revues et recherches documentaires. Certaines structures peuvent donc être absentes du recensement si elles n'ont pas été identifiées via les moyens précédemment mentionnés.

#### Périmètre des structures :

Sont recensées dans la base les structures qui nous ont été indiquées comme faisant partie du périmètre mentionné plus haut. Sont exclues les structures qui ne pratiquent que de la collecte ou de la redistribution, ou ne pratiquent que de la réparation mais pas du reconditionnement. Il peut s'agir de leur seule activité, ou d'une activité parmi d'autres. L'activité de reconditionnement est réputée vérifiée dès lors qu'elle est remontée par l'un des réseaux contactés. Certaines structures peuvent donc potentiellement faire partie de la base par erreur.



**La filière du reconditionnement informatique, au cœur des transitions socio-économiques et environnementales, est jeune et modeste sur le plan économique mais en croissance.**



→ La filière du reconditionnement répond à un **enjeu social** : **renforcer l'inclusion numérique en équipant les publics précaires.**

Adoptée à l'issue de larges travaux de concertation dans le cadre du Conseil National de la Refondation Numérique, France Numérique Ensemble constitue la feuille de route partagée entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile en faveur de l'inclusion numérique pour la période 2023-2027.

- 31,5%** des 18 ans et plus résidant en France métropolitaine sont plus ou moins éloignés du numérique, faute de maîtriser les compétences numériques élémentaires.\*
- 11%** des Français ne sont pas équipés d'un ordinateur.\*
- 9%** des Français ne sont pas équipés d'un smartphone.\*

**Les principaux objectifs fixés par France Numérique Ensemble entre 2023 et 2027 :**

- 8 millions** de personnes éloignées du numérique accompagnées.
- 20 000** aidants numériques formés.
- 25 000** lieux de médiation numérique sur le territoire.
- **2 millions** de matériels informatiques reconditionnés mis à disposition des ménages les plus modestes.



L'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), le réseau Ordi Grand Ouest (OGO), Emmaüs Connect, Mégalis Bretagne, le SGAR Bretagne et l'ANSSI poursuivent un **objectif**

**commun d'augmentation des gisements de matériels informatiques à reconditionner qui soient orientés vers des filières solidaires** (structures de reconditionnement locales et solidaires, dons et/ou ventes à prix modérés, équipement des ménages les plus modestes dans une logique d'inclusion numérique).

En effet, via la **feuille de route stratégique de la politique d'inclusion numérique 2023-2027 « France Numérique Ensemble »**, l'Etat s'est fixé un objectif de 2 millions de matériels informatiques reconditionnés à destination des ménages les plus modestes.

**La mobilisation de nombreux acteurs de l'écosystème semble nécessaire à l'atteinte de cet objectif.**

**Proposer l'accès à un outil d'effacement de données sécurisé et adapté aux enjeux du donateur** (particuliers, collectivités, Etat, entreprises) **apparaît comme un enjeu pivot** dans l'organisation et le soutien des filières de reconditionnement solidaire. A ce titre, les partenaires mentionnés envisagent de développer une solution d'effacement de données intégrée, ouverte et gratuite qui permette une collaboration facilitée entre directions des systèmes d'information et filières de reconditionnement solidaire.

**La filière du reconditionnement informatique peut bénéficier aux publics éloignés du numérique :**

- En augmentant les volumes d'ordinateurs reconditionnés, les coûts du reconditionnement pourraient diminuer et ainsi faciliter le don ou la vente à prix solidaire, au bénéfice des publics qui ne sont pas équipés pour des raisons économiques.
- Distribuer du matériel reconditionné à prix solidaire permet aussi de proposer des formations à leur utilisation au moment de la distribution, notamment si la distribution a lieu dans des lieux de médiation numérique.

\* Sources CREDOC, France Numérique Ensemble



La filière du reconditionnement répond à un **enjeu économique** : **soutenir un secteur en plein essor et créer des emplois qualifiés.**

Aujourd'hui, la plupart de l'activité des entreprises et associations françaises de reconditionnement informatique a lieu dans des ateliers en France, à l'exception de quelques acteurs qui ont aussi des ateliers en Europe. Ces structures font cependant face à une forte concurrence internationale. Des structures font le choix d'acheter une partie de leur gisement à l'étranger et, plus rarement, de délocaliser une partie de leur activité à l'étranger.

Avec la croissance du marché, les demandes en personnel qualifié sur la partie technique du reconditionnement sont plus importantes que le personnel disponible. Le secteur peut donc constituer un débouché attractif pour des métiers qui nécessitent une certaine appétence technique ou manuelle.



**Direction générale  
des Entreprises**

**Au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, la Direction générale des Entreprises (DGE) conçoit et met en œuvre les politiques publiques qui concourent au développement des entreprises.** Ses quatre priorités stratégiques sont la transition écologique, l'autonomie stratégique, la transition numérique et le développement de l'économie de proximité.

La DGE co-pilote avec le Commissariat général au développement durable (CGDD, ministère en charge de la transition écologique) la politique de transition écologique du secteur numérique. À ce titre, la DGE met en œuvre différentes actions visant à allonger la durée de vie des terminaux, ces derniers constituant 50 % de l'empreinte carbone du secteur numérique en France. **La DGE contribue notamment à l'élaboration des textes européens visant à renforcer l'écoconception des équipements numériques et le développement de l'économie circulaire.**

À l'échelle nationale, la DGE accompagne la filière du réemploi afin d'encourager l'achat de terminaux reconditionnés. Elle soutient notamment le **déploiement d'un label national unifié sur les équipements reconditionnés** (smartphones, tablettes et ordinateurs) pour renforcer la confiance des consommateurs : 43% des Français ont en effet des craintes quant à la qualité des produits reconditionnés ou expriment un manque de confiance envers les vendeurs (35%) ou l'origine des produits (34%)<sup>1</sup>. La diversité des labels existants (Qualicert, RecQ, Ordi 3.0...) contribue au manque de lisibilité pour les consommateurs et justifie la création d'un outil unique d'information et de réassurance.

La DGE anime également un groupe de travail réunissant les principales places de marché et les représentants du secteur du reconditionnement de terminaux. Ces travaux aboutiront **en 2025 à la création d'outils visant à mieux communiquer sur les obligations des vendeurs de produits reconditionnés opérant sur les places de marché** et à renforcer les échanges entre les acteurs du secteur et l'administration fiscale.

Enfin, apportant des éclairages nouveaux sur la structuration de la filière du reconditionné, ce rapport alimentera utilement la réflexion et les travaux de la DGE et de ses services économiques en région en vue d'améliorer la collecte des gisements de terminaux numériques en France.

<sup>1</sup> Baromètre 2024 du marché du mobile d'occasion (Recommerce/Kantar)



La filière du reconditionnement répond à un **enjeu environnemental** : **décarboner le numérique.**

Le reconditionnement permet de réutiliser les produits et d'allonger leur durée de vie plutôt que de les recycler ou de recourir à des produits neufs. Cette réutilisation a un impact fort sur leur bilan environnemental : selon l'ADEME, pour un allongement de la durée de vie des équipements de 2 à 4 ans, l'empreinte carbone des appareils est alors réduite de 50%.



**50%**

**de l'empreinte carbone du numérique est liée à la fabrication et au fonctionnement des terminaux.**



En 2022, suite aux récents travaux de l'ADEME, **le numérique** (datacenters, réseaux et terminaux) représentait en France une empreinte carbone de 29,5 Mt CO<sub>2</sub> eq.

Cela représente **4,4% de l'empreinte carbone nationale** (équivalent aux émissions dues aux poids lourds).

Par ailleurs, le numérique représente 51,5 TWh soit **11% de la consommation électrique.**

**Sans mesures correctrices dans les années à venir, son impact devrait croître de manière exponentielle.**

Le développement du numérique implique également une tension croissante sur les ressources, principalement minérales.

L'impact environnemental du numérique est majoritairement dû aux équipements (télévisions, ordinateurs, smartphones), plutôt qu'aux datacenters ou aux réseaux, même si le développement actuel de l'IA générative est en train de faire évoluer ces équilibres. Une des principales mesures à mettre en œuvre est l'allongement de la durée de vie des équipements avec notamment le développement de filières de reconditionnement structurées et locales.

Une récente étude de l'ADEME visant à faire une évaluation ACV (analyse du cycle de vie) de l'impact environnemental d'un ensemble de produits reconditionnés montre bien que si le marché du reconditionnement est de nature plus vertueux pour l'environnement que le marché du neuf, il l'est d'autant plus s'il est local et réalisé le plus tard possible dans la vie de l'équipement.

L'ADEME est par ailleurs opérateur de l'appel à projet France 2030 ECONUM dont un des objectifs est de financer l'émergence de projets innovants en matière de reconditionnement.



La filière du reconditionnement répond à un **enjeu de cohésion territoriale** : **créer des emplois pour tous, et partout en France.**

Les acteurs de l'ESS dans le secteur du reconditionnement sont généralement des entreprises d'insertion ou des ateliers et chantiers d'insertion. 47% des emplois dans les entreprises de l'ESS du secteur sont des contrats aidés, soutenus par les pouvoirs publics nationaux et locaux.

Le secteur participe donc à fournir des emplois qualifiés aux personnes qui peuvent avoir plus de mal à s'insérer sur le marché du travail.

Les structures de reconditionnement informatique sont présentes sur tout le territoire français, dans la quasi-totalité des départements, y compris en outre-mer (seuls 6 n'en compteraient pas, d'après le recensement opéré dans le cadre de l'étude).

Une activité de reconditionnement peut être lancée dans tous les types de territoires (urbains, péri-urbains, ruraux, etc.). Le gisement existe partout en France sous réserve que les structures parviennent à le capter.



La filière du reconditionnement répond à un **enjeu géopolitique** : **limiter la dépendance envers les terres rares.**

En France, la vaste majorité du matériel informatique et de ses composants électroniques est importée : par exemple, seuls 8% des semi-conducteurs sont fabriqués en Europe, contre environ 75% à Taïwan, en Corée du Sud, au Japon ou en Chine selon le plan France 2030.

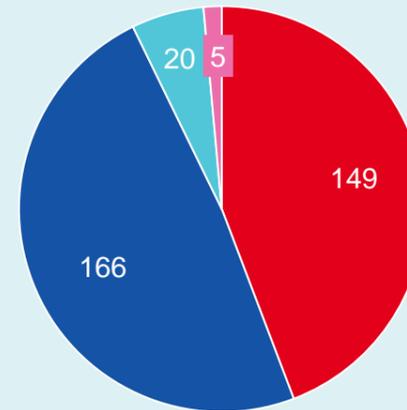
Le reconditionnement permet de limiter les besoins en renouvellement de matériel, en se concentrant uniquement sur les composants qui ont besoin d'être changés. Ce faisant, la filière participe à réduire la dépendance de la France envers les pays fournisseurs de matériel informatique et/ou de ressources telles que les terres rares.

© HUMANIS



**340 structures de reconditionnement informatique actives en France ont été recensées dans le cadre de cette étude**

Nombre de structures recensées et répartition par type de structure.



■ Entreprises ■ Associations  
■ Acteurs publics ■ Non connu

Parmi les structures recensées :

**49% sont des associations**

**44% sont des entreprises**

7% correspondent à d'autres types d'acteurs (collectivités locales, autres).

La taille des structures recensées varie fortement : une association peut reconditionner quelques dizaines d'ordinateurs par an, contre plusieurs dizaines de milliers pour une entreprise selon les réponses à l'enquête.

Plus de 90% des structures n'ont qu'un seul site de reconditionnement et ont leur siège social sur ce site. Quelques rares reconditionneurs ont plusieurs sites en France (par exemple C&C, Ecodair, Envie, AfB, Recyclea, Recommerce...). C'est pourquoi 397 ateliers ont pu être recensés pour 340 structures.

- Les 340 structures recensées ont été classées par les relais les ayant remontées comme associations, entreprises de l'ESS (coopérative, entreprise adaptée, SIAE, etc.), ou autres types d'entreprises (alors reclassées comme commerciales ou relevant de l'ESS au cas par cas). Une vérification a été effectuée lorsque la donnée n'était pas indiquée.
- Les 109 structures ayant répondu à l'enquête se sont elles-mêmes classées, sur la même base que celle utilisée lors du recensement.



La filière reconditionne environ **4,3 millions d'appareils informatiques par an en France.**

**2,7 millions**

d'ordinateurs fixes et portables sont reconditionnés par an en France.

**1,6 million**

de téléphones portables sont reconditionnés par an en France.

**10%**

des ventes d'ordinateurs et de téléphones portables en France (neuf compris) sont des appareils reconditionnés en France.

Source : analyse EY extrapolée des réponses à l'enquête aux structures de reconditionnement.

**FOCUS**

Pourquoi les consommateurs achètent-ils du matériel informatique reconditionné ?



**72%**

profiter d'un prix plus bas.



**38%**

faire un geste pour l'environnement.

Source : Kantar, 2024.



Le volume de matériel reconditionné distribué à des publics précaires est déjà significatif et peut être renforcé pour atteindre les objectifs de France Numérique Ensemble.



Objectif

**2 millions**

de matériels informatiques reconditionnés mis à disposition des ménages les plus modestes.

France Numérique Ensemble, sur la période 2023-2027, soit **400 000 par an.**



Environ

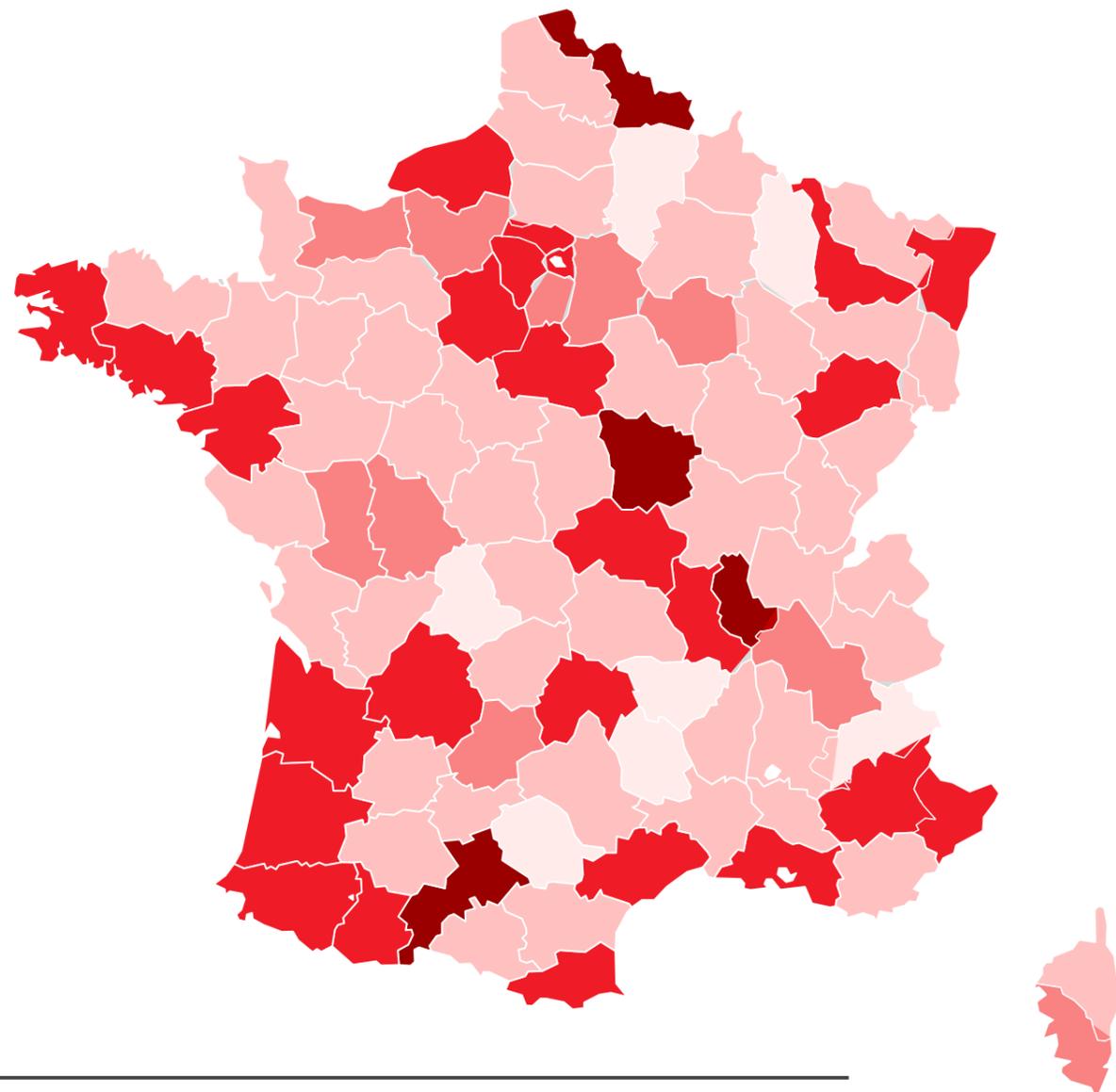
**250 000**

ordinateurs fixes et portables reconditionnés sont distribués à titre solidaire par an en France.

Cette estimation est fondée sur les 2,7 millions d'ordinateurs fixes et portables reconditionnés, et un taux de distribution à titre solidaire de 9% pour les entreprises et 72% pour les associations.



**Des structures de reconditionnement sont présentes sur tout le territoire avec en moyenne 3 à 4 structures par département.**



Nombre de structures juridiques recensées par département en France



## Capacité de reconditionnement et fragilité numérique : des enjeux croisés pour les territoires ?



**L'Indice de Fragilité Numérique (IFN)** est un outil cartographique d'analyse des données qui permet d'objectiver les zones où il existe un risque accru de fragilité numérique. Les critères de calcul de l'IFN concernent la couverture réseau, le taux de pauvreté, l'âge et l'éducation de la population. Il a été créé par la Mednum en partenariat avec l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (Ansa). Un IFN proche de 10 indique un risque fort de fracture numérique pour les populations du territoire.

L'analyse croisée du nombre de structures de reconditionnement et de l'IFN révèle une tendance intéressante : **de nombreux départements où l'IFN est élevé disposent de peu de structures dédiées au reconditionnement.** Autrement dit, les territoires les plus vulnérables face à la fracture numérique sont aussi souvent ceux où l'accès aux équipements reconditionnés est le plus limité (hors achats en ligne). C'est par exemple le cas Tarn (IFN de 6,3 sur 10), de la Lozère (6,7) ou de la Meuse (6,6), pour lesquels l'étude n'a recensé aucune structure de reconditionnement. La Creuse (7,6), l'Orne (7,0), ou encore les Vosges (6,5), sont d'autres exemples de territoires peu dotés en structures de reconditionnement et avec un IFN élevé.



Ce constat peut constituer **une opportunité pour les collectivités** : en soutenant le développement de filières locales de reconditionnement, elles peuvent à la fois réduire la fragilité numérique et structurer une économie circulaire créatrice d'emplois et de services de proximité.

Toutefois, **cette tendance n'est pas uniforme** : certains territoires conjuguent un IFN élevé et une offre de reconditionnement relativement développée (l'Oise, avec un IFN relativement faible à 4,6, mais seulement 1 structure de reconditionnement recensée) tandis que d'autres, mieux dotés en structures, rencontrent encore des défis d'accès au numérique (la Nièvre, avec 11 structures recensées, mais un IFN de 7,0 par exemple).



**Ces disparités soulignent l'importance d'une approche territorialisée du reconditionnement solidaire.**

## Une filière encore peu mature, et en cours de structuration.

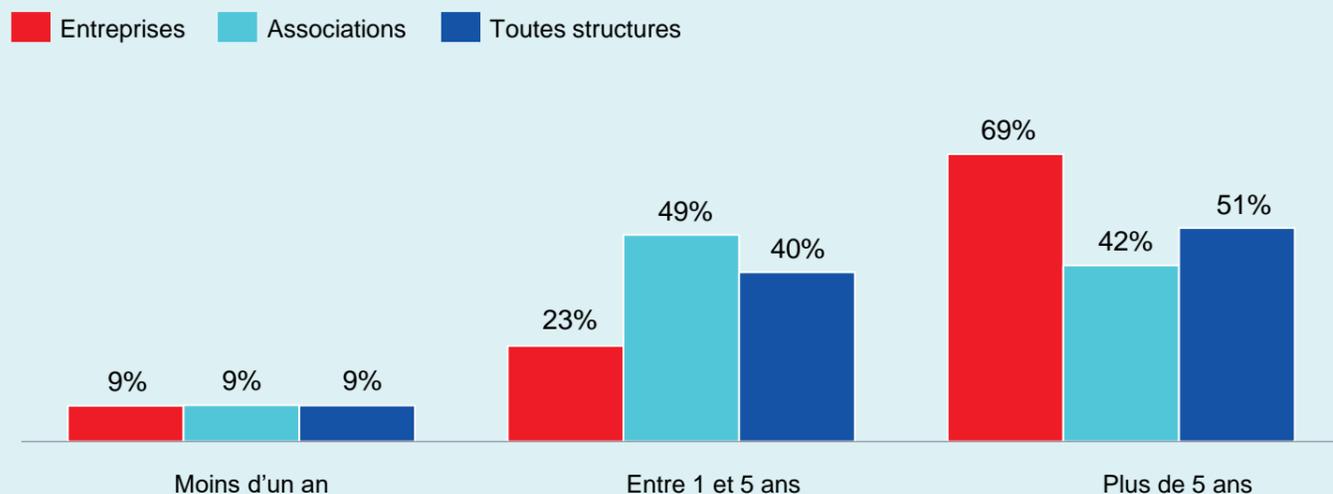
### La moitié des structures recensées a moins de cinq ans.

C'est notamment le cas pour les associations qui sont en moyenne plus jeunes que les entreprises.

Bien que certaines structures du secteur, notamment des entreprises, soient présentes sur le marché depuis plus de 10 ans et bénéficient d'une certaine expérience, ce n'est pas le cas de la plupart des structures qui sont bien plus récentes.

Les acteurs du reconditionnement sont plutôt de petites structures. En France, les structures les plus importantes (généralement des entreprises) sont de grosses PME ou des ETI, comme Recycla, AfB France ou Econocom.

### Ancienneté de l'activité de reconditionnement informatique des répondants à l'enquête.



Source : enquête auprès de structures de reconditionnement, 104 réponses.



Le secteur est en train de se professionnaliser et de se structurer, avec par exemple une dizaine d'acteurs de la taille d'ETI (au niveau européen sur tous les produits IT). La filière se consolide à travers des rachats et fusions, qui permettent à ces nouvelles structures d'atteindre une taille viable.

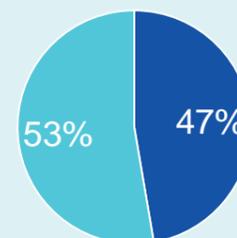
**Alexandre Tanay**  
Chargé d'affaires publiques,  
Back Market

## Les associations représentent la moitié des structures recensées mais une minorité du matériel reconditionné.

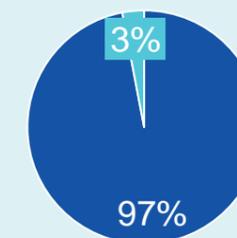
Il n'existe pas un modèle unique de structure du reconditionnement : on compte autant d'entreprises que d'associations, et quelques autres structures (écoles, universités et collectivités par exemple, comme le CCAS de Manosque ou Numérisud en Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Beaucoup d'entreprises relèvent de l'ESS ou sont des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Les entreprises traitent 97% du volume de matériel reconditionné en France, contre 3% pour les associations. Les associations ne cherchent pas uniquement à traiter le maximum de matériel, mais généralement aussi à viser le plus haut taux de réemploi possible (i.e. reconditionner le matériel même en l'absence de rentabilité). Elles travaillent aussi à l'insertion professionnelle de leurs salariés, souvent éloignés de l'emploi, ou l'inclusion numérique des bénéficiaires du matériel qu'elles reconditionnent : par exemple, Travailler et Apprendre Ensemble en Seine-Saint-Denis ou ConcarAgglo dans le Finistère.

### Nombre de structures recensées.



### Volume de matériel reconditionné.



Entreprises  
Associations

Note : les autres structures ne sont pas comptées ici car elles représentent une part très faible du nombre de structures et du volume reconditionné.

Source : enquête auprès de structures de reconditionnement (104 réponses), recensement.

© HUMANIS



Les structures solidaires peuvent afficher un taux de réemploi plus faible que celui des acteurs lucratifs mais ce chiffre cache en réalité la difficulté croissante de l'ESS à collecter du matériel de bonne qualité. Bien souvent, le coût des pièces détachées ou la difficulté technique de l'acte de réparation ne permettent pas le réemploi des équipements de basse qualité et ceux-ci partent donc au recyclage.

**Camille Bardou**  
Responsable du pôle LaCollecte.tech  
d'Emmaüs Connect



## La filière crée des emplois variés grâce à des modèles de structures complémentaires.



Les associations s'appuient principalement sur des bénévoles et contrats aidés, ce qui peut limiter leur capacité à accroître le volume de matériel qu'elles traitent. En particulier, une présence par intermittence des bénévoles au sein des structures peut rendre difficile la mise en place de processus efficaces, et il est plus long de les former à l'activité de reconditionnement puisqu'ils passent généralement moins de temps sur site.



Les entreprises de l'ESS sont principalement des entreprises d'insertion par l'activité économique, avec par conséquent un nombre élevé de contrats aidés. Les contrats aidés dans ce secteur sont majoritairement des contrats à but d'insertion : par leur nature, ils engendrent un renouvellement important et régulier des effectifs des entreprises de l'ESS. Les structures de l'insertion par l'activité économiques doivent donc continuellement former leurs nouveaux employés. Ainsi, l'objet même des SIAE rend complexe la stabilisation et le maintien des compétences au sein de ces structures. Ces structures regroupent notamment les ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, les ESAT et les entreprises adaptées.

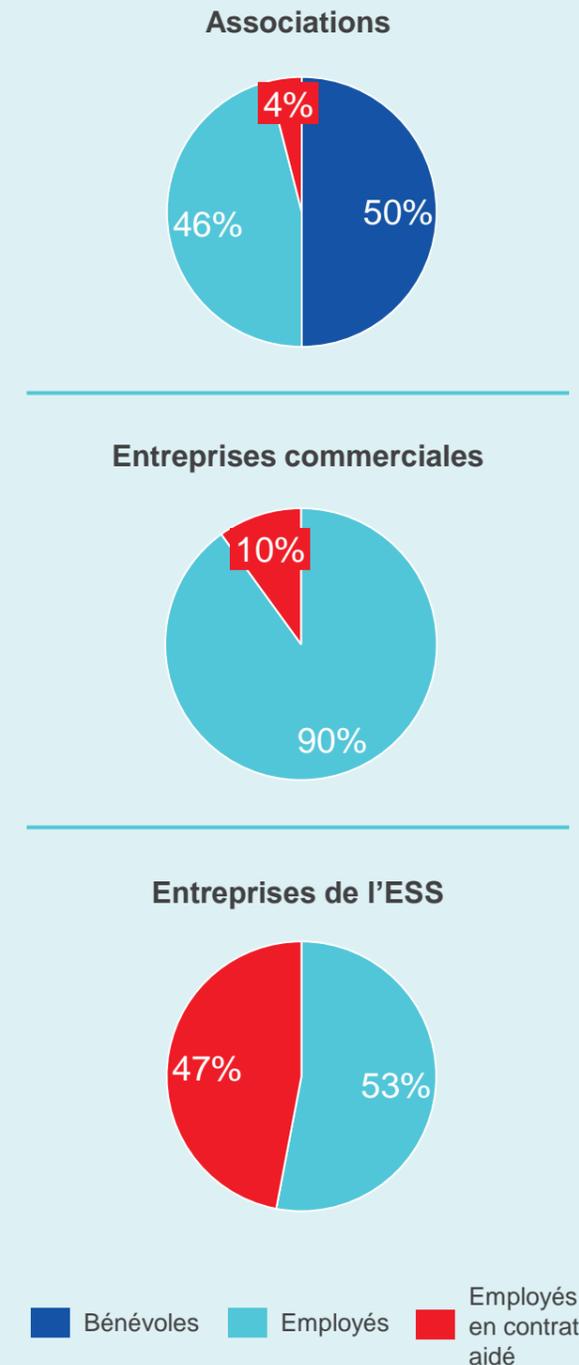


Les entreprises à du secteur marchand fonctionnent avec peu de contrats aidés.

**5 000 à 8 000 ETP salariés** travailleraient dans la filière du reconditionnement informatique en France.

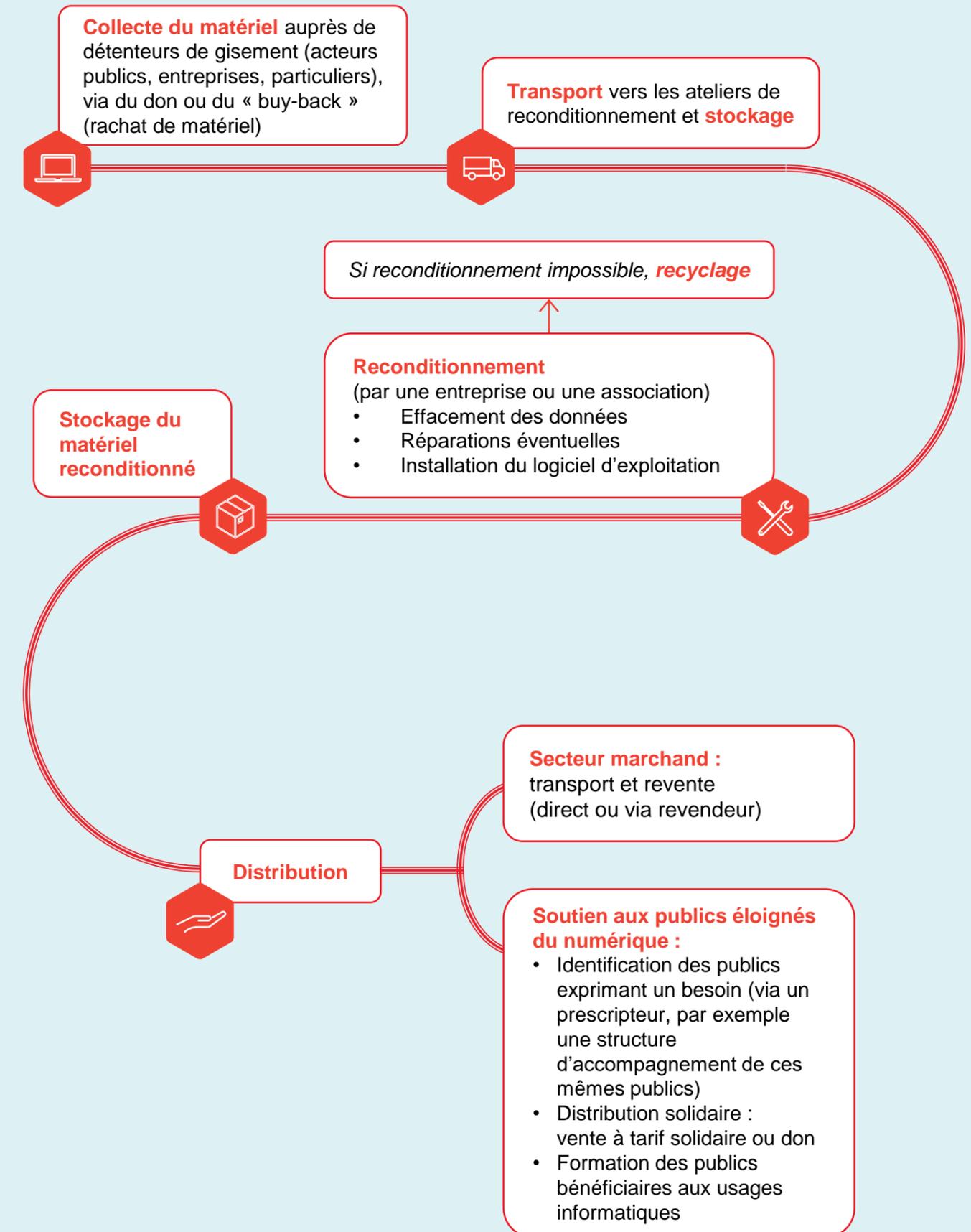
Source : estimation basée sur les réponses à l'enquête et le nombre de structures recensées, ainsi qu'une méthode similaire au volume d'appareils reconditionnés (cf. annexes).

Répartition des ETP par type de structure de reconditionnement.



Source : enquête auprès de structures de reconditionnement, 102 réponses.

## Une chaîne de valeur avec de multiples parties prenantes.





**Les associations de la filière œuvrent à la réduction de la fracture numérique, sociale et territoriale mais souffrent d'une faible productivité et d'une dépendance aux aides publiques.**



## L'activité de reconditionnement informatique des associations est principalement à but solidaire.

Les associations sont très diverses, de par leurs effectifs ou leur volume de matériel reconditionné, mais ont comme point commun d'orienter la majorité de leur matériel vers une distribution solidaire. On compte ainsi des acteurs qui reconditionnent moins d'une centaine d'appareils par an (par exemple, Zéro Déchet en Mayenne ou l'Association Guadeloupéenne pour le Développement de l'Informatique Libre) mais aussi d'autres acteurs qui en reconditionnent plusieurs milliers (par exemple, Synapse31 à Amiens ou l'association Banque du Numérique à Antibes).

Elles se concentrent plutôt sur les ordinateurs que les téléphones portables, pour permettre l'insertion professionnelle des bénéficiaires, car les employés sont plus souvent amenés à avoir besoin d'un ordinateur que d'un smartphone. Elles réalisent moins que les entreprises des opérations liées à l'aspect extérieur du matériel pour se concentrer sur ses fonctionnalités.

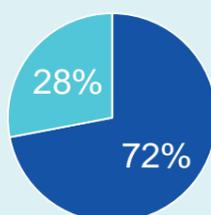


**72%**

du matériel informatique reconditionné est distribué à titre solidaire par une association de reconditionnement informatique, par des dons ou des ventes à prix plus faible que le prix de marché.

Part du matériel reconditionné à titre solidaire, par type de structure.

Associations



Entreprises



■ Solidaire ■ Non solidaire

Source : enquête auprès de structures de reconditionnement, 80 réponses, taux médian retenu.



## Les associations privilégient l'échelon local pour la collecte et la distribution du matériel.

Cette distribution s'organise à une échelle très locale car le périmètre d'action des associations est souvent subordonné aux financements reçus, la plupart du temps octroyés par les acteurs publics locaux. Pour optimiser son fonctionnement, une association privilégie une action à l'échelle locale : plus elle s'éloigne de son site d'activité, plus la logistique liée à la collecte, au reconditionnement et à la distribution du matériel devient contraignante et coûteuse, tout comme l'identification des publics précaires bénéficiaires.

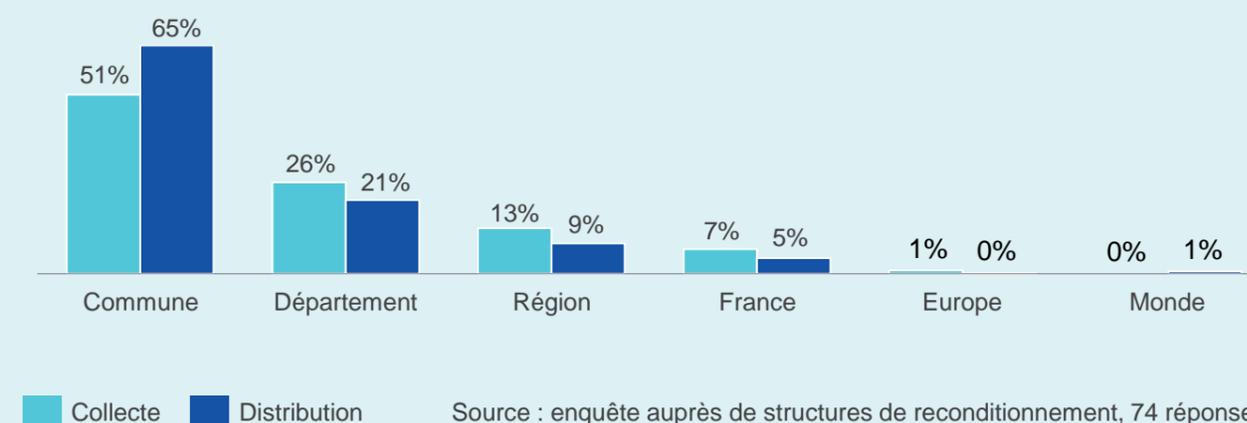
Cette approche très locale a l'avantage de répondre à des besoins clairement identifiés par les collectivités. Cependant, elle peut rendre difficile une certaine coordination et structuration de la filière de par la multiplicité d'acteurs de très petite taille.



**75%**

des associations effectuent leur distribution solidaire à l'échelle départementale.

Origine et zone de distribution solidaire du matériel, pour les associations.



Les associations locales reconditionnent dans des quantités très largement inférieures aux entreprises, mais le matériel y est très majoritairement reconditionné à vocation solidaire.

**Rachel Dethier**  
Secrétaire générale,  
SIRMIET



Les 300 acteurs du réseaux ORDI 3.0, principalement des associations, collectent, reconditionnent et distribuent via leurs réseaux (vente, dons, prêts, locations) au plus près des usagers, des collectivités et des organisations sur les territoires.

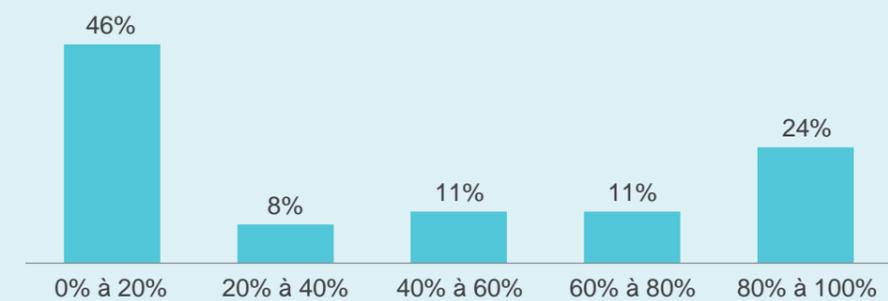
**Didier Hamel**  
Délégué national de la fédération Ordi3E

## Les associations réalisent souvent d'autres actions en plus du reconditionnement informatique.

Pour près de la moitié des associations (46%), l'activité de reconditionnement informatique représente moins de 20% de leur activité, souvent complétée par des actions de formation et de médiation numérique (par exemple Avenir 84 dans le Vaucluse), ou de reconditionnement/recyclage d'autres produits (comme Bell'occas dans les Ardennes).

Certaines structures choisissent de ne pas faire du reconditionnement informatique leur activité principale pour limiter leur prise de risque face à la difficile rentabilité de cette activité, dont les modèles économiques restent fragiles.

### Part de l'activité dédiée au reconditionnement de matériel informatique dans les associations.



Source : enquête auprès de structures de reconditionnement, 100 réponses.

## Les associations sont dépendantes des financements publics pour leur fonctionnement.

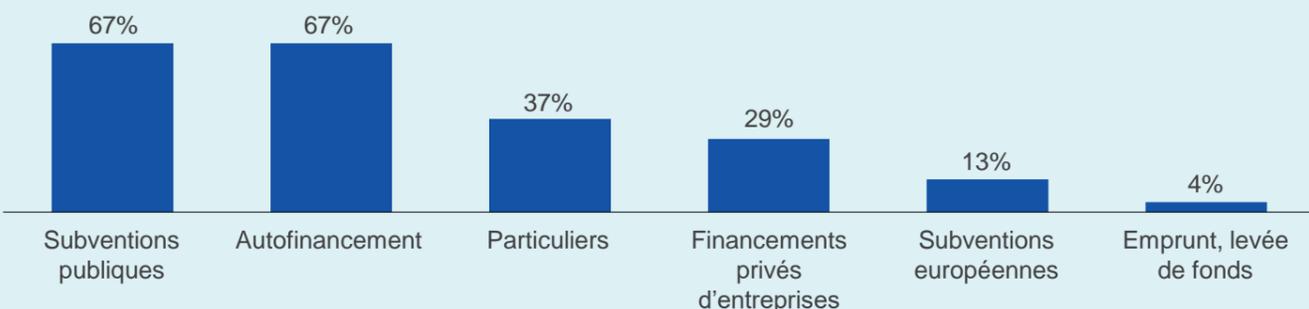
Les subventions publiques sont la première source de revenus des associations de reconditionnement informatique, suivies de l'autofinancement (revenus propres). Très peu d'associations peuvent s'appuyer sur le prêt (nécessitant une bonne assise financière) ou sur les financements européens (parfois plus complexes à obtenir et mobilisant de la trésorerie pour avancer les fonds).



Les organisations labellisées ORDI 3.0 font face à une concurrence accrue de la part des acteurs industriels, commerciaux et des places de marché. Des politiques publiques en faveur du réemploi devraient aider à équilibrer ces enjeux concurrentiels.

**Didier Hamel**  
Délégué national  
de la fédération Ordi3E

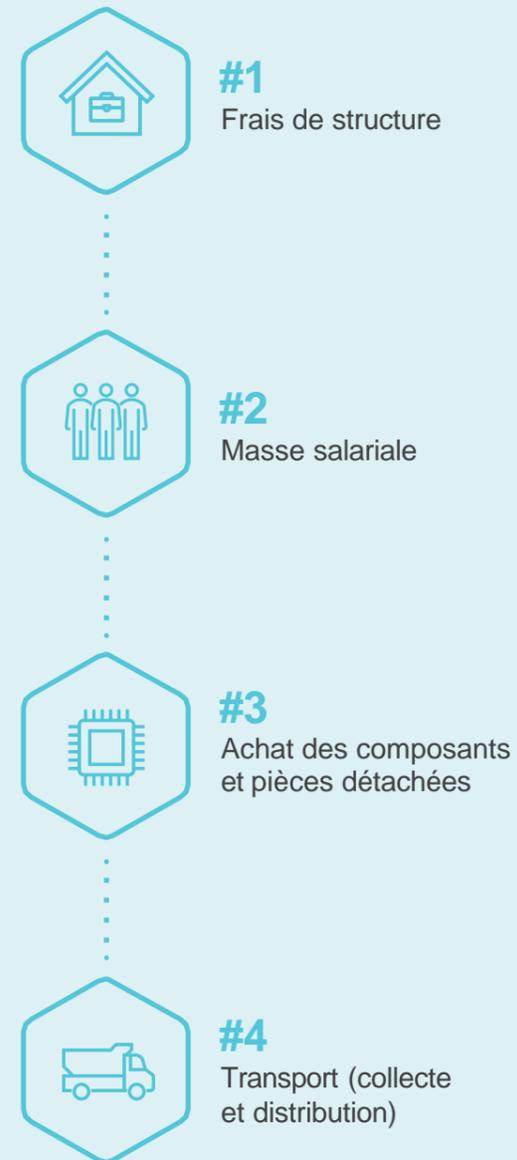
### Part des associations déclarant faire appel aux sources de revenus suivantes :



Source : enquête auprès de structures de reconditionnement, 89 réponses.

## Leur productivité demeure faible en comparaison des entreprises pour des raisons structurelles.

### Postes de dépenses les plus importants des associations interrogées :



Source : enquête auprès de structures de reconditionnement, 89 réponses.

- Elles traitent du matériel plus vieux ou en plus mauvais état : 92% du matériel des associations provient de dons. Les produits les plus récents, et donc les plus valorisables, sont plutôt revendus par les particuliers et les entreprises, que donnés.
- En conséquence, pour réparer ce matériel de moins bonne qualité, elles doivent acheter des composants et pièces détachées souvent onéreux : ces achats représentent leur troisième poste de dépenses, après les frais de structure et la masse salariale.
- Les associations traitent de plus petits volumes, qui sont rarement homogènes et donc rendent impossibles les économies d'échelle sur l'achat de matériel, et difficile la mise en place de processus standardisés.
- Enfin, elles se focalisent plutôt sur les ordinateurs, avec une valeur ajoutée marchande plus faible que les téléphones, mais qui contribue davantage à la réduction de la fracture numérique.



Avec l'essor des offres de rachat d'équipements pouvant avoir une seconde vie et des plateformes de revente entre particuliers, la qualité des gisements reçus par les associations baisse. Or, un gisement de plus faible qualité augmente le temps de travail pour le reconditionner lorsqu'il est encore en état de l'être.

**Aurore Médiu**  
Responsable transition écologique  
et économie circulaire,  
ESS France



## Les associations font face à plusieurs difficultés pour passer à l'échelle.

### **Obtenir du gisement en quantité.**

Les associations utilisent peu le marché du rachat de matériel (aussi appelé « buy-back ») et doivent donc s'appuyer sur les dons. Pour le parc professionnel, il peut être stratégique de passer des partenariats de long-terme avec des entreprises ou structures publiques, mais les services informatiques de ces entités privilégient généralement l'utilisation des parcs jusqu'à obsolescence, ou une revente pour financer le renouvellement.

### **Obtenir du gisement de qualité.**

Les dons faits aux associations peuvent être de mauvaise qualité. Les associations récupèrent notamment le matériel que les entreprises de reconditionnement jugent non rentable. Auprès des particuliers, elles reçoivent parfois des modèles anciens et non-exploitable. Cela les oblige à des efforts accrus de réparation, et à l'achat de pièces de remplacement souvent plus onéreuses.



Nous avons déjà refusé des dons parce qu'ils ne correspondaient pas à notre besoin ou qu'ils étaient de trop faible qualité (ordinateurs sans OS, trop anciens). Par le passé, nous avons accepté des PC de toute l'Europe, avec des prises différentes ou sans clavier AZERTY, ce qui nous a demandé beaucoup de travail d'adaptation pour les utiliser.

**Charlotte Martinez**  
Responsable de l'inclusion numérique,  
Croix Rouge

© Les Valoristes



### **Organiser et fluidifier la logistique : 2/3**

des associations indiquent que les difficultés liées à la logistique, et notamment le stockage du matériel reconditionné, sont un frein au développement de leur activité.



### **Standardiser les processus : en moyenne, 50%**

des ETP des associations sont des bénévoles, car il est financièrement impossible pour certaines structures d'embaucher des salariés permanents. De plus, il n'existe pas de label définissant clairement les étapes du reconditionnement informatique : ce manque de cadre est à l'origine d'une hétérogénéité des standards de réparation et de qualité, parfois propres à chaque association.



**Réussir à obtenir suffisamment de financements pour lancer l'activité :** leur vocation étant principalement solidaire, elles ne dégagent que peu de revenus de la vente solidaire, et aucun des dons.

**67%**

des associations et structures de l'ESS répondantes déclarent reposer sur des subventions publiques pour financer leur activité.



**Augmenter leur capacité d'investissement.** Plutôt limitée actuellement, cela les empêche d'obtenir des machines ou logiciels plus performants, ainsi que des espaces de stockage suffisamment conséquents, sauf à mutualiser leurs efforts avec d'autres acteurs.



**Les entreprises de la filière affichent une productivité élevée, mais la réduction de la fracture numérique ne représente qu'une faible part de leur activité.**



## Les entreprises atteignent des niveaux de productivité largement supérieurs aux associations.

**Les entreprises sont aussi très diverses en nombre d'employés et volume de matériel.** Des entreprises peuvent ainsi reconditionner plusieurs dizaines de milliers d'appareils (par exemple, Largo en Loire-Atlantique, Olinn IT dans l'Hérault, Le GSM Services dans le Val-de-Marne) comme moins d'un millier d'appareils (par exemple Atelier Berry Informatique dans le Cher ou Mon Assistant Numérique dans l'Aube). Les entreprises relevant de l'ESS ou du secteur marchand diffèrent principalement sur deux points : les entreprises de l'ESS ont accès aux dons, et elles emploient plus de personnel en insertion.

**La valeur ajoutée des entreprises de la filière repose sur leur productivité accrue** en comparaison du secteur associatif.

Même si elles restent souvent jeunes (la moitié d'entre elles a moins de cinq ans), un ETP y reconditionne par an en moyenne

**900 à 1100** ordinateurs ou téléphones...  
... contre environ **240** pour un ETP au sein d'une structure associative (bénévole ou salarié).

En effet, les entreprises ont investi dans des machines et logiciels augmentant leur productivité, la formation de leurs employés et peuvent compter sur des équipes de commerciaux pour capter des gisements de matériel de qualité.

**Les gains de productivité permettent à certaines entreprises d'atteindre un équilibre économique qui reste néanmoins fragile**, et de proposer du matériel reconditionné à un prix suffisamment attractif pour concurrencer le matériel neuf.

**Ce mouvement de concentration permet notamment de sécuriser l'approvisionnement en matériel à reconditionner** : un large volume de matériel leur permet de répondre aux appels d'offres. Cela représente l'enjeu majeur de ces entreprises, qui doivent acheter leur gisement pour atteindre les volumes critiques.



Le premier facteur d'achat de matériel reconditionné demeure d'abord le prix : l'enjeu pour les entreprises est donc de pouvoir proposer des produits avec un différentiel de prix avec le neuf suffisamment attractif pour que le client choisisse le reconditionné et ce, bien sûr, avec une garantie de qualité - qui est le second critère de choix.

**Cathy Excoffier**  
Directrice déléguée de la RSE,  
Orange



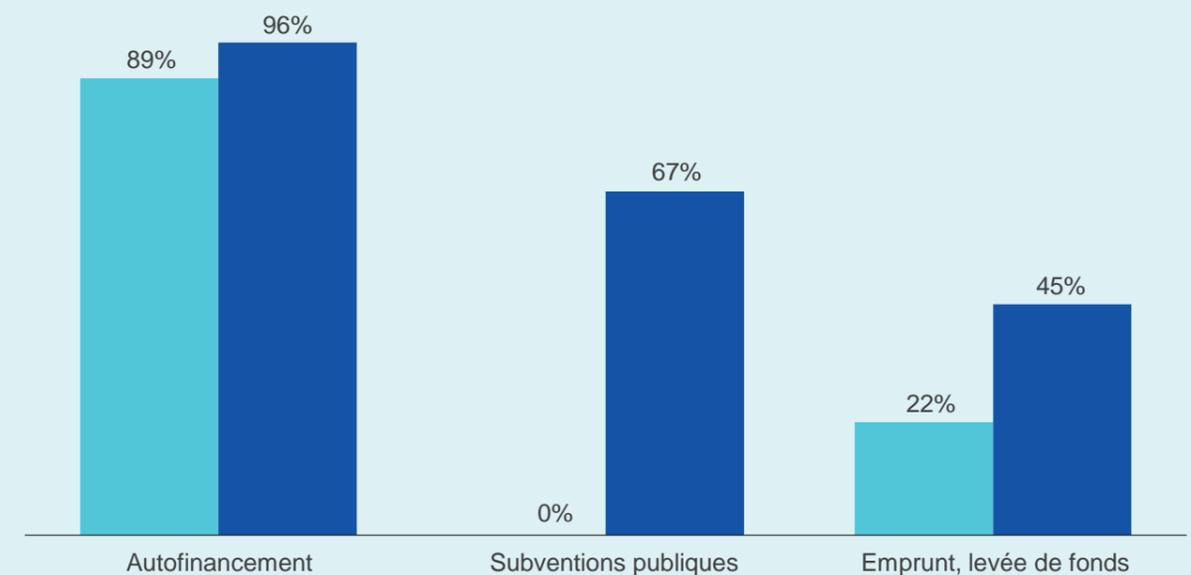
## Les entreprises font face à un marché très concurrentiel.

Naturellement, la première source de financement des entreprises est l'auto-financement, bien qu'une partie ait aussi levé des fonds pour son activité, ou reçu des subventions publiques (surtout pour les entreprises de l'ESS).

Le marché est très concurrentiel, et fait face à l'arrivée d'acteurs étrangers, rendant difficile l'atteinte de niveaux confortables de rentabilité.

Par conséquent, le reconditionnement solidaire n'est pas la priorité des entreprises qui cherchent d'abord à assurer leur modèle économique. Pour autant, elles indiquent tout de même vendre à prix solidaire ou donner environ 9% de leur matériel selon notre enquête.

Part des entreprises déclarant faire appel aux sources de revenus suivantes.



■ Entreprise commerciale ■ Entreprise de l'ESS

Source : enquête auprès de structures de reconditionnement, 89 réponses.



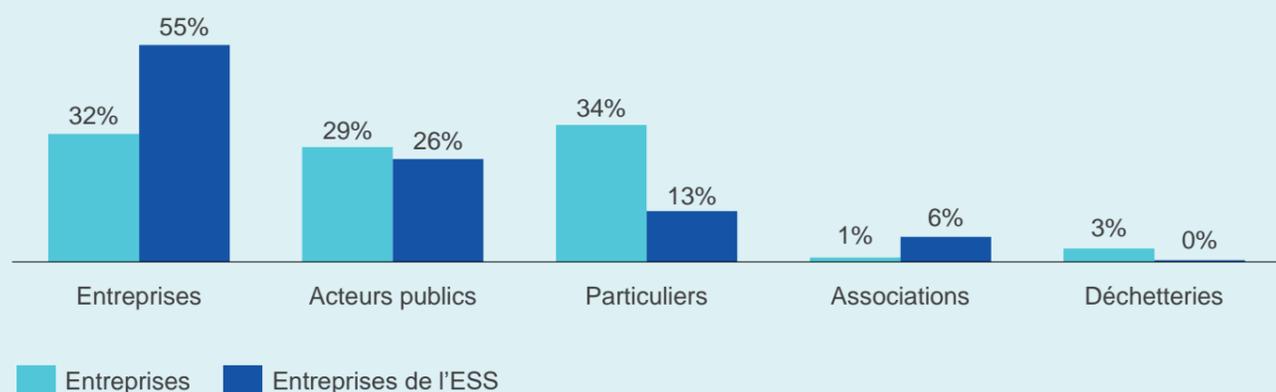
## Les entreprises utilisent le système du « buy-back » pour se fournir en matériel à reconditionner.

Les entreprises se livrent à une forte concurrence pour racheter du gisement auprès des entreprises, particuliers et brokers.

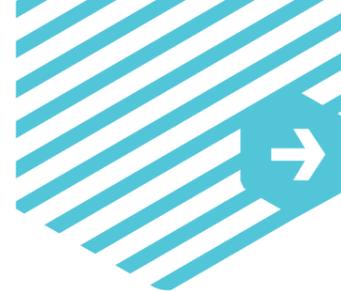
Depuis 2021, la loi (REEN, puis 3DS) autorise les entreprises de l'ESS disposant de l'agrément ESUS à recevoir des dons de l'Etat, des organismes publics, et des collectivités, et à les revendre à tarif solidaire fixé par décret. Plusieurs des plus grandes entreprises du secteur font partie de l'ESS, comme Recyclea ou les Ateliers du Bocage. Les autres entreprises n'ont donc pas accès aux dons publics et doivent s'appuyer davantage sur le buy-back.

Le gisement des déchetteries est généralement de trop faible qualité compte tenu des opportunités de rachat offertes aux particuliers et des mauvaises conditions d'entreposage du matériel qu'elles offrent généralement.

Source du matériel reconditionné par les entreprises, %.



Source : enquête auprès de structures de reconditionnement, 87 réponses.

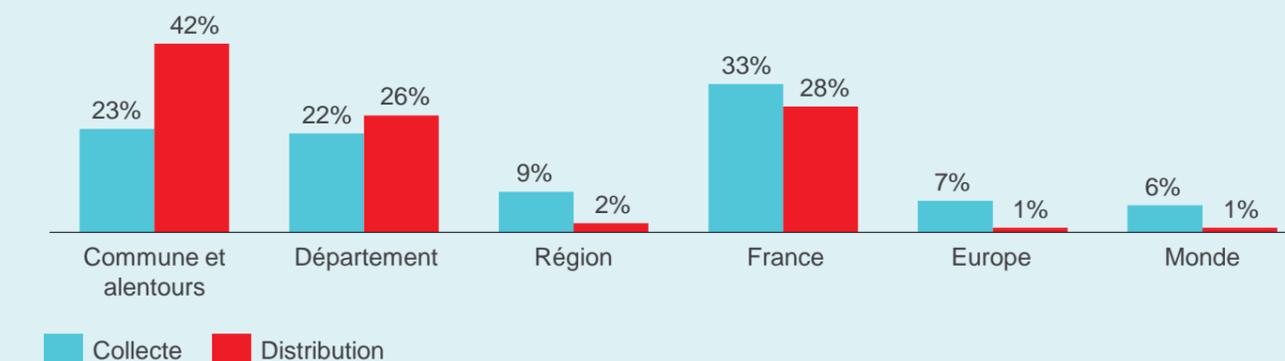


## Les entreprises collectent et distribuent le matériel plus loin que ne le font les associations.

Les entreprises du secteur ont tendance à privilégier des zones d'implantation de leur activité à proximité des métropoles et grandes agglomérations afin de réaliser des économies d'échelle : proximité des gisements, disponibilité des infrastructures de transport, disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée, etc.

Les entreprises sont capables de sourcer du matériel plus loin que les associations, notamment en passant par des brokers, là où la collecte et la distribution solidaires restent très locales.

Origine du matériel et zone de distribution solidaire, pour les entreprises, %.



Source : enquête auprès de structures de reconditionnement, 74 réponses.



Il existe une concurrence sur la captation du gisement de matériel à reconditionner entre le secteur marchand et non-marchand.

**Aurore Médiou**  
Responsable transition écologique et économie circulaire,  
ESS France



Nous nous approvisionnons en partie à l'étranger : 85% de nos approvisionnements sont exclusivement européens, et 15% sont ventilés entre Etats-Unis et Asie. Il n'y a pas assez de volume de gisement disponible en France pour répondre à la demande.

**Un opérateur téléphonique**



## Les entreprises font face à des difficultés pour construire un modèle économique robuste et participer aux objectifs d'inclusion numérique.



### S'organiser face à la concurrence sur les gisements.

Le gisement de qualité, en quantité et standardisé, est difficile à obtenir sur le marché du *buy-back*, il doit souvent être acheté au prix fort, et nécessite d'avoir des équipes de prospection efficaces.



### Faire face à la concurrence internationale.

Les entreprises françaises sont en concurrence sur les plateformes de revente avec des entreprises d'autres pays qui peuvent avoir des réglementations différentes, ou un traitement du matériel moins qualitatif.



### Atteindre un seuil de rentabilité critique.

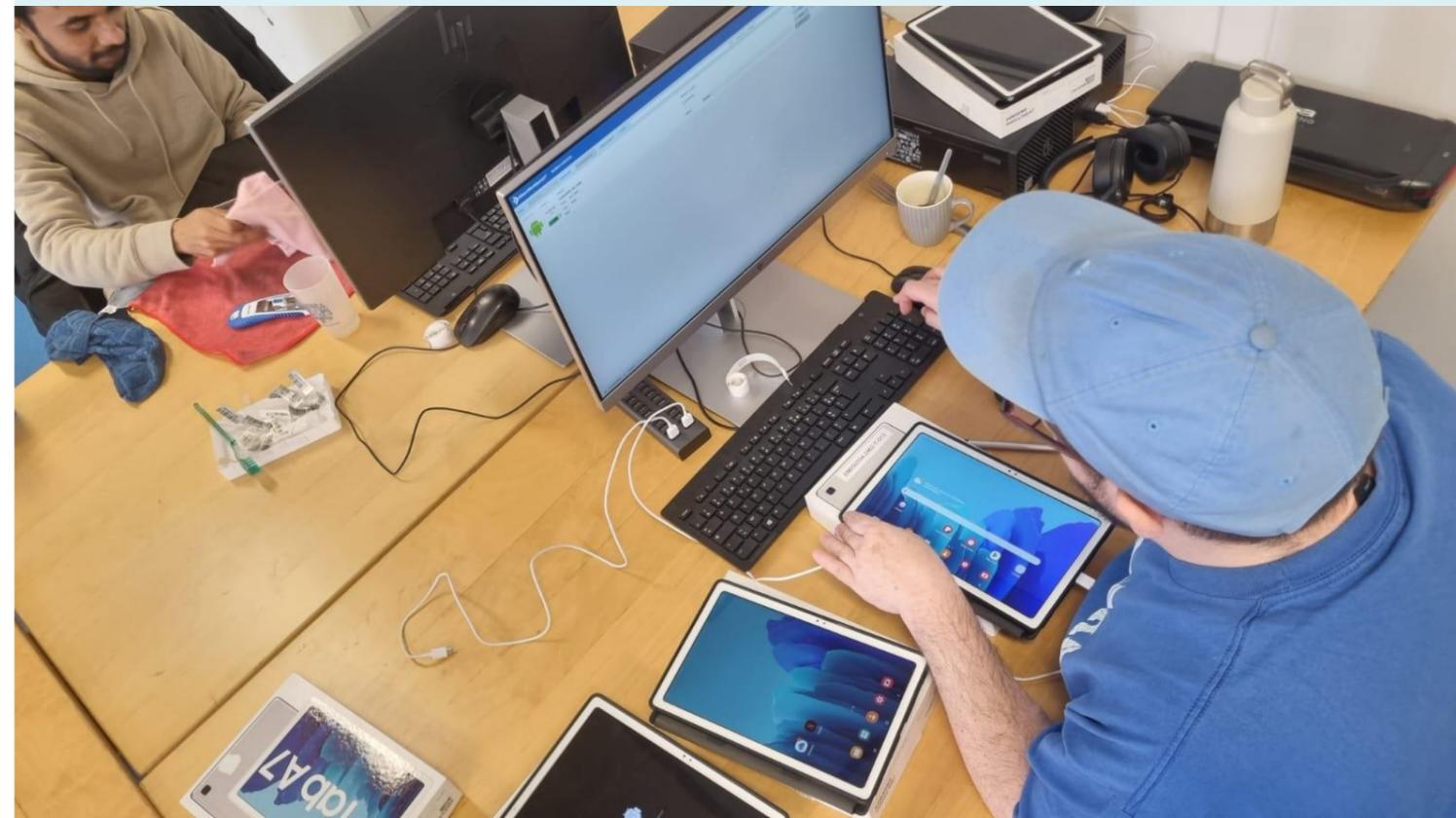
Les marges réalisées par les entreprises sont très limitées à cause de la concurrence sur le secteur et elles bénéficient de moins d'aides que les associations. Cela limite leur capacité à délivrer du matériel reconditionné à des publics précaires à des tarifs très préférentiels.



### Monter en compétence et créer des standards unifiés.

Comme les associations, certaines entreprises déclarent manquer d'un parcours de formation unifié au niveau de la filière, ainsi que de standards de qualité communs à tous permettant de rassurer les clients et évitant d'avoir à les créer en interne.

© Les Valoristes

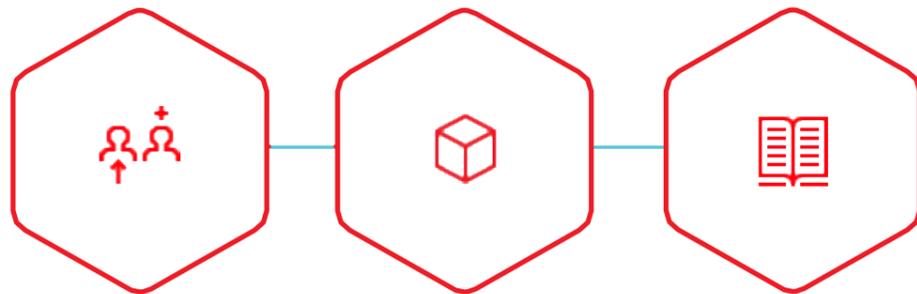




**La filière doit continuer à se structurer pour permettre aux acteurs de l'inclusion numérique d'atteindre les objectifs de France Numérique Ensemble.**



**Associations, entreprises et acteurs publics sont complémentaires pour le développement de la filière et l'atteinte des objectifs de France Numérique Ensemble.**



**Les associations maîtrisent les enjeux de la distribution solidaire et de la collecte par don, elles ont une vocation solidaire par nature :**

- Identification des ménages précaires grâce à un lien de proximité avec leur territoire ;
- Inclusion numérique en formant les bénéficiaires à l'utilisation du matériel reconditionné distribué ;
- Opérations de reconditionnement en profondeur face à du matériel de moins bonne qualité.

**Les entreprises sont capables de traiter de très larges volumes de matériel :**

- Collecte sur le marché du buy-back : volumes plus larges, standardisés, de qualité ;
- Montée en compétence de leurs salariés grâce à une meilleure stabilité des effectifs et à des formations adaptées ;
- Investissements dans des outils de qualité : machines, logiciels.

**Les collectivités locales connaissent les acteurs sur leur territoire, portent une impulsion politique forte, et peuvent coordonner les écosystèmes locaux :**

- Mise en commun de programmes de collecte ou distribution ;
- Appui à la création de parcours de formation ;
- Soutien aux initiatives naissantes ;
- Don de matériel et équipement en matériel reconditionné pour remplir les obligations des lois AGEC et REEN ;
- Coordination des acteurs associatifs et des entreprises de leur territoire.



**A l'échelle nationale, la filière se fédère progressivement grâce à des organisations qui s'appuient sur la complémentarité des acteurs et travaillent à des objectifs communs.**

**La filière reste très morcelée, malgré un mouvement de concentration en cours.** En particulier, les associations représentent la moitié des structures sondées, mais ne reconditionnent que 3% du volume total : beaucoup traitent de faibles volumes à une échelle très locale et avec des approches diverses, ce qui peut contribuer à une certaine difficulté des acteurs à se coordonner.

**Les collectivités cherchant à impulser une activité de reconditionnement informatique sur leur territoire peuvent s'appuyer sur différents réseaux nationaux** pour profiter de leur expérience ou prendre connaissance de possibles membres à proximité, par exemple (non-exhaustif) :



Fondée en 2021, la **fédération nationale** Ordi3E regroupe les acteurs du réemploi à vocation sociale des équipements électroniques, et gère le label d'Etat Ordi 3.0.



Association de loi 1901, RCube est une **fédération nationale** qui agit à la professionnalisation et au développement du secteur du réemploi, y compris pour des structures qui ne sont pas positionnées sur l'informatique. Le réseau joue principalement un rôle de plaidoyer et de création de groupes de travail.



Depuis 2013, Emmaüs Connect travaille à l'inclusion numérique à travers l'accès à des moyens de connexion à prix solidaire, à du matériel reconditionné bon marché et à de l'apprentissage gratuit pour acquérir des compétences essentielles. Son **réseau national** LaCollecte.Tech n'est pas un reconditionneur à proprement parler mais vise plutôt à jouer un rôle de coordination des acteurs et d'organisation de la collecte de dons : LaCollecte.Tech collecte et agrège des dons pour les distribuer ensuite aux membres de son réseau.



**Le SIRRMIET s'engage activement dans la structuration de la filière du reconditionnement en France.**

Face à un écosystème encore morcelé, il œuvre pour une **meilleure coordination entre les acteurs publics et privés**. Il soutient notamment l'importance d'un **référentiel de qualité sur le reconditionné** afin de faire reconnaître le savoir-faire de la filière et son sérieux, et d'accompagner efficacement les acteurs publics engagés et d'éclairer le grand public et les entreprises dans leurs choix.

Le SIRRMIET souhaite également travailler pour **optimiser la collecte et la redistribution du matériel informatique**, et plaide pour la mise en place d'une **plateforme facilitant la mise en relation des donateurs et des reconditionneurs locaux**.

**En renforçant ces synergies, il contribue à structurer une filière plus efficace, solidaire et durable.**

## Les éco-organismes participent à la structuration de la filière par leur rôle dans la collecte et la redistribution aux acteurs de reconditionnement.

Les éco-organismes contribuent à la structuration et au financement de la filière du reconditionnement informatique, bien qu'ils se concentrent principalement sur le recyclage plutôt que sur le réemploi. Ils interviennent notamment via la collecte et l'orientation des équipements usagés ainsi que par le soutien aux structures de reconditionnement à travers le **fonds réemploi**.\*

Issu de la loi AGECE, ce fonds vise à **faciliter l'accès au gisement pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)**, qui en sont les seuls bénéficiaires. Il s'inscrit dans le cadre des **filiales à responsabilité élargie du producteur (REP)**, un dispositif réglementaire imposant aux producteurs de financer la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché.

Les obligations des éco-organismes dans la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) sont consignées dans [le cahier des charges lié](#). Une présentation détaillée du dispositif REP est également accessible sur [service-public.fr](#).



Relativement peu d'ordinateurs et de portables de moins de 5 ans finissent comme déchets d'équipements électriques et électroniques, mais c'est plus fréquent pour ceux de 7 ans et plus. Il y a sûrement un gisement à récupérer, mais pour l'instant il finit souvent broyé car l'organisation de la collecte ne permet pas de conserver le matériel en suffisamment bon état.

**Louis Reynaud**

Responsable de la région Grand Ouest, Ecodair

Aujourd'hui, deux éco-organismes sont chargés par l'Etat de coordonner la gestion de la fin de vie des équipements électroniques et électriques :



**Ecologic\* est un éco-organisme dont la spécialité est l'informatique.**

Ecologic participe à la filière REP de l'électronique et électrique sur la période 2022-2027, et est aussi présent sur les secteurs des articles de sport et des articles de bricolage et de jardin thermiques. Ecologic emploie environ 110 personnes au total et collecte environ 70 millions d'euros d'éco-contributions pour l'informatique. Sur l'informatique, Ecologic travaille surtout avec des structures indépendantes, le réseau des ressourceries, etc.



**Ecosystem est un éco-organisme surtout présent sur l'électroménager et les batteries, y compris sur l'informatique.**

Il regroupe 169 collaborateurs et collecte 263 millions d'euros d'éco-contributions par an. Dans le secteur de l'IT, Ecosystem est en lien avec de gros réseaux de reconditionnement, comme Emmaüs Connect ou Envie.



## Les collectivités territoriales et leurs partenaires locaux expérimentent, et lancent de nombreuses initiatives en matière de reconditionnement solidaire.

Avec les entreprises et le secteur associatif, pour répondre aux obligations des lois AGECE et REEN ou mettre en oeuvre les politiques publiques qu'elles portent sur le numérique responsable, la solidarité ou le développement économique, de plus en plus de collectivités locales impulsent, expérimentent et/ou portent des initiatives en matière de reconditionnement solidaire sur leur territoire : c'est par exemple le cas du Sicoval (Communauté d'agglomération du Sud-Est Toulousain), de l'EPT Plaine Commune (en Seine-Saint-Denis), ou de l'Eurométropole de Strasbourg.

Des initiatives à plus grande échelle émergent également, à l'instar de celles portées par les conseils départementaux de Lot-et-Garonne (en lien avec ses collègues) ou des Alpes-Maritimes (avec l'association « la Banque du Numérique »), ou par l'association Ordi Grand Ouest (OGO) qui fédère les acteurs du reconditionnement à l'échelle de la Région Bretagne.



## Les boucles locales de reconditionnement solidaire : des initiatives associant acteurs publics et reconditionneurs pour trouver du matériel et répondre aux besoins des publics précaires.

L'étude met en lumière des initiatives de boucles locales partout en France.

Les fiches relatives aux boucles de réemploi solidaire présentées dans l'étude détaillent leur genèse, les acteurs impliqués, les bonnes pratiques qui ont permis leur mise en oeuvre, leur modèle économique quand celui-ci est défini, et leurs perspectives à plus ou moins long terme.

Ces fiches se veulent des outils à destination de leurs lecteurs et lectrices – et notamment les décideurs locaux : elles ont vocation à inspirer et à pousser à l'action.

Elles incluent également les coordonnées des interlocuteurs porteurs de la boucle pour faciliter la prise de contact.





# Le Sicoval

Un exemple d'expérimentation de boucle locale de reconditionnement informatique à vocation solidaire, issue d'une volonté politique forte de la collectivité jouant le rôle de « tiers de confiance », et fondée sur l'implication des acteurs existants du territoire.



## Localisation

Communauté d'agglomération du Sud-Est Toulousain.



## Contacts utiles

Anne-Claire Dubreuil, directrice de projets Transformation numérique :  
[anne-claire.dubreuil@sicoval.fr](mailto:anne-claire.dubreuil@sicoval.fr)

Nicolas Larroque, directeur général d'Envoi :  
[nicolas.larroque@envoi-ess.org](mailto:nicolas.larroque@envoi-ess.org)

Ressources : [vidéo](#) de l'opération et [documents](#) juridiques et techniques.



## La genèse du projet :

Dans le cadre du volet sobriété de sa stratégie numérique responsable, le Sicoval a lancé une expérimentation de boucle locale de reconditionnement de matériel informatique à vocation solidaire. Accompagnée en ingénierie, et portée par une impulsion politique forte de son élu référent, Dominique Marty, elle a permis la création d'une filière locale qui se fonde sur la bonne coopération des acteurs existants autour d'une convention de partenariat répartissant les rôles de chacun, et visant des résultats rapides.

## ● La collectivité – Le Sicoval

Communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain de 85 000 habitants, le Sicoval a défini, sous l'impulsion de son élu référent, une feuille de route du numérique responsable pour réduire à la fois son empreinte écologique et la fracture numérique sur son territoire, tout en créant des emplois locaux et en animant son écosystème local de l'inclusion.

## ● Les gisements – 4 entreprises

*Collecte Localisation Satellites, Digital Campus, Continental, Crédit Agricole.*  
Les entreprises du territoire du Sicoval ont été contactées par la collectivité pour donner leur matériel : les entreprises, qui donnent déjà parfois leur matériel à des associations locales, y ont trouvé un intérêt pour valoriser leur matériel dormant dans le cadre de leur politique RSE.

## Les acteurs impliqués dans la boucle

## ● Le reconditionneur – Envoi

Entreprise adaptée visant l'insertion par l'emploi, Envoi récupère du matériel informatique, l'audite, en blanchit les disques durs, le reconditionne et y installe le logiciel d'exploitation, avant de le remettre au Sicoval, pour un coût moyen de 60€ HT par ordinateur. Envoi n'a pas refacturé le reconditionnement des appareils au Sicoval, car l'expérimentation lui a permis de créer un partenariat pérenne avec Continental.

## ● Les bénéficiaires

Le Sicoval travaille en étroite collaboration avec ses partenaires (Mission Locale, associations caritatives, CCAS) pour identifier et former les bénéficiaires. L'accompagnement à la prise en main des ordinateurs, effectué par des conseillers numériques, associée au don, est un réel soutien à l'insertion sociale et professionnelle.

**80**  
appareils  
reconditionnés.



**60€ HT**  
coût moyen de reconditionnement d'un ordinateur pour Envoi.

**1**  
ETP total environ mobilisé  
sur le projet (interne  
Sicoval et AMO).

**6 mois**  
pour créer une boucle locale, de la genèse à la distribution.



## Les bonnes pratiques locales qui ont permis de concrétiser le projet :

### La volonté politique d'expérimenter rapidement une boucle locale.

Le conseil communautaire a défini une stratégie de sobriété numérique reposant sur la sensibilisation des publics, l'exemplarité des achats, des actions collectives et le lancement d'une expérimentation. Elle a mobilisé 1 ETP (estimation du temps total dédié par la directrice de projet et le freelance, la conseillère numérique et la chargée de mission de l'espace emploi formation) sur 6 mois pour sa mise en œuvre. Cette initiative a voulu faire la preuve qu'une conjonction d'intérêts communs pouvait amener à la création d'un écosystème pertinent, à moindre coût. Le Sicoval s'est saisi d'un rôle de chef de file local et de « tiers de confiance » pour tous les acteurs locaux, afin de créer un dispositif à l'échelle du territoire et de favoriser la coopération de tous.

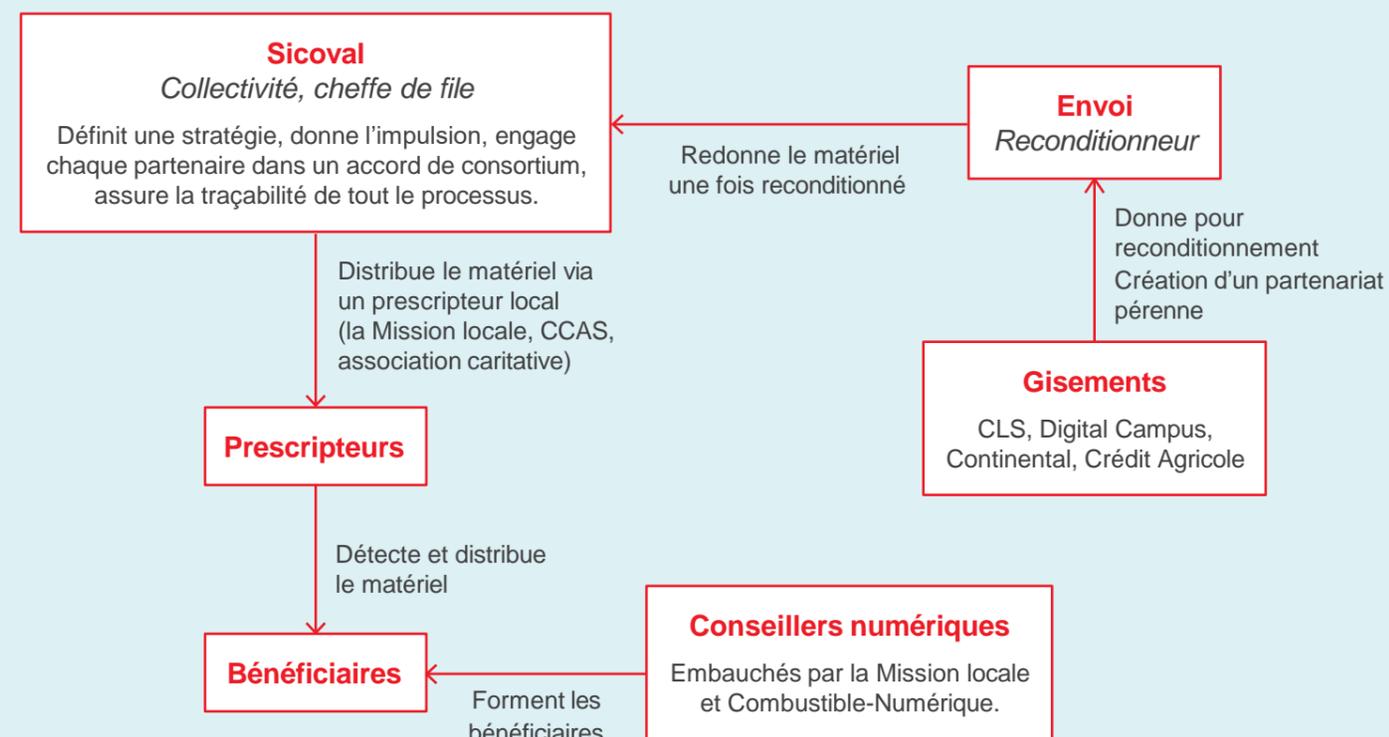
### L'identification de l'existant sur le territoire.

La collectivité a donné l'impulsion pour engager les acteurs locaux déjà présents. La directrice de projets a identifié les acteurs locaux et poussé leur implication sur la base de la stratégie de sobriété numérique, en leur présentant leurs intérêts propres, à chaque fois. L'engagement est facilité par la proximité de chaque acteur de la boucle.

### L'implication des acteurs privés locaux via un accord de consortium.

Pour assurer l'engagement des partenaires, un accord de consortium répartissant les rôles de chacun a été créé. Elle donne des obligations respectives, et organise le suivi de l'avancement du projet et de la distribution du matériel. De la même manière, les bénéficiaires signent un contrat d'engagement.

## Le fonctionnement de la boucle locale : le Sicoval comme « tiers de confiance ».



## Les perspectives pour la boucle locale : l'intégration dans une filière régionale.



### Assurer un engagement financier des acteurs privés.

Le Sicoval souhaite intégrer les acteurs privés locaux pour sécuriser son gisement et des financements privés, en complément de la réponse à des appels à projets.



### Créer une filière régionale.

Le Hub RhinOcc cherche à coordonner et structurer une filière régionale du reconditionnement, pour mutualiser les efforts de recherche de financements et attirer des acteurs privés. Un premier partenariat avec ENEDIS et l'ANCT va permettre de relancer la boucle locale dès 2025.



### Autres outils d'équilibre budgétaire.

Sous un seuil d'acceptabilité à définir, la vente à un prix solidaire peut faire tenir la boucle locale. La sensibilisation à la commande publique, et la mise en œuvre des schémas de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) sont des leviers à utiliser pour promouvoir les boucles locales de reconditionnement informatique à vocation solidaire.

## Budget de l'expérimentation : 15 094€

### Accompagnement

(hors mobilisation interne d'un ETP) :

- Gestion de projet (freelance) : ..... 9 600€
- Communication : ..... 1 254€

### Reconditionnement de 80 ordinateurs

- Collecte, audit / préparation / blanchiment : ..... 2 800€
- Licence Windows : ..... 0€ (existantes)
- Amélioration de la RAM (pour 12 ordinateurs) : ..... 600€
- Changement de disque (pour 12 ordinateurs) : ..... 840€

### Accompagnement des bénéficiaires

financé par les dispositifs Conseiller numérique et Pass numérique.

Le Sicoval a mobilisé au total environ 1 ETP en interne / freelance sur 6 mois (prestation de gestion de projets).

La collectivité a tenté de financer le reconditionnement des appareils via un appel à projets de la Fondation Crédit Agricole (non-obtenu).

Grâce à l'expérimentation, Envoi a créé un partenariat pérenne avec Continental, et n'a finalement pas facturé au Sicoval le reconditionnement des appareils.



# Ordi Grand Ouest

Un exemple de boucle de reconditionnement solidaire à l'échelle régionale, qui est parvenue à fédérer les reconditionneurs solidaires locaux pour parler d'une seule voix aux acteurs publics et privés, et pour mutualiser la collecte et la logistique.



## Localisation

Tête de réseau du reconditionnement solidaire en Bretagne.



## Contacts utiles

Marie-Christine Dale, directrice d'OGO :  
[marie-christine.dale@ogo.bzh](mailto:marie-christine.dale@ogo.bzh)

Michel Clech, co-président d'OGO :  
[clech.michel@wanadoo.fr](mailto:clech.michel@wanadoo.fr)



## La genèse du projet :

### Une volonté de fédérer les initiatives solidaires locales.

En 2017, 5 reconditionneurs solidaires bretons lancent un chantier d'identification et des prises de contact avec les autres structures du reconditionnement solidaire régional, avec l'impulsion de la Région Bretagne (financement de 6 000€ par an sur 3 ans pour l'ingénierie de projet). Ordi Grand Ouest est créé sous la forme d'une association en 2020, et initie une dynamique de fédération des acteurs existants, qui s'amplifie pour permettre la mise en réseau des initiatives. OGO compte désormais 25 structures-membres, et vise 20 000 équipements reconditionnés d'ici à 2029.

### Les acteurs publics

- Impulsion de la Région Bretagne : soutien financier au lancement.
- Communes, EPCI, départements : mise en place de boucles de réemploi à l'échelle locale, de distribution de matériel reconditionné, en coopération avec OGO.
- SGAR : expérimentation sur le réemploi du matériel informatique, soutien financier.

### Les acteurs sources de gisements

OGO ne récupère que du matériel de professionnels : la structure ne collecte pas de matériel en déchèterie, ni auprès de particuliers, car ces gisements sont souvent trop anciens et peu exploitables. Les gisements sont issus de dons d'acteurs publics principalement (Région, certains conseils départementaux et EPCI, services de l'Etat), établissements d'enseignement supérieur, et entreprises (la Poste).

**Les acteurs impliqués dans la boucle :  
une fédération d'acteurs locaux et régionaux**

### Les reconditionneurs solidaires

Présents partout en Bretagne et en Loire-Atlantique, toujours labélisés ESUS, ils peuvent être des associations, FabLab, recycleries, entreprises d'insertion, SIAE, entreprises à mission... OGO vise également à inclure des entreprises adaptées et des ESAT. OGO permet aux reconditionneurs de mutualiser certaines phases de la chaîne du réemploi, et ainsi de travailler ensemble pour pallier leurs manques et réduire leurs coûts.

### Les bénéficiaires

Les structures qui composent le réseau OGO, ainsi que les collectivités partenaires, identifient, redistribuent ou vendent à tarif solidaire, et forment les publics qui bénéficient du matériel reconditionné (personnes en précarité, demandeurs d'emploi, jeunes en insertion, seniors isolés, etc.). OGO réfléchit par ailleurs à créer un système de location solidaire du matériel.

**25**  
structures membres.

**5 000**  
équipements collectés en 2023, avec un taux de réemploi de 85%\*

**7**  
ETP mobilisés parmi les 25 membres.

**871k €**  
de financement européen FEDER  
obtenu sur la période 2024-2028



## Les bonnes pratiques locales qui ont permis de concrétiser le projet :

**Mutualisation des gisements :** pour optimiser la collecte, et éviter que chaque reconditionneur ne démarche individuellement entreprises et collectivités, OGO fédère ces initiatives et conventionne directement avec les pourvoyeurs de gisements. Des sollicitations mutualisées appuient la crédibilité du réseau, et participent à l'atteinte de l'objectif de 20 000 équipements reconditionnés par an, d'ici à 2029.

**Mutualisation de la logistique et du stockage :** OGO structure la filière en mettant en place des hubs logistiques régionaux, au bénéfice des structures membres. Un premier centre logistique (stockage et traitement) a été créé en Centre-Bretagne, un deuxième est en projet à l'est de la région, pour réduire les coûts de transports et assurer une meilleure couverture territoriale.

**Formation et accompagnement des équipes de reconditionnement :** pour assurer une montée en compétence homogène, OGO met en place des formations adaptées aux besoins des acteurs de la filière (techniques, qualité, traçabilité).

**Développement de deux logiciels : effacement sécurisé des données et traçabilité :** les solutions de certification d'effacement des données sont payantes et restreignent l'accès à un effacement conforme aux exigences des entreprises et administrations. OGO travaille avec l'ANCT, l'ANSSI et Emmaüs Connect pour lancer une solution sous forme de Commun à destination des acteurs du reconditionnement solidaire. OGO travaille également, avec un réseau partenaire en BFC, au développement d'un logiciel open source de traçabilité des équipements, à destination des acteurs ESS du reconditionnement informatique.

## Budget d'OGO : 1,4 M€ sur 6 ans, en majeure partie grâce aux fonds européens.

OGO bénéficie d'un FEDER - financement européen de 871 k€ pour la période 2024-2028, mais cherche à couvrir son budget (estimé à 1,4M€ sur 6 ans) par de nouvelles sources de revenus (voir ci-contre). Certains membres d'OGO avaient déjà une expérience des demandes de fonds européens, ce qui a permis à OGO de construire le dossier en autonomie, sans recours à une aide externe.

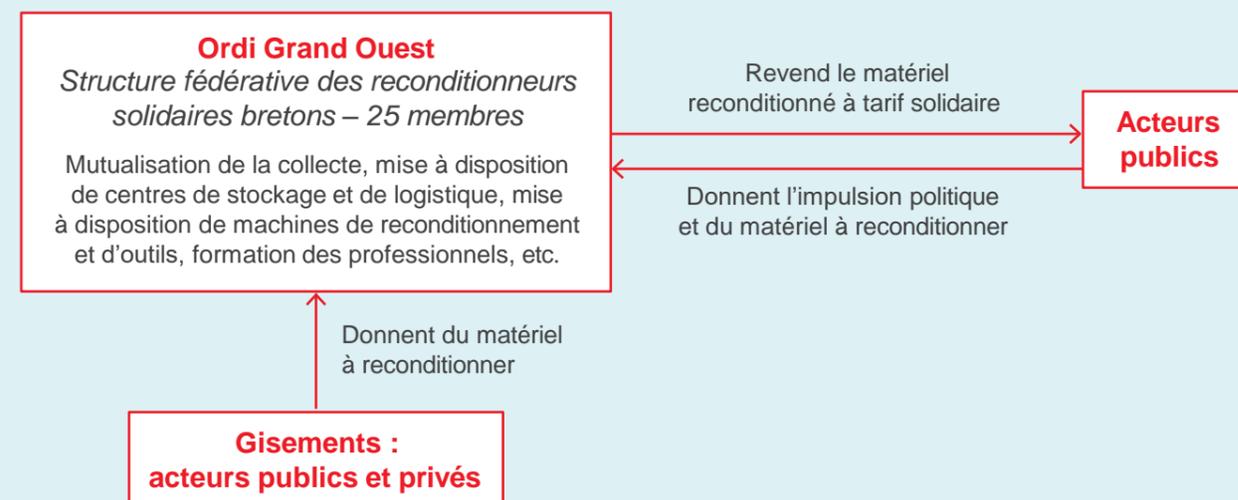
### Principaux postes de dépenses : 1,4 M€ jusqu'en 2029

- Fonctionnement (4 ETP propres), logistique et matériel mutualisé
- Formations et accompagnements

### Recettes :

- FEDER : 871 k€.
- Fondation de France : ~120 k sur 3 ans
- SGAR : ~180 k€ sur 2 ans, fonds France Relance (inclusion num.) et fonds pour la transformation de l'action publique
- Autofinancement : ~230 k€ (objectif) via de la vente d'équipements, des prestations (formations, accompagnements) et des marchés publics

## Le fonctionnement de la boucle locale : OGO, fédérateur des initiatives locales.



## Les perspectives : un élargissement et une diversification des partenaires.



### Diversification des sources de revenus.

OGO cherche à limiter sa dépendance aux subventions tout en maintenant des prix accessibles. La diversification des sources de revenus passe par la mise en place de cotisations des membres (pour l'accès aux formations, plateformes logistiques, logiciels, etc.), la tarification solidaire des équipements, la levée de fonds, l'exploration d'un modèle de location d'usage plutôt que de dons, etc. OGO souhaite à terme (à partir de 2029) adopter le statut juridique de SCIC pour faciliter ces possibilités.



### Diversification des sources de matériels.

OGO cherche à élargir ses gisements à de nouveaux partenaires, notamment auprès des acteurs privés avec lesquels la structure n'a pas encore eu l'opportunité de travailler.



### Sensibilisation accrue auprès des collectivités et des DSI pour intégrer le reconditionné dans la commande publique.

OGO identifie un besoin de sensibilisation des collectivités, notamment auprès des élus, comme des DSI, pour qu'elles identifient le reconditionnement comme une opportunité dans le cadre de la loi AGECE. Ce travail pourra notamment être réalisé dans le cadre des feuilles de route France Numérique Ensemble.



### Participation active aux feuilles de route France Numérique Ensemble.

OGO est notamment positionné comme référent sur certains chantiers en lien avec le reconditionnement et la distribution de matériel reconditionné dans le cadre de certaines feuilles de route FNE.



# Conseil départemental de Lot-et-Garonne et Tr@nsnuméric

Une boucle locale portée par un collectif d'acteurs publics et une volonté politique forte, au bénéfice des publics précaires comme les familles des collégiens du département.



## Localisation

Département du Lot-et-Garonne.



## Contacts utiles

Farah Bireau, directrice adjointe des SI et de l'aménagement numérique au CD47 : [farah.bireau@loretgaronne.fr](mailto:farah.bireau@loretgaronne.fr)

Blandine Lagardère, chargée de projets chez Tr@nsnuméric : [contact.projets@transnumeric.fr](mailto:contact.projets@transnumeric.fr)



## La genèse du projet :

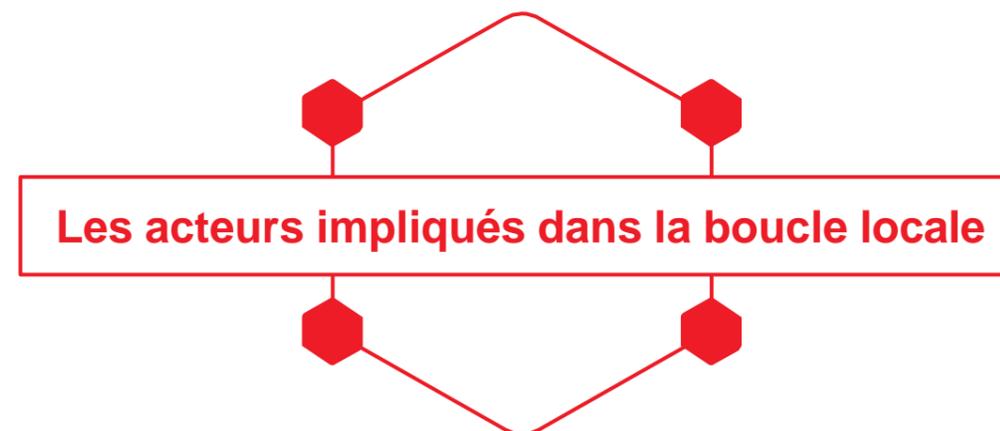
**Une stratégie d'inclusion numérique percutée par la crise sanitaire.** Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne (CD47) a initié en 2019 sa stratégie d'inclusion numérique en construisant une dynamique partenariale avec les opérateurs de services publics. Dans ce cadre, Tr@nsnuméric a répondu à un appel à projets (AAP) du CD47 visant à soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) avec un projet de lutte contre le gaspillage informatique. La crise sanitaire a accéléré cette démarche, avec un équipement massif en PC portables qui a généré un important gisement de matériel. Le CD47 a partagé cette opportunité avec ses partenaires, qui ont choisi de s'inscrire dans cette dynamique. Tr@nsnuméric, association d'insertion spécialisée dans la médiation numérique et le reconditionnement de matériel, labellisée chantier d'insertion depuis 2022, a été sélectionnée pour porter cette initiative.

## Les acteurs publics

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne a créé un réseau de partenaires publics (incluant la Carsat, la CAF, la MSA, l'Urssaf, France Travail, la CPAM, etc.), à la fois sources de gisements de matériel à reconditionner, et prescripteurs.

## Les gisements

Les acteurs publics de la boucle sont la principale source de gisement de matériel pour Tr@nsnuméric. D'autres structures sont également donatrices : des entreprises (Alvéa, Festifruit), l'hôpital de Marmande, ou encore le campus numérique d'Agen.



## Le reconditionneur – Tr@nsnuméric

Tr@nsnuméric est une association qui œuvre à la fois pour la médiation numérique et le reconditionnement de matériel informatique. Labélisée chantier d'insertion, la structure bénéficie d'emplois aidés. Elle blanchit les données, répare, améliore et réassemble du matériel. Tr@nsnuméric participe aussi à LaCollecte.tech : Emmaüs Connect, porteur de l'initiative, envoie le matériel à reconditionner à Tr@nsnuméric, le récupère ensuite, et le redistribue partout en France.

## Les bénéficiaires

Les acteurs publics redistribuent le matériel aux publics qu'ils accompagnent : par exemple, les familles de collégiens du département, les publics bénéficiaires des minima sociaux identifiés par les bailleurs sociaux, etc. Dans le cadre de conventions, Tr@nsnuméric peut recevoir les publics envoyés par les prescripteurs pour que le conseiller ou la médiatrice numérique forme les bénéficiaires.

**800**

ordinateurs collectés par an pour le reconditionnement.

**392**

ordinateurs reconditionnés et distribués par an.



**86**

familles équipées depuis 2022 via 7 collèges inclus à la démarche.

**3**

emplois aidés au sein de Tr@nsnuméric.



## Les bonnes pratiques locales qui ont permis de concrétiser le projet :

### Un portage politique fort.

Le Conseil départemental joue un rôle clé dans la coordination et la mise en relation des acteurs (opérateurs sociaux, structures donatrices, reconditionneurs, etc.), ce qui facilite la sécurisation des gisements et la pérennisation du dispositif.

### La sécurisation des gisements grâce aux conventions pluriannuelles.

La signature de conventions pluriannuelles avec les structures donatrices permet d'assurer un approvisionnement régulier en matériel et d'éviter les interruptions dans l'activité de reconditionnement.

### Un modèle solidaire combinant reconditionnement et insertion.

Tr@nsnuméric est une structure labélisée chantier d'insertion : elle recrute des personnes en parcours d'insertion via des contrats aidés. La filière a donc ainsi également un impact sur l'emploi local.

### Une offre globale (équipement et formation) proposée aux publics en précarité sociale et numérique.

Le don ou la vente à tarif solidaire permet aux publics les plus précaires d'acquérir un ordinateur. La démarche ne se limite pas au matériel, mais inclut un accompagnement numérique des bénéficiaires. Par exemple, les collèges ont la mission d'identifier les familles ne se connectant pas à leur logiciel de vie scolaire : s'il s'agit d'un problème d'équipement, le collège propose l'équipement et la formation de la famille.

## Budget de la boucle locale : un soutien accru du Conseil départemental.

### Principaux postes de dépenses :

70€ de coût moyen de reconditionnement d'un appareil :

- Frais de personnel : 3 salariés en insertion à 26 heures (Tr@nsnuméric étant labélisée chantier d'insertion, les emplois sont des emplois aidés, sans frais pour la structure).
- Autres : frais de structure, achat de pièces détachées, frais de récupération et de stockage.
- Conseiller numérique (compétence référentiel qualité pour le réemploi ; formation) : financé en partie dans le cadre du dispositif national Conseiller numérique.

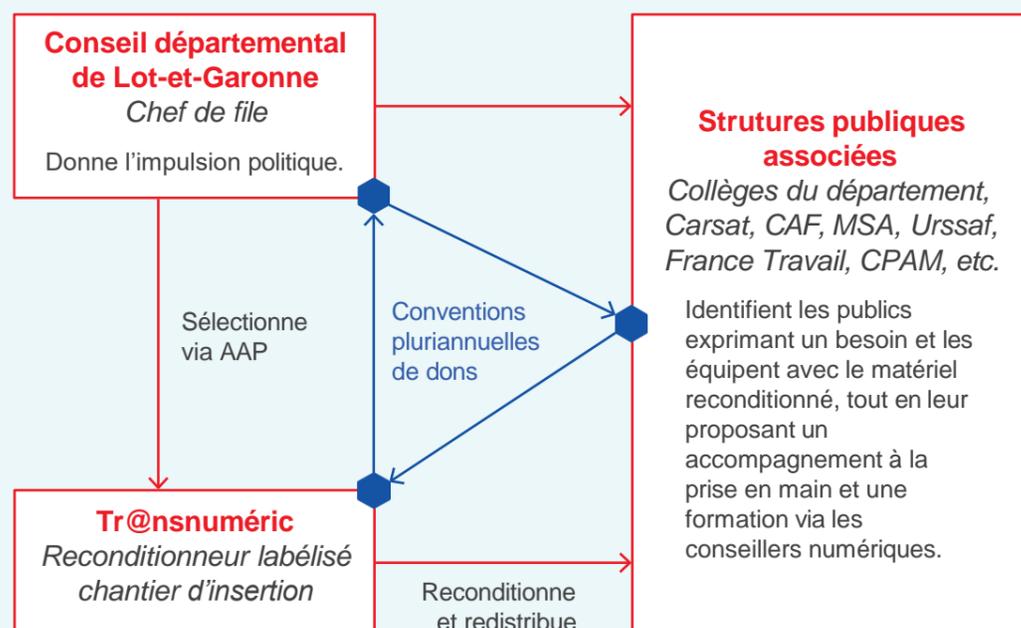
### Recettes :

- Appel à projets ponctuel du CD47
- Ventes à tarif solidaire aux bénéficiaires de minima sociaux, prestations de services.

En 2023, le Conseil départemental a financé le reconditionnement du matériel dans le cadre d'un appel à projets, qui a permis de sélectionner Tr@nsnuméric.

Sans ces financements, la boucle n'aurait pas trouvé son modèle économique.

## Le fonctionnement de la boucle locale : le CD47 comme chef de file de l'écosystème.



## Les perspectives de la boucle locale : nouveaux partenariats et extension aux lycées.



### Extension du schéma aux écoles et aux lycées.

À l'avenir, le modèle pourrait être étendu aux écoles et aux lycées de la région, via l'élargissement du réseau de partenaires à la Région Nouvelle-Aquitaine et aux communes de la zone. Ce projet reste à construire pour Tr@nsnuméric.



### Diversification des types de matériel reconditionné.

Tr@nsnuméric souhaiterait développer la compétence de reconditionnement aux smartphones et tablettes, pour former ses salariés en insertion et proposer une plus large offre pour l'inclusion numérique. De manière générale, un passage à l'échelle de la structure est nécessaire pour reconditionner un volume conséquent de matériel et répondre à la demande.



### Réponse à de nouveaux appels à projets.

L'association souhaite capitaliser sur son expérience avec le CD47 pour identifier de nouvelles opportunités et répondre à de nouveaux besoins en élargissant son réseau de partenaires et de financeurs.



# Plaine Commune

Une boucle locale inscrite dans une stratégie d'inclusion numérique (« Plaine Connexion »), sur un territoire dont la population présente de forts besoins, et notamment les publics des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).



## Localisation

Établissement Public Territorial (EPT) regroupant 8 communes de Seine-Saint-Denis (93).



## Contacts utiles

Suzy Da Costa, responsable du service ingénierie sociale : [suzy.dacosta@plainecommune.fr](mailto:suzy.dacosta@plainecommune.fr)



## La genèse du projet :

### Un besoin exacerbé par la crise sanitaire sur un territoire fragile.

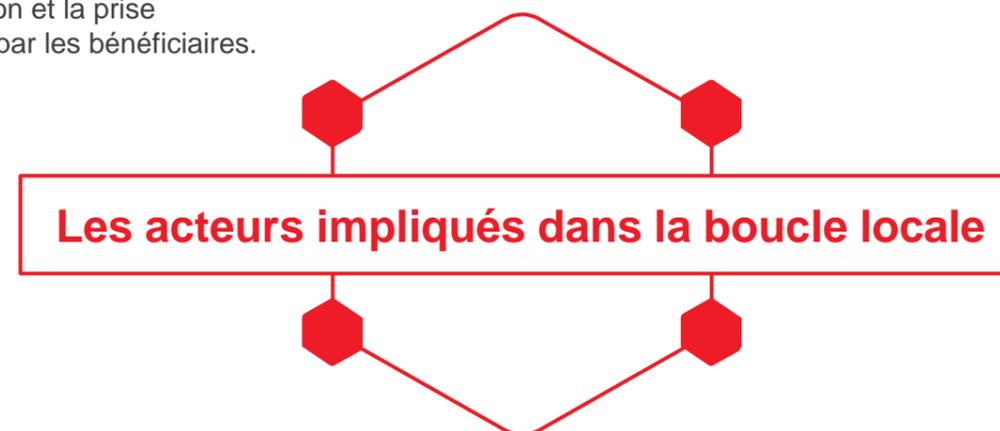
Le territoire de Plaine Commune en Seine-Saint-Denis est marqué par de fortes inégalités sociales et sa population, dont les deux-tiers vivent en QPV, subit une fracture numérique qui a été accentuée par la crise sanitaire. En réponse, la collectivité a structuré une stratégie d'inclusion numérique prévoyant l'accès à du matériel reconditionné. Plaine Commune a lancé une première expérimentation à Aubervilliers, avant d'initier un modèle plus structurant à Saint-Ouen en organisant la collecte et le reconditionnement avec Emmaüs Connect et un groupement d'acteurs de l'ESS.

## Les organisateurs de la boucle : l'ETP Plaine Commune et Emmaüs Connect

- Plaine Commune porte le projet localement, dans le cadre de sa stratégie « Plaine Connexion ». Il donne l'impulsion pour la mise en œuvre du projet, et en assure la coordination. Les communes-membres de l'EPT soutiennent l'initiative.
- Emmaüs Connect : collecte le matériel, via LaCollecte.tech, organise le reconditionnement, et accompagne la distribution et la prise en main par les bénéficiaires.

## Les gisements

- Grandes entreprises, institutions locales, ressourceries
- Entreprises et institutions locales (ex. SNCF) : don de matériel informatique usagé – la collectivité entretient de bonnes relations avec ces acteurs, ce qui a facilité la mise en œuvre de la boucle.
  - Ressourceries : collecte et tri des équipements.



## Les reconditionneurs

- Régie de quartier de Saint-Ouen : chantier d'insertion pour la récupération et la distribution.
- Les Valoristes (éco-entreprise d'insertion) : audit et reconditionnement technique du matériel.
- Ressourcerie Été : stockage et revente à prix solidaire.

## Les bénéficiaires

- Personnes en situation de précarité, identifiées via : les structures sociales, les conseillers numériques, les communes-membres de l'EPT, et les structures publiques et solidaires (CCAS, associations et organismes d'insertion).
- Grand public au travers des ressourceries et la revente à tarif solidaire.

**100**

équipements reconditionnés par mois / Objectif : 1 000 par an



**4**

acteurs de l'ESS engagés dans la filière locale

**20**

conseillers numériques accompagnant les publics



## Les bonnes pratiques locales qui ont permis de concrétiser le projet :

### Mobilisation du gisement, démarchage des entreprises locales.

L'EPT entretient de bonnes relations avec les acteurs économiques du territoire : ces derniers ont déjà signé une « Charte entreprise-territoire », qui les invite à s'engager pour le développement du territoire de Plaine Commune. En partie grâce à cet engagement déjà existant, et via l'envoi d'un courrier officiel, l'EPT a réussi à mobiliser des entreprises locales pour les inciter à donner ponctuellement du matériel à reconditionner.

### Structuration progressive.

L'EPT commence par expérimenter la filière, et essaie de sécuriser les flux de gisement / reconditionnement / distribution, avant de chercher à la déployer à l'échelle du territoire. A ce stade, l'EPT a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner des acteurs en capacité d'agir à l'échelle de Saint-Ouen. Il reste à la recherche de gisements plus nombreux et plus systématique des entreprises sur le territoire, avant de chercher à essaimer le modèle.

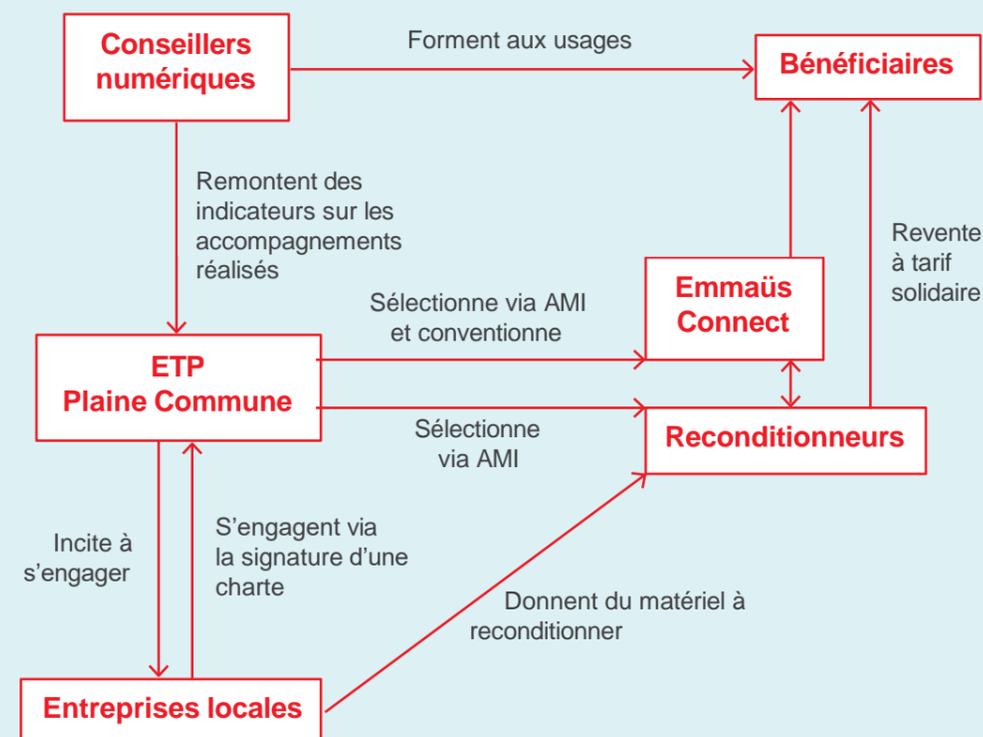
### Mutualisation des compétences.

Le groupement d'acteurs qui permet à la boucle de fonctionner assure la complémentarité des compétences sur l'ensemble de la chaîne du reconditionnement. Les rôles de chacun sont clairement définis depuis l'impulsion politique jusqu'à la formation des bénéficiaires.

### Accompagnement social et formation.

À terme, l'EPT souhaite que tous les bénéficiaires participent à un parcours d'insertion et de formation via les 20 conseillers numériques du territoire. Ces derniers remonteront alors des indicateurs de suivi du matériel distribué et de la montée en compétences des publics-cibles, pour évaluer régulièrement l'impact de la boucle sur la fracture numérique.

## Le fonctionnement de la boucle locale : l'impulsion de Plaine Commune et le conventionnement avec Emmaüs Connect au cœur de la démarche.



## Les perspectives pour la boucle locale : l'extension et le renforcement du dispositif.



**Renforcement de la structuration du réseau local pour augmenter les volumes de matériels reconditionnés.** Maillage territorial via de nouveaux points de collecte, élargissement du réseau d'entreprises partenaires, élargissement aux collectivités.



**Montée en puissance du modèle économique de la boucle.** La pérennisation de la boucle pourrait s'appuyer sur l'obtention de subventions (restant à ce stade à identifier). La commande publique pourrait également constituer un levier de financement pérenne de la boucle : les communes-membres de l'EPT pourraient organiser, pour leurs besoins propres, l'achat de matériel informatique et téléphonique issu du réemploi ou de la réutilisation (cf. loi AGEC) auprès des reconditionneurs du territoire.



**Amélioration du suivi et de l'impact.** L'EPT cherche à poursuivre et améliorer le pilotage des indicateurs de suivi de la boucle de reconditionnement (nombre d'appareils reconditionnés, nombre de bénéficiaires, etc.), notamment via un meilleur ciblage des publics-cibles par les conseillers numériques.

## Un modèle économique en recherche de pérennisation.

### Soutiens financiers :

- Subvention d'amorçage de l'EPT Plaine Commune vers les valoristes, dans le cadre d'un « appel à projets ESS » : 15 000€.
- Financement de l'EPT vers Emmaüs Connect : 10 000 €.
- Financement de Emmaüs Connect vers les Valoristes : 45 800 € (reconditionnement)

### Recettes :

- Prestation de services pour Emmaüs Connect.
- Vente solidaire en ressourceries.
- À terme, financement via de la commande publique.
- Recherche de modèles de pérennisation (subvention, mutualisation).



# Eurométropole de Strasbourg

Une boucle fondée sur un service d'intérêt économique général (SIEG), qui souhaite capitaliser sur son expérience et son succès pour engager les plus petites communes.



## Localisation

Métropole de 33 communes autour de Strasbourg.



## Contacts utiles

Direction du Numérique et des Systèmes d'Information : [dnsi@strasbourg.eu](mailto:dnsi@strasbourg.eu)

Direction du développement Économique et de l'Attractivité : [ddea-entreprises@strasbourg.eu](mailto:ddea-entreprises@strasbourg.eu)



## La genèse du projet :

### Une expérimentation sur les équipements de l'Eurométropole.

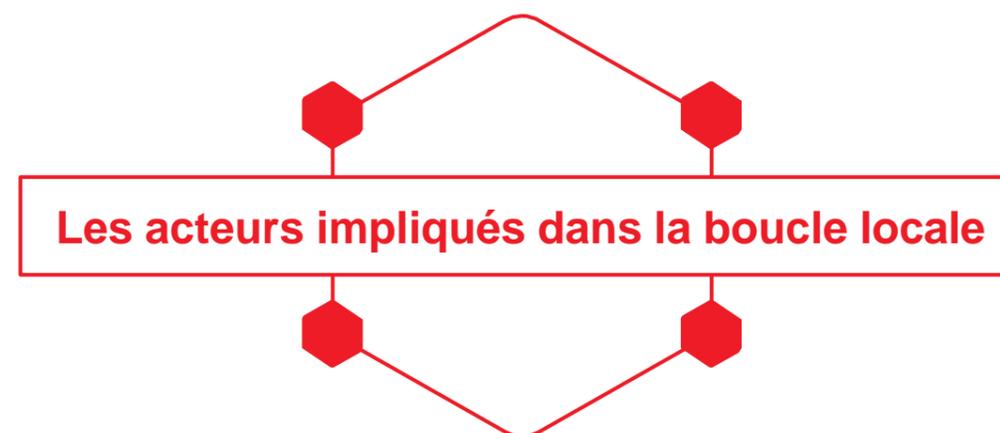
L'Eurométropole de Strasbourg (EMS) a initié une première expérimentation en 2012 en collaboration avec un reconditionneur du territoire (Humanis). Cette phase initiale, limitée aux équipements de la collectivité, visait à tester la faisabilité du reconditionnement et la redistribution à tarif solidaire. Depuis, elle a réussi à monter en puissance : en 2017, la Métropole a lancé un appel à projets (AAP) afin de structurer la filière locale et de permettre la collecte de ses propres équipements, via cette fois-ci 2 reconditionneurs (Humanis et Envie). Enfin en 2024, à travers un service d'intérêt économique général numérique (SIEG Numérique), l'EMS est entrée dans une phase de déploiement du dispositif, dont elle fait la promotion auprès des communes-membres (le dispositif était expérimenté sur les appareils de la métropole uniquement) avec 3 reconditionneurs (Humanis, Envie, DesClicks).

### ● L'Eurométropole de Strasbourg

L'EMS souhaite accompagner les services de ses 33 communes membres pour la massification de la collecte de leur équipement numérique, et l'amplification de leur réemploi. Tiers de confiance disposant d'une forte maturité sur le sujet, elle offre un processus harmonisé et une « boîte à outils » aux services volontaires : collecte, convention-type avec les reconditionneurs, suivi et remontée des indicateurs.

### ● Les gisements

À date, les appareils de l'EMS ; à terme, ceux des communes-membres volontaires. Outre son matériel propre et, à terme, les équipements des communes-membres, les gisements sont collectés plus largement auprès des grandes entreprises du territoire, les institutions européennes, Arte ou d'autres partenaires tels que les Sem et les bailleurs. Du matériel peut par ailleurs faire également l'objet de don direct auprès de ces reconditionneurs.



### ● Les reconditionneurs

Trois reconditionneurs ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets lancé avec le SIEG Numérique. Il s'agit principalement de SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) : Envie, DesClicks, et Humanis. A eux trois, ils couvrent toutes les compétences du reconditionnement et explorent également le potentiel des logiciels libres. Ils sont contraints à six obligations de service public, et doivent opérer un suivi rigoureux d'indicateurs d'activité.

### ● Les bénéficiaires

L'action s'adresse à tous les publics (entreprises, notamment jeunes créateurs, habitants sans distinction de ressources, etc.), tout en portant une attention particulière aux publics en situation de précarité, accompagnés par les structures publiques et solidaires notamment (CCAS, associations, organismes d'insertion). Un objectif de service public du SIEG consiste en l'accompagnement à la médiation numérique : les 3 reconditionneurs doivent donc mettre en place des solutions pour la formation aux usages numériques des bénéficiaires.

## Qu'est-ce qu'un SIEG ?

Un SIEG est un régime dérogatoire au droit commun de la concurrence. Il permet notamment de justifier le versement d'aides publiques à une entreprise\* chargée d'une mission particulière d'intérêt général, selon des critères stricts (continuité du service public, accessibilité d'un service essentiel, compensation inférieure à certains seuils, etc.). Il offre un cadre légal pour compenser financièrement un opérateur, sans que cette aide soit considérée comme une aide d'Etat, illégale au sens du droit européen.

Le choix de l'EMS s'est porté sur un SIEG car ce système permet d'octroyer une compensation « au juste prix » pour les structures qui en bénéficient, de les compenser « au réel » selon des indicateurs de suivi, et de le faire dans le cadre d'obligations de service public définies au préalable. Le SIEG permet à l'EMS d'intervenir financièrement en laissant leur juste place aux éco-organismes : les 3 reconditionneurs retenus sont conventionnés par les éco-organismes (Ecologic et Ecosystem) pour assurer un recyclage et une valorisation optimales.

\*« Constitue une entreprise au regard du droit européen toute entité qui exerce une activité économique quel que soit son statut juridique ou son mode de financement. Les associations qui satisfont cette condition peuvent donc être considérées comme des entreprises » - Guide relatif à la gestion des SIEG publié par le SGPE (secrétariat général des affaires européennes).

19 000

équipements cédés depuis 2012

50%

de taux de réemploi des appareils collectés



3

reconditionneurs retenus dans le cadre du SIEG via un AAP dédié

150 000 €

par an de financement prévu par le SIEG pour les 3 reconditionneurs



## Les bonnes pratiques locales qui ont permis de concrétiser le projet :

### La compensation au réel des reconditionneurs via le SIEG.

Le Service d'Intérêt Économique Général (SIEG) permet à l'Eurométropole de fixer des obligations de service public. Le SIEG, monté avec l'appui du service juridique de l'EMS, garantit une juste rémunération des reconditionneurs en fonction du volume de matériel traité, via un système de compensation financière « au réel », et la signature d'une convention. Ce mécanisme assure une pérennité économique aux structures impliquées tout en maintenant un niveau de qualité et d'engagement constant.

### La prise en charge des tâches complexes et des coûts par l'EMS, ainsi que l'harmonisation des pratiques.

L'EMS, qui endosse le rôle de « tiers de confiance » et donne l'impulsion politique, organise toute la boucle de reconditionnement pour les communes volontaires, et en supporte le coût. Cela permet de standardiser et de simplifier leur engagement, et prévient une trop grande hétérogénéité dans les processus de collecte, reconditionnement et distribution des équipements.

### La sensibilisation des acteurs locaux.

Une communication ciblée est mise en place pour inciter les entreprises et les particuliers à participer activement au dispositif, que ce soit en donnant du matériel ou en achetant des équipements reconditionnés. L'EMS mobilise également les réseaux économiques et associatifs pour maximiser l'impact de cette sensibilisation.

### Un suivi rigoureux des indicateurs de déploiement de la boucle.

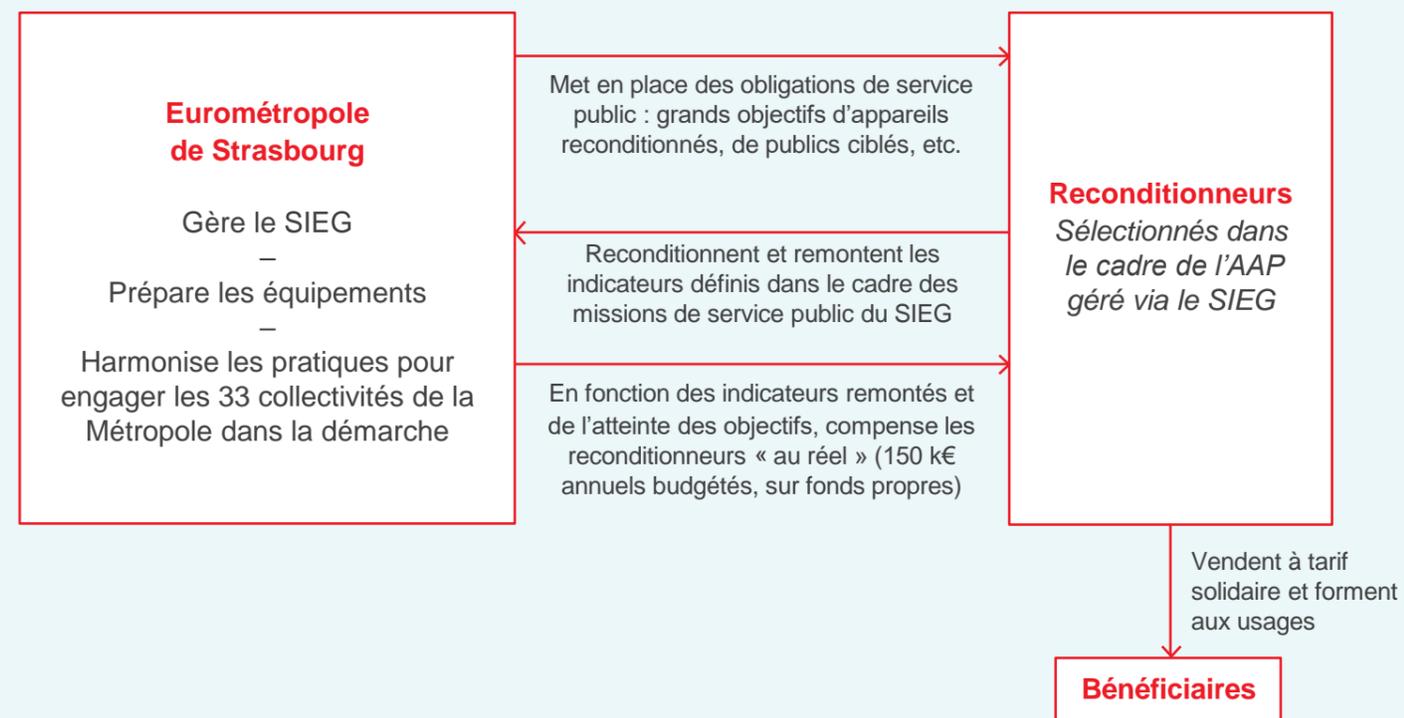
Dans le cadre du SIEG, un système de suivi précis est mis en place afin d'évaluer la performance du dispositif. Cela inclut le volume d'équipements collectés et redistribués, le taux de satisfaction des bénéficiaires, ainsi que les impacts sociaux et environnementaux du programme (nombre d'appareils reconditionnés, nombre de bénéficiaires formés, indicateurs de temps et de coûts de reconditionnement, etc.).

## Montage budgétaire via le SIEG :

Au total pour les 3 reconditionneurs, 150 000 € sont annuellement budgétés dans le cadre du SIEG. L'EMS finance actuellement le dispositif sur ses fonds propres. La compensation est calculée a posteriori par un expert-comptable, avec un premier versement de 40 % et un solde ajusté en fonction des résultats. Un travail est en cours pour identifier d'autres sources de financement, notamment européennes, bien que les enveloppes disponibles soient a priori limitées.

Les premiers coûts réels seront connus courant 2026, et permettront d'affiner le modèle économique. Aucune participation d'entreprises privées n'est prévue pour l'instant. L'EMS a recruté une AMO pour accompagner la mise en place du SIEG, notamment lors du bilan. Le fichier de suivi permet de tracer les équipements collectés et leur reconditionnement.

## Le fonctionnement de la boucle locale : un SIEG offrant plusieurs avantages.



## Les perspectives de la boucle locale : une extension à toutes les communes-membres



### Déploiement aux autres communes de la Métropole.

L'EMS propose désormais aux autres communes-membres de s'engager dans la démarche en donnant leur matériel dans le cadre du SIEG. La gestion et la prise en charge des coûts par l'EMS a pour objectif de faciliter leur implication.



### Consolidation du modèle économique.

L'EMS pourra ajuster le SIEG pour garantir une compensation stable des reconditionneurs une fois la remontée d'indicateurs effectuée. Elle explore les possibilités de financements alternatifs (fonds européens, fonds privés notamment via les éco-organismes et l'Ademe, etc.).



### Renforcement du réseau de collecte et de distribution.

L'EMS expérimente de nouveaux partenariats avec les grands acteurs économiques du territoire pour assurer des gisements en quantité suffisante pour accroître la filière en place et développer l'offre en équipements reconditionnés pour répondre aux besoins locaux.



# La Banque du Numérique

Une boucle locale reposant sur une gouvernance partagée et une plateforme numérique centrale, allant de la collecte, à la mise en réseau des acteurs, et à la formation des publics.



## Localisation

Département des Alpes-Maritimes



## Contacts utiles

Hélène Guyon, déléguée générale :  
[h.guyon@banquedunumerique.org](mailto:h.guyon@banquedunumerique.org)

Nathalie Poggi, directrice de la Transformation numérique et de la Relation usagers au Département des Alpes-Maritimes :  
[npoggi@departement06.fr](mailto:npoggi@departement06.fr)



## La genèse du projet :

### Une stratégie d'inclusion numérique percutée par la crise sanitaire.

Face à la dématérialisation croissante des services publics et à l'augmentation de l'illectronisme, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes (CD06) a initié la création de la Banque du Numérique (BdN) en 2020, dans le cadre de sa stratégie « SMART DEAL » pour la transition numérique, et en collaboration avec divers acteurs publics et privés.

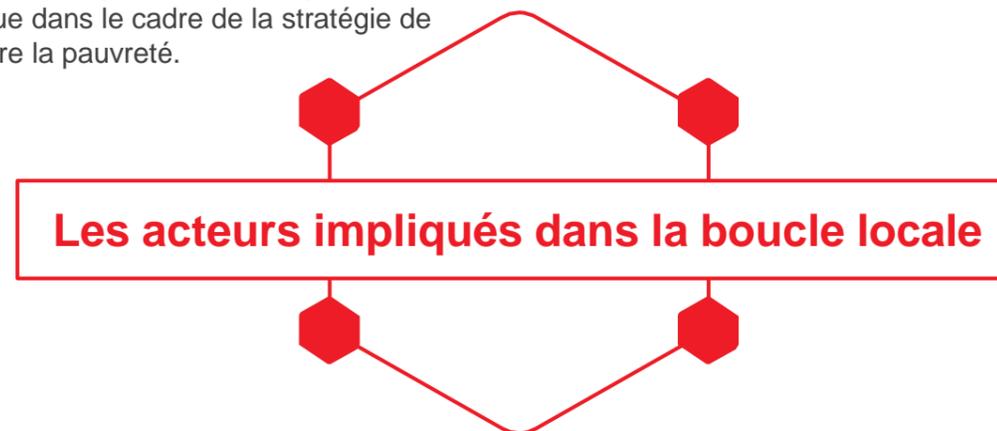
Inspirée du modèle de la Banque Alimentaire, la Banque du Numérique vise à lutter contre la fracture numérique en s'appuyant sur une gouvernance partagée et une stratégie structurée autour de trois axes principaux : la collecte de matériel informatique, l'accès aux réseaux et la formation des publics en difficulté. Initiée dans le Pays de Grasse, elle a ensuite été déployée à l'ensemble du département.

## Les acteurs publics

- Département des Alpes-Maritimes : co-porteur du projet stratégique. Il emploie 7 conseillers numériques et porte 11 structures labellisées France services. Il assure l'animation et la coordination des 37 conseillers numériques et des 34 France services du territoire. Il porte la feuille de route FNE avec la Préfecture.
- Préfecture des Alpes-Maritimes : partenaire stratégique dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

## Les gisements

- Institutions publiques : CD06, CAF, Région Sud, Université Côte d'Azur, etc.
  - Entreprises privées : entreprises de parfumerie, AFPA, etc.
- Les machines qui ont entre 4 et 10 ans sont reconditionnées, les plus anciennes recyclées.



## Les reconditionneurs

- Actif Azur : principal reconditionneur (l'association traite environ 80% des équipements), elle propose des contrats en insertion auprès des demandeurs d'emplois de longue durée, des bénéficiaires de minima sociaux, et des jeunes sans qualification.
- Des structures privées, labellisées par la Chambre des métiers et de l'Artisanat (20% des équipements).
- ESAT Esattitude (Adapei) : spécialisé notamment dans le reconditionnement des écrans.

## Les bénéficiaires

La Banque du Numérique ne distribue pas directement le matériel aux publics exprimant un besoin d'équipement. Les opérateurs qui les accompagnent expriment une demande via une plateforme digitale créée par la Banque du Numérique : leur sollicitation est étudiée et le matériel leur est transmis pour distribution au public-cible. Les bénéficiaires signent une charte d'usage.

**400**

équipements distribués en 2024

**32**

structures donatrices en 2024, majoritairement des institutions publiques



**78**

structures partenaires détectant des publics en difficulté numérique

**500**

personnes formées à l'identification des publics en 2024



## Les bonnes pratiques locales qui ont permis de concrétiser le projet :

### Une gouvernance partagée.

La Banque du Numérique est une association multi-acteurs : elle regroupe des institutions, des associations et des entreprises privées, et a été créée *ad hoc*. Portée par une volonté politique forte, elle compte 23 membres et un réseau d'une centaine de partenaires au total.

### Une plateforme digitale centralisée au cœur du dispositif.

La Banque du Numérique a créé une plateforme numérique, guichet unique de la boucle locale. Les 78 prescripteurs s'y créent un compte et sont formés à son utilisation et à l'identification des publics exprimant un besoin. Sur la plateforme, ils peuvent effectuer une demande d'équipement en renseignant le besoin. La Banque du Numérique peut ainsi tracer chaque demande, évaluer le besoin et déclencher le processus d'équipement.

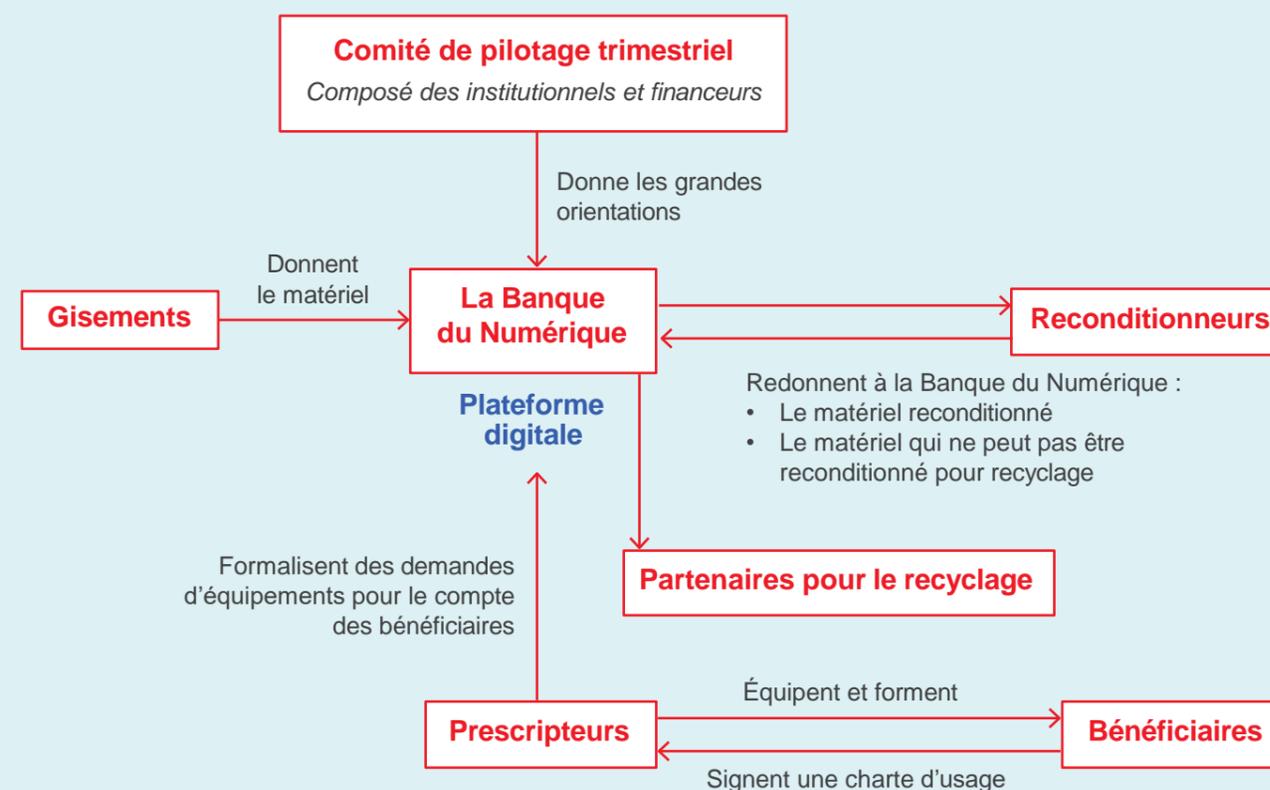
### La formation des acteurs de terrain, et la confiance accordée.

En 2024, 500 personnes ont été sensibilisées et formées à l'identification des publics en difficulté numérique, renforçant ainsi le maillage territorial. Les demandes d'équipements formalisées sont fondées sur la confiance dans le jugement de l'accompagnant social. Ceux-ci renseignent un fichier de suivi des bénéficiaires.

### Le suivi du matériel.

Un diagnostic et un suivi précis du matériel sont effectués dès la collecte, notamment grâce au renseignement par le donateur du numéro de série de l'équipement.

## Le fonctionnement de la boucle locale : une plateforme digitale au cœur de la boucle locale.



## Budget de la boucle locale : un soutien accru du Conseil départemental.

### Principaux postes de dépenses :

Entre 70€ (ordinateur fixe) et 120€ (ordinateur portable) de coût moyen de reconditionnement d'un appareil. Ce montant passe à 400€ en y incluant les frais divers supportés par la Banque du Numérique :

- Frais de structure : loyers, salaires, équipements.
- Frais de reconditionnement : prestation de reconditionnement auprès d'Actif Azur (ou autre).
- Frais de logistique : importants car la Banque du Numérique livre les équipements aux reconditionneurs, et aux prescripteurs.

### Recettes : 215 000 € par an

- Subventions publiques : CAF, Préfecture (plan pauvreté), CD06 (pacte des solidarités), Métropole Nice Côte d'Azur, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, MSA, CPAM, Afnic.
- Mécénat privé : entreprises comme Enedis.

La BdN ne facture pas les équipements aux bénéficiaires, privilégiant le don pour assurer l'accès au matériel.

La plateforme digitale a représenté un coût de développement de 120 000€.

## Les perspectives de la boucle locale : consolider le modèle et étendre l'action.



### Amélioration de la qualité des collectes.

Pour réduire les coûts de reconditionnement et de redistribution, la Banque du Numérique cherche à améliorer la qualité du matériel qu'elle collecte. Elle cherche par exemple en ce sens à s'associer à des reconditionneurs marchands.



### Diversification des financements.

La Banque du Numérique souhaite renforcer la mobilisation des acteurs privés afin de diversifier ses sources de financement, ou proposer de la vente à tarif solidaire.



### Optimisation et mutualisation de la plateforme.

Pour répercuter le coût de la plateforme, la Banque du Numérique pourrait à l'avenir chercher à la mutualiser avec d'autres acteurs : cela lui permettrait d'enrichir la cartographie qu'elle contient, et d'en proposer les services à des territoires et acteurs qui ambitionnent de lancer des initiatives similaires.



**Les leviers d'actions pour  
favoriser le développement  
des boucles locales de  
reconditionnement  
informatique.**



## Le reconditionnement solidaire en France peut compter sur des atouts et sur la complémentarité de ses parties prenantes pour son développement...

### Forces :

- **Une offre bien développée et disponible partout** sur le territoire avec un nombre important de sites de reconditionnement actifs en France, et des plateformes de revente bien identifiées.
- **Des acteurs de taille et de nature très différentes qui permettent d'adapter l'offre aux besoins.**
- **Des expérimentations et initiatives locales nombreuses**, qui peuvent être sources d'exemples et d'inspirations pour d'autres acteurs.
- **Des feuilles de route locales France Numérique Ensemble** sur lesquelles les acteurs de la filière peuvent s'appuyer pour porter leurs projets de boucles locales.
- **Des entreprises avec un savoir-faire et des volumes de production importants**, avec lesquelles pourraient collaborer les associations souhaitant augmenter leur volume et distribuer davantage de matériel solidaire, et monter en compétences .
- **Un réseau bien établi de lieux et d'acteurs de l'inclusion numérique et de la solidarité**, capables d'identifier et de toucher les publics-cibles.
- **Des réseaux locaux déjà en place** (coordinateurs des conseillers numériques, gouvernances FNE, Hubs territoriaux pour un numérique inclusif, fédérations, éco-organismes) pouvant être mobilisés pour la coordination nationale et locale.

### Opportunités :

- **La Stratégie nationale France Numérique ensemble et sa territorialisation, avec des feuilles départementales désormais en phase de déploiement.**
- **Les obligations et incitations contenues dans la loi (AGEC, REEN...)** qui poussent les collectivités à s'engager sur le numérique responsable.
- **La commande publique innovante** à travers notamment le cadre programmatique offert par les **SPASER** (schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables).
- **Un marché en plein développement** grâce à l'appétence croissante des consommateurs français.
- **L'adaptation récente du titre professionnel** pour professionnaliser la filière en formant des agents de reconditionnement numérique.
- **Les travaux pour le développement de standards de qualité et de labels**, qui pourraient rassurer donateurs et acheteurs, réduire la pression de la concurrence déloyale, et rendre plus crédibles les associations qui obtiennent le label.

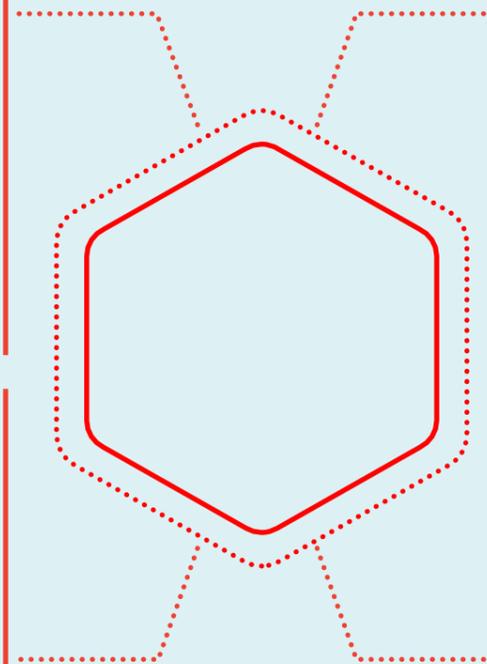
## ... mais la filière doit davantage se coordonner et être soutenue par les acteurs publics pour atteindre les objectifs de France Numérique Ensemble.

### Faiblesses :

- **Un secteur encore peu structuré**, très morcelé notamment concernant les associations, avec peu de communication entre les acteurs.
- **Une productivité plus faible et des coûts de sortie encore élevés dans les associations**, qui travaillent en grande partie pour de la distribution solidaire.
- **Des entreprises connaissant des difficultés importantes pour équilibrer leurs modèles économiques** et donc soutenir la distribution à titre solidaire.
- **Des financements difficiles à obtenir**, qui rendent complexes les investissements dans les outils, une main d'œuvre qualifiée et l'accès aux volumes permettant d'atteindre des seuils de rentabilité.
- **Une filière des déchets pensée autour du recyclage** et non du réemploi (qui nécessiterait plus de précautions pour le matériel informatique, par exemple en déchetterie), diminuant le gisement de matériel disponible pour le secteur solidaire.
- **Une faible sensibilisation voire une méconnaissance des opportunités par les différentes parties prenantes** (possibilité de reconditionner leurs flottes pour les détenteurs de gisements, complexité du cadre juridique, méconnaissance des acteurs du reconditionnement présents sur le territoire...).
- **Un manque de confiance encore important** des détenteurs de gisements et des consommateurs qui demandent des garanties sur la traçabilité, l'effacement des données, la qualité, la fiabilité et la durabilité du matériel reconditionné.
- **Un portage politique encore parfois faible et une coordination encore peu structurée à l'échelle locale.**

### Menaces :

- **Une forte concurrence sur le secteur en France, en particulier sur les gisements** qui sont difficiles à obtenir, quel que soit le type d'acteur, notamment pour avoir du gisement de qualité suffisante, en nombre et standardisé, et sur les pièces détachées qui constituent un poste de coûts important.
- **La concurrence internationale**, avec des entreprises étrangères qui traitent parfois de plus gros volumes (donc plus rentables), et dont il est difficile de vérifier la qualité du reconditionnement effectué ou le respect de la fiscalité.
- **L'obsolescence programmée de logiciels**, qui empêche la revente de matériel reconditionné s'il est trop ancien, sauf à recourir à des logiciels libres.
- **Un portage politique tributaire des cycles électoraux et contraintes budgétaires.**



## Un appui des acteurs publics semble indispensable pour atteindre les objectifs de France Numérique Ensemble.

Objectif

# 2 millions

de matériels informatiques reconditionnés mis à disposition des ménages les plus modestes.

Objectif France Numérique Ensemble, sur la période 2023-2027.

Environ

# 250 000

ordinateurs fixes et portables reconditionnés sont distribués à titre solidaire par an en France.

Basé sur les 2,7 millions d'ordinateurs fixes et portables reconditionnés, et un taux de distribution à titre solidaire de 9% pour les entreprises et 72% pour les associations.

## Plusieurs leviers d'action ont été identifiés pour favoriser le déploiement des boucles solidaires de reconditionnement de matériels informatiques à l'échelle locale.



Collecte

### Faciliter l'accès des reconditionneurs aux gisements de qualité

- Mieux sensibiliser et rassurer les donateurs potentiels aux enjeux du reconditionnement (avantages, cadre juridique, impact...)
- Systématiser les diagnostics territoriaux pour mieux identifier les acteurs et les gisements « dormants »
- Favoriser les partenariats entre donateurs et reconditionneurs
- Utiliser les leviers de la commande publique
- Améliorer les modalités de collecte



Chaîne de production

### Soutenir la professionnalisation et la structuration de la filière

- Encourager la mutualisation et l'optimisation des ressources
- Accélérer la montée en compétence de la filière
- Faciliter l'accès à de l'ingénierie financière et aux financements
- Améliorer la confiance des donateurs et des utilisateurs



Distribution

### Encourager la coordination et le portage politique à l'échelle locale

- Capitaliser sur les réseaux locaux existants
- Développer des indicateurs d'impact et d'évaluation



## LEVIER 1

### Faciliter l'accès des reconditionneurs aux gisements de qualité, en particulier pour les reconditionneurs solidaires

#### Constats

- Les gisements disponibles sont **trop faibles pour répondre au besoin des reconditionneurs et à la demande en équipements** exprimée par les ménages, et d'autant plus pour les ménages les plus précaires : **57 % des structures** interrogées dans le cadre de l'étude **indiquent que le volume de matériel est insuffisant** pour leur permettre de mettre en œuvre leurs projets de reconditionnement et pour répondre à la demande exprimée.
- Ce manque de matériel découle d'une **double problématique**. D'une part, les **potentiels donateurs, publics et privés, méconnaissent ou sont trop peu sensibilisés** au sujet du reconditionnement. Ils n'ont pas le réflexe de faire don de leur matériel, dans la mesure où ils ont la possibilité de le revendre. Il peut aussi exister des craintes, notamment chez les particuliers, quant au bon effacement des données et des exigences en matière de traçabilité.
- D'autre part, **la tendance à l'allongement du cycle de vie du matériel se confirme**, notamment dans les collectivités, afin de réduire l'empreinte environnementale et les coûts liés à l'achat de nouveaux équipements.
- De ce fait, les structures du reconditionnement, notamment associatives, rencontrent des difficultés à capter du gisement, à la fois en termes de **volume** et de **qualité du matériel**. Les équipements de meilleure qualité sont rachetés par les reconditionneurs marchands : par conséquent, **les associations collectent du matériel de moins bonne qualité donc plus difficile à reconditionner** (matériel plus vieux et/ou moins homogène car collecté auprès de particuliers, entraînant des coûts supplémentaires liés à des réparations plus longues ou encore à de l'achat de pièces détachées). Par ailleurs, les logiciels d'exploitation des appareils collectés sont souvent obsolètes et doivent être remplacés par des logiciels libres ou payants.
- Les acteurs déplorent également la **détérioration du matériel à reconditionner lors des phases amont de collecte**, de logistique et de stockage qui rend encore plus difficile son reconditionnement.

#### Pistes d'actions

##### 1) Sensibiliser les acteurs, publics comme privés, aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du reconditionné

Ce travail peut passer par la production de supports de sensibilisation à destination du grand public et des décideurs au sein des entreprises et des structures publiques qui disposent de flottes importantes, la mise à disposition de RETEX, et le lancement de campagnes de sensibilisation pour montrer la faisabilité juridique du don et la possibilité de le faire en toute sécurité, y compris pour les particuliers.

##### 2) Faciliter les diagnostics territoriaux pour mieux identifier les acteurs et les gisements dormants

Diffuser et actualiser le recensement initié dans le cadre de cette étude, utiliser des plateformes de (crowd)sourcing des acteurs afin de mieux cibler et de mobiliser les « gros » donateurs dans le cadre d'une démarche RSE et d'améliorer le référencement des acteurs de l'ESS qui peuvent bénéficier du fonds réemploi géré par les éco-organismes.

##### 3) Faciliter la mise en place de partenariats entre les donateurs et les reconditionneurs

Collecter le matériel en fin de cycle mais toujours fonctionnel par :

- La production de « communs » facilitant le conventionnement : conventions de dons, certificats/garantie d'effacement et de conformité, suivi de traçabilité
- L'organisation de collectes « préservantes » pour limiter la détérioration du matériel à reconditionner et la valorisation des matières recyclées
- La programmation de grands événements de collecte en partenariats avec les acteurs identifiés de l'inclusion numérique sur les territoires (Hubs, collectivités « cheffes de file ») ou à l'échelle nationale (grands réseaux nationaux, éco-organismes).

##### 4) Utiliser les leviers de la commande publique

S'appuyer sur les SPASER et des obligations légales (lois AGECE, REEN, 3DS) pour développer des schémas de captation de gisements gagnant-gagnant entre secteur marchand et secteur solidaire ;



## LEVIER 2

### Soutenir la professionnalisation et la structuration de la filière

#### Constats

- La **chaîne logistique amont/aval reste un poste de coût important** pour tous les reconditionneurs et notamment les plus petits acteurs associatifs.
- Plus globalement, la filière et notamment la filière solidaire est face à un **enjeu de rentabilité économique difficile à atteindre** : le manque de main d'œuvre qualifiée, les difficultés d'accès aux marchés des pièces détachées, l'absence de standards et référentiels techniques normés (y compris en termes d'indice de réparabilité/SAV), le manque d'ingénierie en matière de recherche de financements complémentaires sont autant d'éléments jouant sur leur rentabilité. On observe ainsi des différences très importantes entre structures marchandes et solidaires sur les taux de réemploi, la productivité, et des coûts de sorties obérant fortement la rentabilité économique des plus petites structures associatives.
- 64 % des structures du reconditionnement interrogées dans l'étude expriment à la fois un **besoin de formation de leurs employés et bénévoles**. En particulier, les associations n'ont pas nécessairement les moyens de financer des formations sur le reconditionnement, creusant ainsi l'écart de productivité entre associations et entreprises, ces dernières disposant de plus de moyens pour faire monter en compétences leurs salariés.
- Sur le sujet de l'accès aux financements : peu de lignes de soutien sont directement fléchées vers le reconditionnement informatique, mais ont souvent trait à des sujets qui s'en rapprochent, notamment autour de l'inclusion numérique, de l'équipement des publics fragiles ou du recyclage des appareils informatiques. Ainsi, **le travail d'identification de ces financements peut s'avérer chronophage** pour les acteurs publics et les associations qui n'ont pas toujours la compétence interne ni le temps pour solliciter des **financements difficiles à mobiliser**.
- L'appétence des Français pour du matériel reconditionné progresse, mais on observe encore une **faible propension à payer et des réticences de la part des consommateurs** qui demandent des garanties sur la qualité du matériel reconditionné. Cette situation impacte l'ensemble de la filière, y compris le reconditionnement solidaire, en limitant les débouchés et en fragilisant les modèles économiques.

#### Pistes d'actions

##### 1) Encourager la mutualisation et l'optimisation des ressources à tous les niveaux pour assurer la viabilité économique des activités de reconditionnement.

Mobiliser les acteurs publics et privés qui pourraient soutenir la chaîne logistique à travers la mise à disposition de lieux d'entreposage, de moyens de transport. Cela passe aussi par la mutualisation des coûts (groupement d'achats), des outils et procédés (effacement des données, référentiels techniques, garanties, labels), et des recherches de financement.

##### 2) Accélérer la formation de la main d'œuvre et la montée en compétence globale de la filière en mobilisant les formations existantes et la formation entre pairs.

Concernant la formation continue : le développement de formations professionnelles qualifiantes et certifiantes relatives au reconditionnement de matériel informatique doit être appuyé. Le nouveau titre professionnel d'agent de reconditionnement numérique a ainsi vocation à être plus largement diffusé.

Sur le sujet de la montée en compétence collective et du transfert de compétences, plusieurs formats peuvent être envisagés : mécénat de compétences, développement des ateliers de réparation, production de ressources pédagogiques diffusables.

##### 3) Faciliter l'accès à de l'ingénierie financière et aux financements.

La faible propension à payer des consommateurs (voire la gratuité dans le cadre de dons) déporte la soutenabilité des modèles économiques vers d'autres sources de financements que le seul prix de vente. Afin de faciliter l'accès à ces financements, un appui doit être fourni autour de leur identification, à toutes les échelles (locale, nationale et européenne), en tenant compte de la multitude de sujets qui s'y rapportent.

La facilitation de l'accès aux financements doit également passer par un soutien à la sollicitation des dossiers de demandes (recommandations techniques et financières pour adapter la demande aux critères des guichets de financement, constitution effective des dossiers de demande, suivi des indicateurs obligatoires en cas d'obtention des financements...).

##### 4) Développer une culture du reconditionné pour renforcer la confiance des donateurs et des utilisateurs et soutenir toute la filière (solidaire ou non) auprès du grand public et des entreprises.

Renforcer la confiance des consommateurs et des donateurs est essentiel pour structurer durablement la filière, en particulier la filière solidaire. La promotion du secteur doit améliorer sa visibilité en tant que débouché professionnel et garantir la qualité des matériels reconditionnés. Cela passe par une collaboration avec les acteurs de la formation (régions, chambres consulaires, organismes de formation, OPCO) et par le développement de labels et chartes d'engagement attestant des engagements RSE du secteur et du respect de standards de qualité. En parallèle, un réflexe plus systématique de recours au reconditionné de la part du grand public et des entreprises, via des actions de sensibilisation et son intégration dans les circuits de distribution, permettrait de renforcer la demande et donc la viabilité économique des acteurs de la filière du reconditionnement.



### LEVIER 3

## Encourager la coordination entre acteurs et le portage politique à l'échelle locale

### Constats

- Les initiatives de création de boucles locales de reconditionnement restent éparpillées sur les territoires : les **décideurs publics sont encore peu documentés** sur le sujet, et ne savent souvent pas vers quelle(s) structure(s) se tourner pour engager leur projet, peu de chefs de file se dégagent pour répondre à leurs besoins de coordination, d'identification des gisements, des reconditionneurs et des bénéficiaires.
- De nombreuses structures du reconditionnement existent pourtant sur les territoires, et ce sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière : deux tiers des structures interrogées indiquent ainsi que **le manque ou l'absence de portage politique local est un frein à la mise en œuvre de boucles locales** de reconditionnement.
- Au-delà du manque de coordination et de chef de filât, la diffusion et le passage à l'échelle des initiatives en place souffrent d'un **déficit de suivi et de mesures d'impacts**, pourtant essentiel dans le cadre de plaidoyers et de portages politiques.

### Pistes d'actions

#### 1) Capitaliser sur les réseaux existants pour faciliter la coordination des actions et renforcer le portage politique à l'échelle locale

L'écosystème de l'inclusion numérique s'est structuré ces dernières années avec une meilleure coordination des actions à tous les échelons grâce à la mise en place des hubs régionaux pour un numérique inclusif, des coordinateurs départementaux des conseillers numériques, des gouvernances France Numérique Ensemble. Ces réseaux peuvent être mobilisés pour identifier les acteurs du reconditionnement et les publics cibles, contribuer au plaidoyer et faciliter ainsi l'émergence de boucles locales.

D'autres réseaux telles que les chambres de commerce et d'industrie, les fédérations nationales des reconditionneurs, et les groupements locaux d'entreprises, les éco-organismes peuvent également être mobilisés pour réfléchir à une meilleure coordination des actions.

Le premier recensement des reconditionneurs établi dans cette étude a aussi vocation à faciliter la mise en réseau des acteurs.

#### 2) Développer des indicateurs d'impacts et d'évaluation

Il paraît utile de développer une culture partagée de l'évaluation et de l'impact des actions de reconditionnement via la définition et la diffusion d'indicateurs avec l'ensemble des acteurs impliqués pour un suivi longitudinal quantitatif et qualitatif. La meilleure prise en compte de ces indicateurs dans la commande publique et dans les politiques RSE des acteurs industriels sera également un levier de développement de la filière.



## Les outils de la Banque des Territoires mobilisables pour soutenir vos projets d'inclusion numérique.

La Banque des Territoires finance des projets permettant à chacun, en tout point du territoire, d'accéder aux services numériques et d'être capable de les utiliser. Elle est mobilisée sur toute la chaîne de valeur de l'inclusion numérique, aux côtés de l'État, des collectivités et de tous les porteurs de projet afin que chacun puisse exercer ses droits, se former et bénéficier des nombreuses opportunités offertes par les outils numériques.



### Faciliter la réalisation des projets portés par les collectivités.

#### VOUS ÊTES

**Un acteur public local**  
(commune, EPCI, département, syndicat mixte).

#### VOTRE ENJEU

**Concrétiser un projet d'inclusion numérique** dans le cadre des feuilles de route locales France Numérique Ensemble.

#### NOTRE OFFRE **Un accompagnement en ingénierie financière et territoriale.**

- **Établir un diagnostic territorial** et lancer votre feuille de route.
- **Organiser une concertation territoriale** avec les membres de votre gouvernance.
- **Rechercher des financements :**
  - Créer un fonds avec des acteurs privés de votre territoire et concrétiser ces partenariats.
  - Obtenir des réponses sur l'opportunité d'aller chercher des fonds structurels européens et l'éligibilité de votre projet.
- **Élaborer votre feuille de route pour l'inclusion numérique** et mettre en cohérence les projets de votre territoire.
- **Concrétiser vos projets territoriaux issus de votre feuille de route** et mettre en place des indicateurs pour mesurer efficacement leur impact.
- **Développer une filière de reconditionnement sur votre territoire** afin de redistribuer du matériel informatique à des publics précaires.



En savoir plus



### Accélérer les projets portés par les acteurs privés.

#### VOUS ÊTES

**Un acteur privé**  
(associations, entreprises de l'ESS, hubs territoriaux).

#### VOTRE ENJEU

**Mettre en œuvre un projet innovant** pour faire progresser l'inclusion numérique.

#### NOTRE OFFRE **Des partenariats financiers adaptés à votre structure et à votre projet.**

- **Co-financement d'ingénierie de projet** et accompagnement méthodologique.
- **Renforcement de vos fonds propres et quasi-fonds propres.**
- **Accompagnement des acteurs via nos deux accélérateurs 13 M** (inclusion numérique) et **Passerelles** (numérique éducatif).



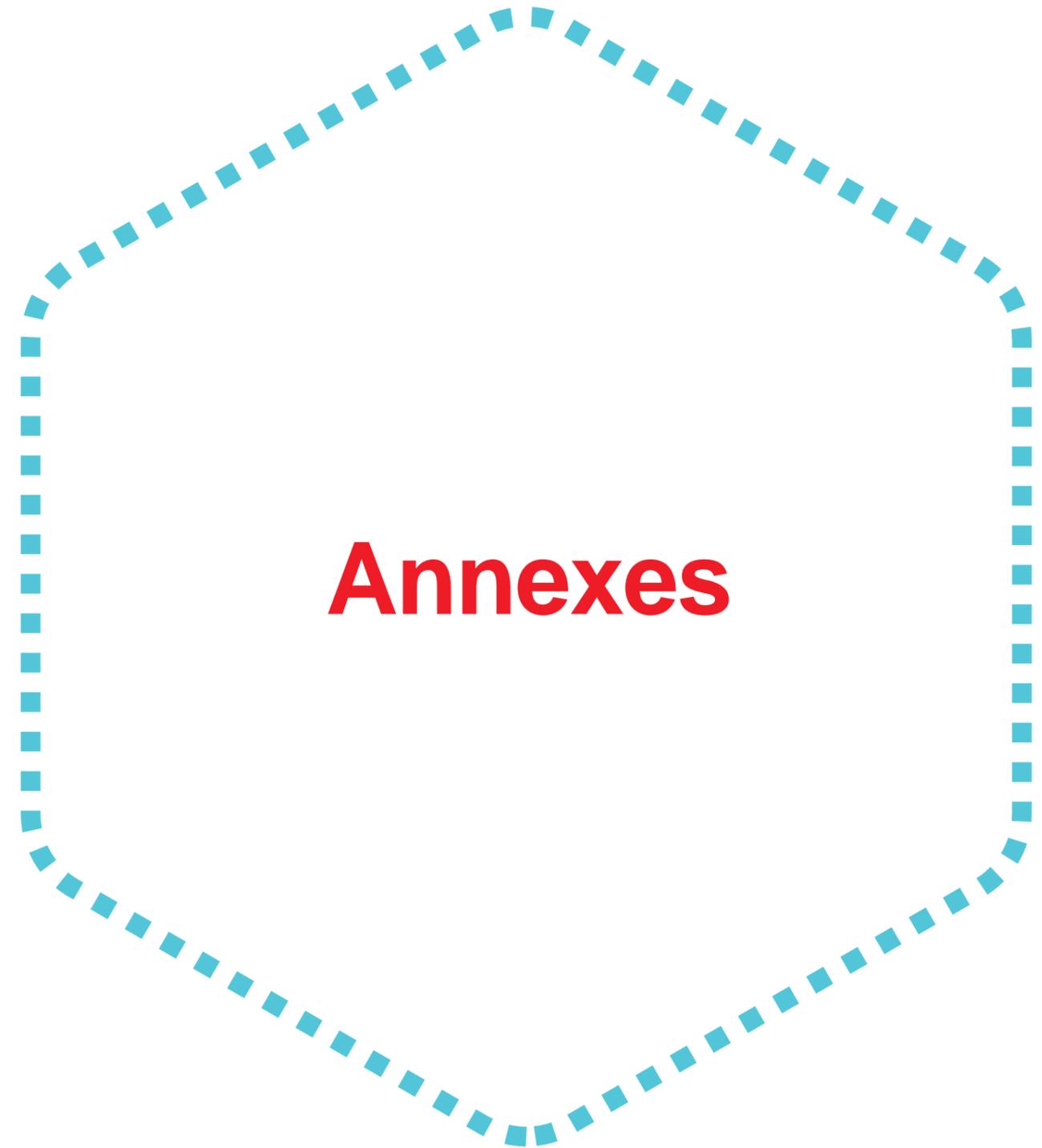
En savoir plus



### Partager vos projets sur la plateforme Numérique360

Pour valoriser vos projets, bénéficier de retours d'expériences d'autres collectivités, trouver ou référencer des solutions, rendez-vous sur la plateforme Numérique360 lancée par la Banque des Territoires pour aider le passage à l'action des collectivités sur les projets numériques, data et IA.

<https://numerique360.banquedesterritoires.fr/>





## Précisions méthodologiques sur la collecte et la consolidation de la base de données.

### Collecte des données.

Les structures présentes dans la base de données proviennent de quatre types de sources principales :

- **Des documents transmis par la Banque des Territoires** ou lors d'entretiens sur des régions en particulier qui avaient déjà effectué un travail de recensement.
- **Les informations remontées par les relais.**
- **Les têtes de réseaux** qui ont accepté de nous partager la liste de leurs membres : SIRRMIET, Ordi3E pour les DOM-TOM.
- **Des recherches internet** ont aussi été effectuées, par exemple pour essayer d'identifier des structures dans les départements où aucun relai n'en connaissait ou en l'absence de réponse de la part des relais. Des sites proposant un recensement de structures ont été analysés.

### Consolidation des données.

- **Pour éviter les doublons**, une structure remontée plusieurs fois dans la base n'a pas été comptabilisée plusieurs fois. Une vérification par commune, département et nom des structures a été effectuée.
- **Pour compléter les informations remontées**, des recherches internet ont été effectuées afin d'identifier lorsque possible la commune, le type de structure (association, entreprise...) et un contact (mail de préférence).
- **Pour vérifier les informations remontées**, notamment le périmètre de l'activité de la structure, les sites internet des entreprises ont été consultés lorsque cela était possible. Les sites sans mention de l'activité de reconditionnement ont donné lieu à la suppression des entreprises concernées dans la base de données. En cas de doute, la structure était conservée, en se basant sur l'expertise du relai nous ayant remonté la structure.



## Précisions méthodologiques.

### Lexique

- **La classification des structures** en « association », « entreprise de l'ESS » (coopérative, entreprise adaptée, SIAE, etc.) ou « autre entreprise commerciale » a été opérée en mode auto-déclaratif dans l'enquête.
- **La distribution à titre solidaire** était définie dans l'enquête comme « la distribution gratuite ou à tarif solidaire à des publics éloignés du numérique ».

### Profil des répondants à l'enquête

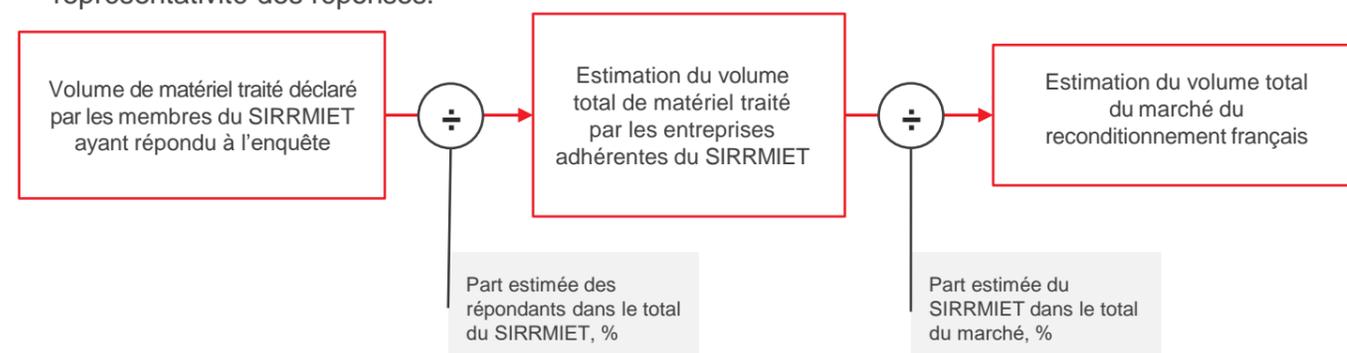
- **Mails envoyés à des structures de reconditionnement** : 293
- **Réponses reçues** : 109, dont 94 complètes
- **Profil des répondants** :
  - 10 entreprises commerciales
  - 25 entreprises de l'ESS
  - 72 associations
  - 2 entités publiques

### Étude de marché

- La base de données recensant les structures de reconditionnement informatique en France constituée à l'occasion de la présente étude est le résultat d'un travail d'identification auprès de réseaux, via des recherches documentaires et la conduite d'entretiens qui ne saurait être, par nature, exhaustif. Il est donc possible que certaines structures soient manquantes ou mal classifiées.
- Si tel est le cas, vous pouvez contacter l'équipe de la Banque des Territoires à l'adresse suivante : [inclusion.numerique@caissedesdepots.fr](mailto:inclusion.numerique@caissedesdepots.fr)

### Estimation du volume

- **Afin d'estimer le volume d'ordinateurs et portables reconditionnés, les réponses des entreprises du SIRRMIET à l'enquête ont été extrapolées** selon la méthode ci-dessous, en se basant sur l'affirmation du SIRRMIET estimant représenter environ 80% du volume reconditionné sur le territoire français.
- **Les entreprises du SIRRMIET ayant répondu à l'enquête semblaient, selon le SIRRMIET, être suffisamment représentatives de l'ensemble du syndicat** pour permettre une extrapolation.
- **L'estimation a fait l'objet de contrôles de cohérence** vis-à-vis du marché total du matériel informatique en France et lors de plusieurs entretiens avec des acteurs du secteur.
- **Cependant, elle doit tout de même être prise avec précaution**, puisqu'elle est sensible notamment à la qualité des réponses reçues à l'enquête, à l'exactitude de la représentation des entreprises adhérentes au SIRRMIET dans le volume total de matériel reconditionné en France et à la représentativité des réponses.



## Liste des entretiens conduits

Structure	Interlocuteur(s)	Fonction
SIRRMIET	Sébastien Raynaud Rachel Dethier	Président de la Commission Affaires Publiques Secrétaire générale
Eurométropole de Strasbourg	Sam Dantzer	Médiatrice et coordinatrice numérique
Hub RhinOcc	Louis Salgueiro	Chargé de mission Hub RhinOcc
Emmaüs Connect	Marie Cohen-Skalli Camille Bardou	Co-directrice Cheffe de projet LaCollecte.tech
PIMMS	Guillaume Lahoz	Responsable innovation et développement
Croix Rouge	Charlotte Martinez Romain Bussières Charlotte Sorin Charlotte Dutemple	Responsable de l'inclusion numérique Coordinateur régional Hauts-de-France Responsable développement durable Membre de l'équipe développement durable
Desclicks	Damien Gleitz	Directeur
Hub du Sud Numi RhinOcc	Cédric Claquin Caroline Moreau Louis Salgueiro	Chargé d'études Coordinatrice Chargé de mission
Union pour le réemploi solidaire	Aurore Médieu	Responsable transition écologique et économie circulaire - ESS France
Ordi3E	Didier Hamel	Délégué national
Rcube	Nadjib Renai Alexandre Isaac Benoît Varin	Délégué général Secrétaire adjoint, CEO de Seensys Président, co-fondateur de Recommerce
SFR	Corinne Poncey-Courtois Pierre de Renty	Responsable du pôle engagement de SFR, déléguée générale de la fondation SFR Responsable environnement dans le pôle engagement de SFR
Ecologic	Thomas Petit	Responsable collecte et réemploi région Centre Ouest
Orange	Laëticia Martine Claudine Naulet-Sunyach Cathy Excoffier Claire Chalvidan	Chargée de l'environnement dans le service RSE Chargée de l'inclusion numérique dans le service RSE Directrice déléguée de la RSE Responsable affaires réglementaires et relations institutionnelles
Backmarket	Alexandre Tanay	Chargé des affaires publiques
Ecodair	Louis Reynaud	Responsable de la région Grand Ouest
Sicoval	Anne-Claire Dubreuil	Directrice de projet transformation numérique
Tr@nsnuméric	Blandine Lagardère	Chargée de projet
Département de Lot et Garonne	Farah Bireau	Chargée de mission numérique
Ordi Grand Ouest	Marie-Christine Dale Michel Clech	Directrice Co-président
Eurométropole de Strasbourg	Martine Schmitter Sam Dantzer	Chargée de mission montage de filières économiques de réemploi Coordinatrice Conseillère numérique
Plaine Commune	Suzy Da Costa	Responsable du service ingénierie sociale
La Banque du Numérique	Hélène Guyon	Déléguée générale
Département des Alpes-Maritimes	Nathalie Poggi	Rectrice de la Transformation numérique et de la Relation usagers
CCAS de Manosque	Aurélien Rochereuil	Chargée de développement du projet Numérique



## Annuaire des ateliers de reconditionnement recensés (1/6)

Vous êtes un acteur du reconditionnement informatique et souhaitez être recensé : contactez-nous à [inclusion.numerique@caissedesdepots.fr](mailto:inclusion.numerique@caissedesdepots.fr)

Département	Code postal	Nom de la structure recensée
<b>Ain</b>		
Bourg-en-Bresse	01000	Micronov
Bourg-en-Bresse	01000	Tremplin
<b>Aisne</b>		
Saint-Quentin	02100	Envie
<b>Allier</b>		
Vichy	03400	Association LIBRAISOL
Le Montet	03240	Centre social 1,2,3 Bocage
Domérat	03410	Environnement Recycling
Yzeure	03400	Happy Cash Moulins
Domerat	03410	Recyclea
Montluçon	03100	Recyclea
Varennes-sur-Allier	03150	SPL 277
Lapalisse	03120	Télécentre pays de Lapalisse
<b>Alpes-de-Haute-Provence</b>		
Manosque	04100	Association des Internauts de Manosque et Environs
Manosque	04100	CCAS Manosque
Manosque	04100	Ordi Mobile
Manosque	04100	PC Sat
Manosque	04100	Repair Café
<b>Alpes-Maritimes</b>		
Antibes	06000	Actif Azur
Antibes	06004	ESAT Antibes
Antibes	06600	Esatitude
Nice	06100	La Banque du Numérique
Cannes	06150	Numérisud
Grasse	06130	Numérisud
Menton	06500	Numérisud
Nice	06000	Numérisud
Vence	06140	Numérisud
Mougins	06250	Plurium Technologies
<b>Ardèche</b>		
Privas	07000	Access Emploi
Le Teil	07400	ActiviTeil
<b>Ardennes</b>		
Charleville-Mézières	08000	Bell'Occas
Auvillers-les-Forges	08260	BO Ressourcerie
<b>Ariège</b>		
Varilhes	09120	Eco-Ordi
<b>Aube</b>		
La Chapelle Saint-Luc	10600	Foyer Auboïs / Association Aurore
Troyes	10000	Mon Assistant Numérique Troyes
Romilly-sur-Seine	10100	Recycle ta planète
Vendeuvre-sur-Barse	10140	SIEDMTO
<b>Aude</b>		
Narbonne	11100	Ideal
Escales	11200	Num.In.Oc, l'Assistance Numérique de Proximité

Département	Code postal	Nom de la structure recensée
<b>Aveyron</b>		
Rodez	12202	Association RACK
<b>Bas-Rhin</b>		
Fegersheim	67640	AfB social & Green IT
Strasbourg	67000	Commown
Schiltigheim	67300	Desclicks, l'Informatique solidaire
Strasbourg	67200	Envie
Strasbourg	67200	Horizome
Schiltigheim	67300	Humanis - Ordidocaz
<b>Bouches-du-Rhône</b>		
Peyrolles-en-Provence	13860	Axis
Marseille	13011	Ecodair
Aubagne	13400	Ekimia
Vitrolles	13127	EVA
Marseille	13001	Fabrique de l'inclusion numérique
Vitrolles	13127	La Toupie Informatique
<b>Calvados</b>		
Mondeville	14120	AFB Normandie
Caen	14000	AfB social & Green IT
Caen	14000	Artifaille
Vire-Normandie	14500	Deuxième-Vie Deuxième-Chance
Colombelles	14460	Envie
Bretteville-sur-Odon	14760	Handyjob
<b>Cantal</b>		
Allanche	15160	Aklab informatique
Mauriac	15200	ASB2I Informatique
Aurillac	15000	CFI Informatique
Aurillac	15000	Clic 15
Aurillac	15000	Déclic Informatique
Maus	15600	GBI Informatique
Saint-Flour	15100	Micro 15
Aurillac	15000	Oxygène
Aurillac	15000	Xefi Informatique
<b>Charente</b>		
L'Isle d'Espagnac	16340	Envie
Mornac	16600	Esope
La Couronne	16113	Laplla
<b>Charente-Maritime</b>		
La Rochelle	17000	C&C
Perigny	17180	Économie Sociale et Circulaire en Charente-Maritime
Perigny	17180	Envie
<b>Cher</b>		
Le Chatelet	18700	Atelier Berry Informatique



## Annuaire des ateliers de reconditionnement recensés (2/6)

Département	Code postal	Nom de la structure recensée
<b>Corrèze</b>		
Tulle	19000	CorrTech
Brive-la-Gaillarde	19100	La Ressourcerie Gaillarde
<b>Corse-du-Sud</b>		
Folelli	20213	Fiumaltu
Ajaccio	20090	Iniziativa
<b>Côte-d'Or</b>		
Dijon	21000	Désobsolescence
Dijon	21000	Le Cercle Laïque
<b>Côtes-d'Armor</b>		
Rostrenen	22110	Association Esprit Fablab
Lannion	22300	C&C
Taden	22100	Cordon Group
<b>Creuse</b>		
Guéret	23000	Coordi
Felletin	23500	Court-Circuit
<b>Deux-Sèvres</b>		
Le Pin	79140	Ateliers du Bocage
Niort	79000	Bazar, etc.
Saint-Maxire	79410	Bazar, etc.
Parthenay	79200	Café repair
Azay-le-Brûlé	79400	Envie
<b>Dordogne</b>		
Périgueux	24000	Apare
Ribérac	24600	Informatique Second Life
Périgueux	24322	Microrecup
Bergerac	24100	Recyclerie Bergeracoise
Brantôme-en-Périgord	24310	Tri-Cycle Enchanté
<b>Doubs</b>		
Besançon	25000	Envie
Valentigney	25700	Envie
Besançon	25000	Saint-Vit informatique
Villars-Saint-Georges	25410	Saint-Vit informatique
<b>Drôme</b>		
Romans-sur-Isère	26100	Dynam & co
<b>Essonne</b>		
Brunoy	91114	Action Numérique Solidaire
Les Ulis	91940	ALTISYS
Saint-Michel-sur-Orge	91570	Collectik
Orsay	91400	Ecodair
<b>Eure</b>		
Le Neubourg	27710	La Fringue-Halle
Charleval	27380	La Ressource'IT
Marcilly-sur-Eure	27810	MBS informatique
Les Andelys	27700	Solid'Ordi

Département	Code postal	Nom de la structure recensée
<b>Eure-et-Loir</b>		
Nogent-le-Rotrou	28400	Comité de Bassin d'Emploi du Perche Nogentais
Cherisy	28500	Greenmatic
Nogent-le-Rotrou	28400	La boîte à Outils
Châteaudun	28200	Le Sourire Dunois
Lucé	28110	Les Ateliers vers l'Autonomie
Cherisy	28500	Printerre
Mainvilliers	28300	Recyclerie solidaire
<b>Finistère</b>		
Concarneau	29900	ConcarneAgglo-TZCLD
Morlaix	29600	Goupil Emploi Réemploi Ethique
Morlaix	29600	La Capsule – ULAMIR-CPIE
Quimper	29000	Linux Quimper
Brasparts	29190	Ordis libres de l'Arrée
Brest	29200	Recyclerie Un peu d'R
Briec	29510	Unik Informatique
<b>Gard</b>		
Saint Florent-sur-Auzonnet	30960	Cévennes Libre
Nîmes	30000	Nouas
Nîmes	30000	Ordi solidaire
<b>Gers</b>		
Saint Clar	32380	ABCPC / Association Prends-toi en main
Auch	32000	Ateliers Gersoises d'Insertion et d'Innovation (AG2I)
<b>Gironde</b>		
Mérignac	33700	Association A1PCG
Bordeaux	33800	Atis
Bordeaux	33000	C&C
Pessac	33600	C&C
Bordeaux	33800	Discomputer
Mérignac	33700	Easycash
Saint-Loubès	33450	Eco Micro
Ambarès-et-Lagrave	33440	Envie
Pessac	33600	Envie
Mérignac	33700	First PC
Avensan	33480	GI Informatique
Gujan-Mestras	33470	Stop'IT
<b>Guadeloupe</b>		
Les Abymes	97101	AGDIL
Baie-Mahault	97122	ASSIST PC
Sainte-Rose	97129	Association Nautik NBT
<b>Guyane</b>		
Cayenne	97300	Guyaclac
<b>Haute-Corse</b>		
Bastia	20200	Alpha
Bastia	20200	OPRA
Calvi	20260	Solideria



## Annuaire des ateliers de reconditionnement recensés (3/6)

Département	Code postal	Nom de la structure recensée
<b>Haute-Garonne</b>		
Saint-Jean	31240	Bis Répétita
Toulouse	31000	C&C
Toulouse	31400	Coll'IN
Toulouse	31100	Envie
Toulouse	31100	Envoi Insertion et Handicap
Pechbusque	31320	Iodé
Toulouse	31200	ITP Technologie
Toulouse	31200	La Rebooterie
Lys	31470	O.R.D.I. Sol'
Saint-Lys	31470	Ordisol
Toulouse	31200	Phoenix Micro
Toulouse	31000	Seensys
Toulouse	31000	Yes Yes Atelier Boutique Toulouse
<b>Haute-Loire</b>		
		Aucun atelier recensé
<b>Haute-Marne</b>		
Chaumont	52000	Entreprises Recycle Plus (Okazinfo)
Saint-Dizier	52100	Le Bois l'Abesse
<b>Hauts-Alpes</b>		
		Aucune structure recensée
<b>Haute-Saône</b>		
Lure	70200	Association Chantiers Environnement
Luxeuil-les-Bains	70300	FabLab des 3 Lapins
Vesoul	70000	Haute-Saône Numérique
Scy-sur-Saône-et-Saint-Albin	70360	Rés'Urgences
Luxeuil-les-Bains	70300	Symétri
Noidans-le-Ferroux	70130	Sytevom
<b>Haute-Savoie</b>		
Anncy	74960	AfB social & Green IT
<b>Hauts-Pyrénées</b>		
Tarbes	65000	C&C
Tarbes	65000	Cash31
Ibos	65420	Envie
Tarbes	65000	Euroscan Informatique
Bagnères-de-Bigorre	65200	Pyrénées Mobile
Tarbes	65000	Récup'Actions 65
Lourdes	65100	RIS Lourdes
Tarbes	65000	Save Tarbes
<b>Haute-Vienne</b>		
Limoges	87280	Envie
<b>Haut-Rhin</b>		
Mulhouse	68200	Appuis
Sausheim	68390	Envie
Mulhouse	68200	Lions Club Sud Alsace

Département	Code postal	Nom de la structure recensée
<b>Hauts-de-Seine</b>		
Puteaux	92800	Econocom
Puteaux	92800	Enedis
Colombes	92700	IBB Solutions
Nanterre	92000	Itancia
Rueil-Malmaison	92500	La Ressourcerie Partagée de Rueil-Malmaison
Vanves	92170	Le Libre Vanvéen
Issy-les-Moulineaux	92130	Orange / Fondation Orange
<b>Hérault</b>		
Montpellier	34000	Avenir PC
Béziers	34500	Back IT Back IT
Montpellier	34000	Catie 34
Castries	34160	Informatique Plus
Montpellier	34000	Montpel'libre
Lunel Viel	34400	Nodixia
Montpellier	34080	Nouas
Saint-Jean-de-Védas	34430	Nouas
Lunel	34400	Olinn
Lunel-Viel	34400	Plus de PC
Pézenas	34120	Ren'art
Montpellier	34000	Seneis Informatique
Saint Mathieu de Trévières	34270	SMAART
<b>Ille-et-Vilaine</b>		
Rennes	35000	Envie
Rennes	35000	Recommerce
Montfort Sur Meu	35160	RESO (Réemploi Educatif et Social d'Ordinateurs)
<b>Indre</b>		
Châteauroux	36000	ADOP 36
<b>Indre-et-Loire</b>		
Tours	37000	C&C
Tours	37200	Informatique Participative
<b>Isère</b>		
Saint-Martin-le-Vinoux	38950	AfB social & Green IT
Echirolles	38130	Avegott
Janneyrias	38280	Copieur System
Veurey-Voroize	38113	Destock Info
Saint-Martin-d'Hères	38400	Envie
Grenoble	38100	Pôle R
Pont-Evêque	38780	Trira
<b>Jura</b>		
Orgelet	39270	Adapemont
<b>La Réunion</b>		
Saint-Benoît	97470	ADRIE - Association pour le Développement des Ressourceries, l'Insertion et l'Environnement
Sainte-Clotilde	97490	ARDIE - Association Réunionnaise pour le Développement de l'Insertion et de l'Emploi
Saint-Denis	97400	SOLIDARNUM



## Annuaire des ateliers de reconditionnement recensés (4/6)

Département	Code postal	Nom de la structure recensée
<b>Landes</b>		
Mont de Marsan	40000	Bois et Service
Mimbaste	40350	Graines de Partage
Mont-de-Marsan	40000	Landes Partage
Mont-de-Marsan	40000	L'association de régie de quartier Bois & Services
Saint-Paul-lès-Dax	40990	Le Comptoir de l'électroménager solidaire
<b>Loire</b>		
Saint-Étienne	42100	Ecole des Mines
Roanne	42300	Envie
Saint-Étienne	42000	Envie
Saint-Etienne	42000	La Poste Saint-Etienne
Saint-Chamond	42400	Mairie de Saint-Chamond
Roanne	42300	Roanne Agglomération
Saint-Heand	42570	SCI Montaud
Saint-Étienne	42100	Université Jean Monnet
Saint-Etienne	42000	Zoomacom
<b>Loire-Atlantique</b>		
Nantes	44300	AfB social & Green IT
Nantes	44000	Alis 44
Blain	44130	CSC Tempo
Saint Nicolas de Redon	44460	Déclic
Rezé	44200	Ecodair
Sainte-Luce-sur-Loire	44980	Largo
Nantes	44000	Maison du Libre
Nantes	44000	Métropole de Nantes
Rezé	44400	Nâga
<b>Loiret</b>		
Orléans	45000	C&C
Ingré	45140	Envie
La Chapelle-Saint-Mesmin	45380	Norip
Villemandeur	45700	PERSEE3C (Ciel PTCE)
La Ferté-Saint-Aubin	45240	Re-boot
Orléans	45100	Re-boot
<b>Loir-et-Cher</b>		
Blois	41000	ADEPA ressourcerie
<b>Lot</b>		
Figeac	46100	Regain
Gourdon	46300	Repair Café Gourdon
Cahors	46000	Secours Populaire
<b>Lot-et-Garonne</b>		
Agen	47000	Département de Lot-et-Garonne (en partenariat avec asso Transnuméric)
Marmande	47200	Transnumeric
<b>Lozère</b>		
		Aucun atelier recensé

Département	Code postal	Nom de la structure recensée
<b>Maine-et-Loire</b>		
Beaucouzé	49070	Envie
Avrillé	49240	Odéa
Beaucouze	49070	Okamac
Angers	49000	Recommerce
<b>Manche</b>		
Cherbourg	50100	C&C
Agneaux	50180	Tri-Tout Solidaire
<b>Marne</b>		
Reims	51100	Envie
Sézanne	51120	ESAT Sezanne
Reims	51081	Ligue de l'enseignement Marne
<b>Martinique</b>		
		Aucun atelier recensé
<b>Mayenne</b>		
La Chapelle Craonnaise	53230	M3D 53
Laval	53000	Zéro Déchet en Mayenne
<b>Mayotte</b>		
Ouangani	97670	KAZA
Bandraboua	97650	RISE
<b>Meurthe-et-Moselle</b>		
Essey-lès-Nancy	54270	A.L.A.I.N.
Maxéville	54320	InfoSel
Jarville-la-Malgrange	54274	Oratorio Magi Soutien & Entraide
<b>Meuse</b>		
		Aucun atelier recensé
<b>Morbihan</b>		
Vannes	56000	ACSOMUR
		APRIE (Association pour la Promotion et le Recyclage Informatique et Électronique)
Ploeren	56880	Association Défis
Lanester	56660	l'Informatique pour tous
Malansac	56220	Le comptoir du réemploi
Lanester	56600	LGTH
Allaire	56350	
<b>Moselle</b>		
Metz	57000	JCD
Metz	57000	Rebootique
Forbach	57600	Valor'Emm



## Annuaire des ateliers de reconditionnement recensés (5/6)

Département	Code postal	Nom de la structure recensée
<b>Nièvre</b>		
Nevers	58000	ANAR
Coulanges-lès-Nevers	58660	APy CLic
Nevers	58000	Association Nivernaise d'Accueil et de Réinsertion
Prémery	58600	EBE 58
Corbigny	58800	La Fabricole
Châteauneuf-Val-de-Bargis	58350	L'Attribut
Nevers	58000	page 404
Saint-Amand-en-Puisaye	58310	Recyclerie de Saint-Amand
Sougy-Sur-Loire	58300	Sougy Informatique
Nevers	58000	STATION ESS
<b>Nord</b>		
Valenciennes	59300	APF Entreprises Valenciennes
Croix	59170	Bak2
Tourcoing	59200	Defabnord
Lille	59350	Département du Nord
Villeneuve d'Ascq	59491	Digital Factory
Lomme	59160	Envie
Raismes	59590	Envie
Tourcoing	59200	Envie
Loos	59120	Eurasanté
Lille	59350	Fondation Boulanger
Lesquin	59810	INGRAM
Lille	59350	La Poste Lille
Grande-Synthe	59760	Metamind
Lille	59260	Valorep
<b>Oise</b>		
Compiègne	60159	E2RS
<b>Orne</b>		
Landisacq	61700	Les Fourmis Vertes
<b>Paris</b>		
Paris	75017	Dipli
Paris	75018	Ecodair
Paris	75019	Emmaüs Connect
Paris	75105	Fondation SFR
Paris	75009	Informatique du coeur
Paris	75018	Kiatoo
Paris	75001	Koesio
<b>Pas-de-Calais</b>		
Béthune	62400	PC de l'Espoir
<b>Puy-de-Dôme</b>		
Gerzat	63164	Mains Ouvertes Entreprise

Département	Code postal	Nom de la structure recensée
<b>Pyrénées-Atlantiques</b>		
Bidos	64400	ADIAPH - Les ateliers de Bidos
Salies-de-Béarn	64270	Aima
Sauvagnon	64230	APF64
Ogeu-les-Bains	64800	BlueConfig
Pau	64000	C&C
Hendaye	64700	Cocoba Work
Lescar	64230	Croix Rouge Insertion Béarn Solidarité
Lescar	64230	Envie
Biron	64300	Recyclerie Créa'locale
Bayonne	64100	Simplon Bayonne
Ogeu les Bains	64680	Util Eco
<b>Pyrénées-Orientales</b>		
Prades	66500	Association de Recyclage Catalan
Perpignan	66000	Association de Recyclage Catalan Insertion
Perpignan	66000	Association Espace Polygone Insertion
Baixas	66390	Ida 66
Perpignan	66000	La Ressourcerie Perpignan
<b>Rhône</b>		
Caluire et Cuire	69300	Alt Eco
Villeurbanne	69266	Atelier Soudé
Villefranche-sur-Saône	69400	AXE Systems
Rillieux-la-Pape	69140	Broker Tech
Rillieux-la-Pape	69140	Codéo
Rillieux-la-Pape	69140	Codeo Medical
Rillieux-la-Pape	69140	Ecodair
Rillieux-la-Pape	69140	Ecodair Lyon
Lyon	69007	Envie
Rillieux-la-Pape	69140	Envie
Lyon	69001	e-Recycle
Champagne-au-Mont-d'Or	69410	Groupe Arto
Lyon	69009	Ikkan
Rillieux-la-Pape	69140	LM Ecoproduction
Rillieux-la-Pape	69140	Remober
Villeurbanne	69266	Weefund
<b>Saône-et-Loire</b>		
Gueugnon	71130	Syntaxe Error 2.0
Pierre-de-Bresse	71351	Tremplin à Pierre de Bresse
<b>Sarthe</b>		
Le Mans	72181	Conseil Départemental de la Sarthe
Allonnes	72700	Envie
<b>Savoie</b>		
Chambéry	73000	Microbert
Chambéry	73000	SesamePC



## Annuaire des ateliers de reconditionnement recensés (6/6)

Département	Code postal	Nom de la structure recensée
<b>Seine-et-Marne</b>		
Mitry-Mory	77290	Atoutek
Moissy-Cramayel	77550	Groupe ATF
Trilport	77475	Mairie de Trilport
Nemours	77140	PCPACK
Melun	77000	Recommerce
<b>Seine-Maritime</b>		
Port-Jérôme-sur-Seine	76330	Clips Ressourcerie
Rouen	76000	Libérons nos Ordis
Tourville-les-Ifs	76400	Morphosis
Rouen	76000	Reboot Insertion Coopération
Le Havre	76620	Web Solidarité
<b>Seine-Saint-Denis</b>		
Saint-Denis	93066	EPT Plaine Commune
Montreuil	93100	Les Valoristes
Noisy-le-Grand	93160	Travailler et Apprendre ensemble
<b>Somme</b>		
Amiens	80000	CCAS Amiens
Amiens	80000	Envie
Amiens	80000	Synapse 3i
<b>Tarn</b>		
		Aucun atelier recensé
<b>Tarn-et-Garonne</b>		
Moissac	82200	PC Ninja
<b>Territoire de Belfort</b>		
Belfort	90000	La Ressourcerie
<b>Val-de-Marne</b>		
Bonneuil-sur-Marne	94011	Ateliers sans frontières
Ivry-sur-Seine	94200	Le GSM
Gentilly	94250	Recommerce
<b>Val-d'Oise</b>		
Franconville	95130	ABC Formation
Montigny-lès-Cormeilles	95370	Agoie
Cormeilles en Parisis	95240	Bestinfo
Saint-Ouen-l'Aumône	95310	Loxy
<b>Var</b>		
Solliès-Pont	83210	La Vallée du Gapeau
Fréjus	83370	Numérisud
Hyères	83400	Numérisud
La Seyne-sur-Mer	83500	Numérisud
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	83470	Numérisud
Toulon	83000	Numérisud
<b>Vaucluse</b>		
Avignon	84000	Avenir 84
La Bastide-des-Jourdans	84240	Mairie de La Bastide-des-Jourdans

Département	Code postal	Nom de la structure recensée
<b>Vendée</b>		
Fontenay-le-Comte	85200	ODDAS
<b>Vienne</b>		
Chasseneuil-du-Poitou	86062	Chasseneuil Solidarité Numérique
Lusignan	86600	Collectif de la Mesuline
Naintré	86530	Le Ressort
Poitiers	86000	Papiole
<b>Vosges</b>		
Remiremont	88200	101 Informatique
<b>Yonne</b>		
Toucy	89419	Le clic numérique solidaire
Villeneuve-la-Guyard	89340	Olinn
<b>Yvelines</b>		
Mantes-la-Jolie	78200	Aptima
Conflans-Sainte-Honorin	78700	Avelis Connect
Guyancourt	78280	Ecologic
Conflans-Sainte-Honorine	78700	Equalis
Plaisir	78370	FLES 78
Mantes-la-Jolie	78200	Kadje Systems
Rambouillet	78120	L'Usine à Chapeaux
Bonnières-sur-Seine	78270	Videal 78



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



[banquedesterritoires.fr](https://banquedesterritoires.fr)



| @BanqueDesTerr